

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°21-2022-043

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2022

# Sommaire

ARS Bourgogne-Franche-Comté /	
21-2022-05-31-00004 - Arrêté n°2022-19 du 31 mai 2022 portant dérogation	
aux limites de qualité sur le paramètre pesticides pour le réseau d'auxonne	
desservi par la CAPVDS (10 pages)	Page 5
ARS Bourgogne-Franche-Comté / Direction de l'organisation des soins	
21-2022-05-30-00001 - Décision n° DOS/ASPU/087/2022 portant abrogation	
de la décision du directeur général de lagence régionale de santé de	
Bourgogne, n° DSP 023/2013, en date du 08 avril 2013, autorisant Monsieur	
Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d une officine sise 90 avenue du	
Drapeau à DIJON (21 000), à exercer une activité de commerce	
électronique de médicaments et à créer un site internet de commerce	
électronique de médicaments?? (2 pages)	Page 16
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de	
Côte-d'Or /	
21-2022-06-08-00004 - Récépissé Déclaration SAP/879556371??GALLET	
François (2 pages)	Page 19
Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or /	
21-2022-06-07-00006 - ?? Arrêté Préfectoral N° 676 autorisant la	
manifestation nautique (balade en bateaux) dénommée « La Saône en Fête	
» le dimanche 19 juin 2022 de 09h30 à 18h30 et portant réglementation de	
la navigation intérieur sur la Saône (PK 249 à PK 252, PK 250 et PK 249 ) sur	
le territoire de la commune de Pontailler- Sur-Saône (3 pages)	Page 22
21-2022-06-08-00002 - Arrêté préfectoral du 8 juin 2022 <b>??</b> portant	
application du régime forestier à des terrains sis sur Chemin d'Aisey (2	
pages)	Page 26
21-2022-06-09-00004 - Arrêté préfectoral n°685 du 9 juin 2022 portant	
régularisation de l'autorisation d'exploiter le système de traitement des	
eaux usées (STEU) situé sur l'aire de service du Chien Blanc Autoroute n°6	
sur la commune de Gissey-le-Vieil et les rejets correspondants par la	
Société des Pétroles SHELL. (8 pages)	Page 29
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or	
1	
21-2022-05-14-00001 - Arrêté préfectoral n° 2022-002/DSDEN/SDJES	
portant constitution de la commission départementale d'attribution de la	
médaille de bronze et de la lettre de félicitation de la jeunesse, des sports	
et de l'engagement associatif (2 pages)	Page 38
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté /	
21-2022-06-07-00002 - Arrêté désignant les bois et forêts sur lesquels sera	
mis en oeuvre le réglement type de gestion applicable sur le périmètre du	
schéma régional d'aménagement de Bourgogne pour la forêt communale	_
de Barges pour la période 2022-2041 (4 pages)	Page 41

	21-2022-06-07-00001 - Arrêté portant approbation de l'aménagement de la forêt communale d' Agey pour la période 2022-2041 (2 pages) 21-2022-06-07-00003 - Arrêté portant approbation de l'aménagement de la	Page 46
	forêt communale de Jancigny pour la période 2022-2041 avec application	
	du 2° de l'article L122-7 du code forestier (2 pages)	Page 49
	21-2022-06-07-00004 - Arrêté portant approbation de l'aménagement de la	
	forêt communale de Semur-En-Auxois pour la période 2022-2041 (2 pages)	Page 52
D	RFiP Bourgogne Franche-Comté /	
	21-2022-06-09-00001 - Décision de subdélégation de signature en matière	
	d ordonnancement secondaire (2 pages)	Page 55
M	aison d'arrêt de Dijon /	-0
	21-2022-06-08-00001 - Arrêté portant délégation de signature - Élections (1	
	page)	Page 58
P	réfecture de l'Yonne /	O
	21-2022-06-09-00002 - Arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0224 du 9 juin 2022	
	portant modification de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30	
	septembre 2020 modifié renouvelant la composition de la Commission	
	locale de l'eau chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du schéma	
	d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Armançon	
	sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne (8 pages)	Page 60
P	réfecture de la Côte-d'Or /	Ü
	21-2021-11-19-00006 - Arrêté nº 11135 accordant la médaille d'honneur	
	agricole à loccasion de la promotion du 1er janvier 2022 (4 pages)	Page 69
	21-2022-05-30-00005 - Arrêté conférant la qualité de maire honoraire ??à	
	Monsieur Rémy Marpeaux (1 page)	Page 74
	21-2022-05-30-00004 - Arrêté conférant la qualité de maire honoraire ??à	
	Monsieur Vincent Delatte (1 page)	Page 76
	21-2022-06-07-00005 - Arrêté inter-préfectoral portant extension du	
	périmètre d'intervention du syndicat Vingeanne Bèze Albane à des	
	communes de ses communautés de communes membres (7 pages)	Page 78
	21-2022-06-03-00001 - Arrêté interpréfectoral portant modification des	
	statuts du syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement	
	de la Haute Vingeanne (8 pages)	Page 86
	21-2021-11-23-00004 - Arrêté nº 11149 portant attribution de la médaille	
	d'honneur régionale, départementale et communale (MHRDC)?? (31 pages)	Page 95
	21-2021-12-16-00002 - Arrêté nº 11225 portant attribution de la médaille	
	d'honneur du travail (MHT) (65 pages)	Page 127
	21-2021-11-19-00007 - Arrêté n°11104 portant attribution de la médaille	
	d'honneur des sapeurs-pompiers??- promotion du 4 décembre 2021 - (3	
	pages)	Page 193

21-2022-01-04-00006 - Arrêté portant attribution de la médaille de bronze	
de la jeunesse et des sports et de lengagement associatif-promotion du	
1er janvier 2022, contingent départemental - (2 pages)	Page 197
21-2022-04-28-00011 - Arrêté préfectoral n°518 portant nomination des	
CAS (3 pages)	Page 200
21-2022-04-28-00012 - Arrêté préfectoral n°519 portant établissement de la	
carte d'implantation des CAS (3 pages)	Page 204
21-2022-06-07-00007 - Arrêté préfectoral n°677 du 07 juin 2022 portant	
modification de la composition du conseil départemental de	
l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST). (2	
pages)	Page 208

### ARS Bourgogne-Franche-Comté

21-2022-05-31-00004

Arrêté n°2022-19 du 31 mai 2022 portant dérogation aux limites de qualité sur le paramètre pesticides pour le réseau d'auxonne desservi par la CAPVDS

# AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE Unité territoriale santé environnement de Côte d'Or



#### ARS BFC/DSP/DPSE/UTSE21/2022-19

Collectivité maître d'ouvrage: Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val de

Saône

Réseau: Auxonne

#### Arrêté préfectoral n°2022-19

Portant dérogation aux limites de qualité pour le paramètre pesticide pour le réseau d'AUXONNE desservi par la Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val de Saône (CAPVDS)

#### Préfet de la Côte-d'Or

**VU** la directive 98/83/CE du Conseil du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine,

**VU** le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1321-1 à L.1321-10, L.1324-1 à L.1324-5 et R.1321.1 à R.1321-63,

**VU** le décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine,

**VU** l'arrêté du 17 septembre 2003 relatif aux méthodes d'analyse des échantillons d'eau et à leurs caractéristiques de performance (NOR: SANPO323688A),

VU l'arrêté du 25 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du code de la santé publique (NOR: SANPO324633A),

**VU** l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique (NOR: SANP0720201A),

**VU** l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique (NOR: SANP0720202A),

ARS Bourgogne – Franche-Comté - Le Diapason – 2, Place des Savoirs – CS 73535 - 21035 DIJON Cedex Standard. : 0808 807 107

Page 1 sur 10

- **VU** l'instruction n° DGS/EA4/2013/413 du 18 décembre 2013 concernant l'application de l'arrêté du 25 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du code de la santé publique et d'information de la Commission européenne, ainsi que l'élaboration d'un bilan national sur les dérogations octroyées,
- **VU** l'instruction n° DGS/EA4/2020/177 du 18 décembre 2020 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées,
- **VU** l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2002 autorisant la commune d'Auxonne à produire et distribuer de l'eau en vue de la consommation humaine et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection de ses captages,
- **VU** l'avis de l'agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif aux risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité des pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine (08 juin 2007),
- **VU** l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la détermination de valeurs sanitaires (V<sub>MAX</sub>) pour le ESA Métolachlore (02 janvier 2014),
- **VU** les résultats d'analyses des échantillons d'eau prélevés sur le réseau alimentant la commune d'AUXONNE en eau destinée à la consommation humaine,
- **VU** le courrier adressé au Secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or, le 13 janvier 2022, par la présidente de la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône sollicitant une dérogation pour distribuer une eau présentant une teneur excessive en pesticides,
- **VU** la délibération du 15 décembre 2021 par laquelle la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône sollicite une dérogation pour le paramètre ESA-Métolachlore, s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions et à rétablir la qualité de l'eau dans les délais fixés par le présent arrêté,
- **VU** le courrier adressé par l'ARS le 26 janvier 2022 à la présidente de communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône pour accuser réception de sa demande et signifier la recevabilité de son dossier,
- VU le rapport du Directeur général de l'agence régionale de santé du 6 mai 2022,
- **VU** l'avis favorable du Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques du 17 mai 2022,
- **CONSIDERANT** que l'eau distribuée dans la commune d'AUXONNE a dépassé la limite de qualité fixée pour le paramètre « pesticides » pendant plus de trente jours au cours des douze derniers mois,
- **CONSIDERANT** que la consommation de l'eau distribuée dans la commune d'AUXONNE, pendant une période aussi limitée que possible et n'excédant pas trois ans, ne constitue pas un danger potentiel pour la santé des personnes,
- **CONSIDERANT** qu'il n'existe pas d'autres moyens raisonnables, notamment par le biais d'interconnexion avec un autre réseau, pour maintenir la distribution de l'eau dans le secteur concerné,

**CONSIDERANT** que la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône s'est engagée dans un programme d'amélioration de la qualité de l'eau prévoyant la mise en place d'un plan d'actions,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or;

#### **ARRETE**

#### Article I -

Une dérogation aux limites de qualité fixées pour le paramètre « Pesticide molécule ESA Métolachlore » et pour le paramètre « Somme des pesticides et leurs métabolites, produits de dégradation et de réaction pertinents » est accordée à la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône (ci-après dénommée CAPVDS) pour le réseau desservant la commune d'AUXONNE.

#### Article II -

L'unité de distribution concernée par la dérogation est la commune d'AUXONNE.

Les caractéristiques du système d'alimentation en eau de la commune d'AUXONNE figurent à l'annexe 1 du présent arrêté.

#### Article III -

Les analyses effectuées sur l'unité de distribution concernée démontrent un dépassement des limites de qualité des eaux. Les résultats des analyses effectuées sur cette unité figurent en annexe 2 du présent arrêté.

#### Article IV -

La valeur maximale à respecter pendant la durée de dérogation en distribution est fixée à  $1 \mu g/L$  pour l'ESA Métolachlore et  $1 \mu g/L$  pour le paramètre « Somme des pesticides et leurs métabolites, produits de dégradation et de réaction pertinents ».

#### Article V -

Le plan d'actions fourni par la CAPVDS figure à l'annexe 3 du présent arrêté. Un plan d'actions plus détaillé sera élaboré par la CAPVDS à l'issue du diagnostic agricole.

Le délai imparti à la CAPVDS à compter de la date de notification du présent arrêté est de trois ans pour rétablir la qualité de l'eau distribuée à AUXONNE et la rendre conforme à la réglementation en vigueur.

#### Article VI -

Un programme de contrôle renforcé est mis en place par l'Agence Régionale de santé sur le réseau de la commune d'AUXONNE, à raison d'un prélèvement mensuel en vue d'analyser les paramètres pesticides en distribution. En fonction des résultats, la fréquence de prélèvement et d'analyse pourra être modifiée à l'initiative du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

Les frais de prélèvement et d'analyses sont pris en charge par la CAPVDS.

ARS Bourgogne – Franche-Comté - Le Diapason – 2, Place des Savoirs – C\$ 73535 - 21035 DIJON Cedex Standard.: 0808 807 107

Page 3 sur 10

#### Article VII -

La CAPVDS est responsable de l'animation, du suivi et de l'évaluation périodique de son plan d'actions.

La CAPVDS constitue et préside un comité de pilotage (COPIL) chargé du suivi du volet agricole de son plan d'actions. Son objectif est de suivre, analyser et, en fonction des tendances observées, réviser les actions du plan et/ou ses modalités de suivi.

Le COPIL regroupe a minima les membres suivants :

- la CAPVDS,
- l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté,
- la Direction Départementale des Territoires de la Côte d'Or,
- la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,
- la Chambre Départementale d'Agriculture de la Côte d'Or.

Le bénéficiaire élargit la composition du comité à tout membre qu'il juge utile.

#### Le COPIL se réunit:

- avant la mise en œuvre du plan d'actions : à chaque étape d'analyse (rendu de l'étude des pressions agricoles et définition du plan d'actions)
- après la mise en œuvre du plan d'action : une fois par an, à l'issue de chaque année culturale.

Le préfet peut, si besoin, souscrire aux articles L211-3-5° du code de l'environnement et R114-6 du code rural et de la pêche maritime (dispositif dit de zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE)).

Chaque année à compter de la notification du présent arrêté, la CAPVDS transmet à l'ARS un bilan de l'état d'avancement de son plan d'actions.

#### Article VIII -

Au vu des connaissances scientifiques disponibles à ce jour et sauf élément nouveau mis en évidence par le contrôle sanitaire, l'eau distribuée dans la commune d'AUXONNE peut être utilisée pour la consommation humaine sans restriction pendant la durée de dérogation.

#### Article IX -

La CAPVDS prend les dispositions pour que la population concernée par la dérogation soit informée rapidement et de manière appropriée de la dérogation et des conditions dont elle est assortie.

Pendant toute la période de dérogation, la CAPVDS :

- rédige une communication écrite qui sera distribuée avec la facture d'eau, chaque année en milieu d'année.
- insère dans le bulletin communautaire des informations sur l'avancement des mesures préventives et curatives de son plan d'actions.

#### Article X -

Le présent arrêté est notifié à la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône.

En vue de l'information des tiers :

- une copie du présent arrêté est déposée en mairie de la commune d'AUXONNE et affichée en mairie pendant un délai minimum d'un mois,
- l'arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Côte d'Or.

ARS Bourgogne – Franche-Comté - Le Diapason – 2, Place des Savoirs – CS 73535 - 21035 DIJON Cedex Standard. : 0808 807 107

Page 4 sur 10

Le présent arrêté est transmis au Ministère chargé de la santé dans un délai de 15 jours afin qu'il en informe, dans un délai de deux mois, la Commission Européenne.

#### Article XI -

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès du préfet de la Côte d'Or ou hiérarchique auprès du Ministre chargé de la santé (direction générale de la santé – 14 avenue Duquesne de 75350 PARIS 07 SP) dans les deux mois suivant sa notification.

Un recours contentieux peut également être formé contre le présent arrêté devant le tribunal administratif de Dijon dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou, si un recours administratif a été déposé, dans le délai de deux mois à compter de la réponse expresse de l'administration ou du rejet implicite du recours administratif. L'absence de réponse de l'administration au terme d'un délai de 2 mois vaut décision implicite de rejet.

Tout recours est adressé en lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.télérecours.fr.

#### Article XII -

Le Secrétaire général de la préfecture, le Directeur général de l'agence régionale de santé, la Présidente de la communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Un exemplaire sera adressé:

- à la directrice départementale des territoires de la Côte d'Or;
- au Maire d'AUXONNE
- au directeur du service départemental des archives de la Côte-d'Or.

Fait à Dijon, le

3 1 MAI 2022

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général

Frédéric CARRE

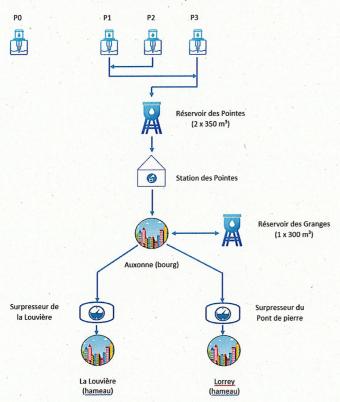
#### **ANNEXE 1**

#### Caractéristiques de l'unité de distribution d'AUXONNE

La CAPVDS est compétence en matière de production, de traitement et de distribution d'eau. Elle exerce ses compétences en affermage sur 12 communes (pour la commune d'AUXONNE, avec la société SUEZ).

L'eau distribuée à AUXONNE provient de **3 puits** situés dans un méandre de la Saône (+ un puits de secours non raccordé), au nord de l'agglomération et qui captent la nappe alluviale de la Saône.

Le schéma du réseau est représenté ci-dessous :



DENOMINATION ET USAGE DES CAPTAGES					
ARS	CCAPV	Usage			
Pointe	P0	Secours			
Entre deux ponts 1	P1 ou Bief de la vigne 1	Permanent			
Entre deux ponts 2	P2 ou Bief de la vigne 2	Permanent			
Creux du boucher	P3	Permanent			

L'arrêté préfectoral du 12 octobre 2002 autorise la CAPVDS à produire et distribuer de l'eau en vue de la consommation humaine et déclare d'utilité publique les périmètres de protection des 4 captages.

L'arrêté autorise la CAPVDS à prélever au maximum 2 600 m³/jour dans l'ensemble de ses captages. D'après le dossier qu'elle a déposé, la CAPVDS a produit en moyenne 1 220 m³/jour sur les 3 années 2018, 2019 et 2020.

L'eau brute des captages subit une **simple désinfection au chlore gazeux** à la station des Pointes avant d'être distribuée. La station est capable de produire 2 300 m³ d'eau traitée par jour.

Le schéma directeur réalisé en 2019 par la collectivité a déterminé que les besoins d'AUXONNE s'élèvent à 1 200 m³/jour en moyenne et 1 920 m³/jour en pointe, soit une consommation de 50 m³/heure en moyenne et de 80 m³/heure en pointe.

ARS Bourgogne – Franche-Comté - Le Diapason – 2, Place des Savoirs – CS 73535 - 21035 DIJON Cedex Standard. : 0808 807 107

Page 6 sur 10

D'après le rapport annuel 2020 du délégataire, le réseau dessert **7 694 habitants** répartis dans un bourg et 5 hameaux. Il comprend 57,5 km de canalisations et alimente environ 2 674 abonnés.

Le réseau est interconnecté avec celui du SINOTIV'EAU qui peut, au maximum, fournir 20 m³/heure. L'interconnexion se situe dans le quartier de la gare de Tillenay. Toutefois, l'eau de ce syndicat présente également des teneurs excessives en ESA-Métolachlore. Cette interconnexion ne constitue donc pas une solution pour rétablir la qualité de l'eau distribuée à AUXONNE.

#### **ANNEXE 2**

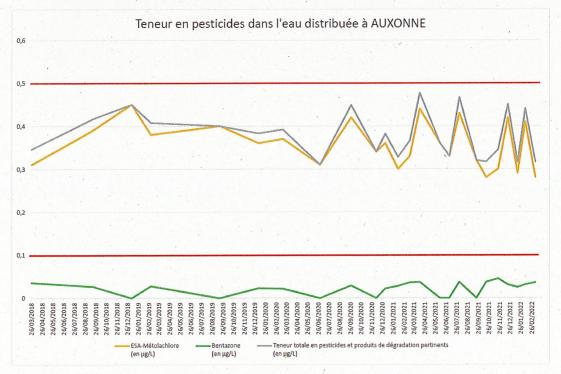
## Résultats des analyses de pesticides réalisées sur l'eau alimentant la commune d'AUXONNE

#### Analyses réalisées aux captages:

Teneur en ESA-Métolachlore (en μg/L)						
Date	Puits n°1	Puits n°2	Puits n°3			
21 avril 2021	0,4 μg/L	0,52 μg/L	0,35 μg/L			

#### Analyses réalisées sur l'eau distribuée :

Lieu de prélèvement	Date	ESA-Métolachlore (en µg/L)	Bentazone (en μg/L)	Teneur totale en pesticides e produits de dégradation pertinents (en µg/L)	
Sur le réseau d'AUXONNE	26/03/2018	0,31	0,036	0,346	
Sur le réseau d'AUXONNE	18/09/2018	0,39	0,027	0,417	
Sur le réseau d'AUXONNE	07/01/2019	0,45	0	0,45	
Sur le réseau d'AUXONNÉ	04/03/2019	0,38	0,028	0,408	
Sur le réseau d'AUXONNE	17/09/2019	0,4	0	0,4	
Sur le réseau d'AUXONNE	06/01/2020	0,36	0,023	0,383	
Sur le réseau d'AUXONNE	16/03/2020	0,37	0,022	0,392	
Sur le réseau d'AUXONNE	01/07/2020	0,31	0	0,31	
Sur le réseau d'AUXONNE	28/09/2020	0,42	0,029	0,449	
Sur le réseau d'AUXONNE	09/12/2020	0,34	0	0,34	
Sur le réseau d'AUXONNE	04/01/2021	0,36	0,022	0,382	
Sur le réseau d'AUXONNE	09/02/2021	0,3	0,028	0,328	
Sur le réseau d'AUXONNE	15/03/2021	0,33	0,036	0,366	
Sur le réseau d'AUXONNE	12/04/2021	0,44	0,037	0,477	
Sur le réseau d'AUXONNE	09/06/2021	0,36	0	0,36	
Sur le réseau d'AUXONNE	06/07/2021	0,33	0	0,33	
Sur le réseau d'AUXONNE	03/08/2021	0,43	0,037	0,467	
Sur le réseau d'AUXONNE	21/09/2021	0,32	0	0,32	
A la station de chloration	19/10/2021	0,28	0,037	0,317	
Sur le réseau d'AUXONNE	22/11/2021	. 0,3	0,045	0,345	
Sur le réseau d'AUXONNE	20/12/2021	0,42	0,031	0,451	
Sur le réseau d'AUXONNE	17/01/2022	0,29	0,025	0,315	
Sur le réseau d'AUXONNE	08/02/2022	0,41	0,031	0,441	
Sur le réseau d'AUXONNE	08/03/2022	0,28	0,036	0,316	



ARS Bourgogne – Franche-Comté - Le Diapason – 2, Place des Savoirs – CS 73535 - 21035 DIJON Cedex Standard. : 0808 807 107

Page 8 sur 10

#### **ANNEXE 3**

#### Plan d'actions pour rétablir la conformité réglementaire de l'eau distribuée

#### Mesures préventives

La CAPVDS s'engage à :

- 1. réaliser une **étude des pressions agricoles** exerçant dans le **bassin d'alimentation de ses** captages (BAC)
- 2. établir et dérouler un plan d'actions (volet agricole) pour améliorer la qualité de l'eau brute prélevée dans les puits;
- 3. élaborer un plan de gestion et de sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).

#### **Mesures curatives**

La CAPVDS s'engage à:

- 1. dans un premier temps, mettre en place une unité de traitement des pesticides par filtration sur charbon actif en grains, avec l'appui de son délégataire;
- 2. dans un second temps (après mise en place du traitement), étudier une solution d'interconnexion avec le réseau Saône Mondragon de la CAPVDS alimenté en eau potable par DIJON Métropole, afin de sécuriser l'alimentation en eau d'AUXONNE.

#### **Echéancier**

La CAPVDS s'engage à suivre l'échéancier ci-dessous :

Solutions	Année 2022  1 <sup>et</sup> semestre 2 <sup>ème</sup> semestre		Anr	Année 2023		iée 2024		
projetées			1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	Années 2025 et 2026	
réventives .							·	
•	Lancement d'une étude des pressions agricoles du BAC		Définition d'un plan d'actions à mener pour amétiorer ta qualité de l'eau		Début de l'animation du plan d'actions		Poursuite des actions de sensibilisation	
Curatives			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					
Traitement par filtration sur charbon actif	Choix du maître d'œuvre	Avant-projets sommaire et définitif	Consultation des entreprises	Attribution du marché et autorisations administratives	Réalisation des travaux	Réception des travaux et mise en route du traitement	Suivi des teneurs en métabolites et de la saturation du charbon actif	
Interconnexion avec le réseau de l'ancien syndicat de Saône Mondragon	Choix du maître d'œuvre					Avant-projets sommaire et définitif Consultation des entreprises	Attribution du marché, autorisations administratives, réalisation et réception des travaux, mise en service de l'interconnexion	
	₹		]		<u> </u>		7	
Début de la	dérogation					Fin de la	dérogation	

#### Estimation des coûts

Les coûts des solutions estimés par la CAPVDS sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	OPERATIONS	COUTS	
	Solutions préventives		
	Diagnostic agricole, mise en place d'un programme d'actions	30 000 € HT	
	Total solutions préventives :	30 000 € HT	]
	Solutions curatives		] .
	Interconnexion avec le réseau de l'ancien syndicat Saône Mondragon entre Athée et Villers-les-Pots	988 000 € HT	
	Station de traitement des pesticides	1 000 000 € HT	
	Total solutions curatives :	1 988 000 € HT	
	TOTAL DES OPERATIONS	2 018 000 € HT	]
ARS Bourgogn	TOTAL DES OPERATIONS € TTC (TVA à 20%)	2 421 600 € TTC	e 9
	Incidence sur le prix du m³ d'eau	0,35 € HT	

La CAPVDS a tenu compte des éléments suivants :

- ✓ la station de traitement et l'interconnexion seront financées par un prêt estimé à 1% sur 30 ans, soit une annuité de 77 888 €/an;
- ✓ chaque année, environ 393 000 m³ d'eau sont facturés;
- ✓ le surcoût lié au fonctionnement de la station de filtration est estimé à 0,15 €/m³.

Les travaux curatifs feront l'objet de demande de financement dans le cadre des contrats de relance pour la transition écologique (CRTE) et les solutions préventives feront l'objet de demandes de financement auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

\* \* \*

### ARS Bourgogne-Franche-Comté

### Direction de l'organisation des soins

21-2022-05-30-00001

Décision n° DOS/ASPU/087/2022 portant abrogation de la décision du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne, n° DSP 023/2013, en date du 08 avril 2013, autorisant Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d'une officine sise 90 avenue du Drapeau à DIJON (21 000), à exercer une activité de commerce électronique de médicaments et à créer un site internet de commerce électronique de médicaments





Décision n° DOS/ASPU/087/2022

portant abrogation de la décision du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne, n° DSP 023/2013, en date du 08 avril 2013, autorisant Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d'une officine sise 90 avenue du Drapeau à DIJON (21 000), à exercer une activité de commerce électronique de médicaments et à créer un site internet de commerce électronique de médicaments

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté

VU le code de la santé publique, notamment le chapitre V bis du titre II du livre Ier de sa cinquième partie (parties législative et réglementaire);

**VU** la décision ARS BFC/SG/2022-026 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne – Franche-Comté en date du 16 mai 2022 ;

VU la décision du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne, n° DSP 023/2013, en date du 08 avril 2013, autorisant Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d'une officine sise 90 avenue du Drapeau à DIJON (21 000), à exercer une activité de commerce électronique de médicaments et à créer un site internet de commerce électronique de médicaments ;

VU le courrier, en date du 09 mai 2022, par lequel Maître Frédéric TELENGA, avocat associé au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) « CABINET BJT », sise Tour Elithis – 1 C Boulevard de Champagne à DIJON (21 000), a demandé au directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne – Franche-Comté, conformément à l'article R. 5125-73 du code de la santé publique, de retirer l'autorisation de vente en ligne qui avait été accordée à Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d'une officine sise 90 avenue du Drapeau à-DIJON (21 000), pour un site dont l'adresse était : www.parapharmadirect.com;

Considérant les dispositions de l'article R. 5125-73 du code de la santé publique qui prévoient qu'en cas de suspension ou de cessation d'exploitation de son site internet, le pharmacien titulaire de l'officine en informe sans délai le directeur général de l'agence régionale de santé territorialement compétente et le conseil de l'Ordre des pharmaciens dont il relève;

Considérant que, par courrier du 09 mai 2022 susvisé, Monsieur Olivier GRENIER a, par l'entremise de son avocat, Maître Frédéric TELENGA, informé le directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne – Franche-Comté de la cessation d'exploitation de son site internet, ainsi que le conseil régional de l'Ordre des pharmaciens de Bourgogne – Franche-Comté, avisé de cette fermeture de site par courrier de Maître Frédéric TELENGA du 18 mai 2022;

.../...

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél.: 0808 807 107 - Site: www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr

Considérant ainsi qu'il y a lieu d'abroger la décision du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne, n° DSP 023/2013, en date du 08 avril 2013, autorisant Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d'une officine sise 90 avenue du Drapeau à DIJON (21 000), à exercer une activité de commerce électronique de médicaments et à créer un site internet de commerce électronique de médicaments.

#### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La décision n° DSP 023/2013 du 08 avril 2013, autorisant Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire d'une officine sise 90 avenue du Drapeau à DIJON (21 000), à exercer une activité de commerce électronique de médicaments et à créer un site internet de commerce électronique de médicaments est abrogée.

Article 2: La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne – Franche-Comté, d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la santé et/ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa notification au demandeur. A l'égard des tiers, ce délai court à compter de la publication aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne – Franche-Comté et de la préfecture du département de la Côte d'Or. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Article 3: La directrice de l'Organisation des soins de l'ARS de Bourgogne – Franche-Comté est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne – Franche-Comté et au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Côte d'Or. Elle sera notifiée à Monsieur Olivier GRENIER, pharmacien titulaire de l'officine sise 90 avenue du Drapeau à DIJON (21 000), et une copie sera adressée:

- au président du conseil régional de l'Ordre des pharmaciens de Bourgogne - Franche-Comté.

Fait à DIJON, le 30 mai 2022

Pour le directeur général, La directrice de l'Organisation des soins,

**Anne-Laure MOSER-MOULAA** 

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél.: 0808 807 107 - Site: www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr

# Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Côte-d'Or

21-2022-06-08-00004

Récépissé Déclaration SAP/879556371 GALLET François



### Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, DDETS 21

Affaire suivie par Robert TOFFOLI

Dijon, le 08/06/2022

Contrôleur du Travail - Pôle Emploi-Cohésion Territoriale,

Tél: 03 80 45 75 07 // 06 99 59 63 57 mél: robert.toffoli@cote-dor.gouv.fr

Mr GALLET François 76 Rue du Faubourg Saint Nicolas 21200 BEAUNE

RECEPISSE DE DECLARATION d'un Organisme de Services à la Personne Enregistré sous le n° SAP/879556371

Le Préfet de la Côte-d'Or, et par subdélégation du Directeur Départemental de la DDETS empêché, la Cheffe du Pôle Emploi - Cohésion Territoriale

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,

**VU** le décret n° 2016-750 du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,

**VU** le code du travail et notamment les articles L 7231-1 à L 7233-2, R 7232-16 à R 7232-22, D7231-1 et D 7233-1 à D 7233-5

#### Constate

Qu'une déclaration de services à la personne a été déposée auprès de la DDETS de Côte d'Or, le 23 mai 2022 par Mr GALLET François dans le cadre d'une entreprise individuelle, représentée par Mr GALLET François dont le siége social est situé au 76 Rue du Faubourg Saint Nicolas – 21200 BEAUNE enregistrée sous le n° SAP/879556371 pour les activités suivantes à l'exclusion de toute autre :

DDETS 21, 21 Bd Voltaire, BP 81110 - 21011 DIJON Cedex Tél.: 03 80 45 75 02 (Accueil) www.cote-dor.gouv.fr

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage;
- Travaux de petit bricolage dits « homme toutes mains ».

Ces activités sont exercées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercée à titre exclusif ou de tenir une comptabilité séparée pour les organismes pouvant déroger à la condition d'activité exclusive (art L 7232-1-2 Code Trav), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de dépôt de la demande, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps et sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte d'Or.

Pour le Préfet de Côte d'Or

Et par subdélégation du Directeur Départemental empêché.

La Cheffe du Pôle Emploi et Cohésion Territoriale,

SIGNE

Fabienne BAIILY

DDETS 21, 21 Bd Voltaire, BP 81110 - 21011 DIJON Cedex Tél.: 03 80 45 75 02 (Accueil) www.cote-dor.gouv.fr

### Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

### 21-2022-06-07-00006

Arrêté Préfectoral N° 676 autorisant la manifestation nautique (balade en bateaux) dénommée « La Saône en Fête » le dimanche 19 juin 2022 de 09h30 à 18h30 et portant réglementation de la navigation intérieur sur la Saône ( PK 249 à PK 252, PK 250 et PK 249 ) sur le territoire de la commune de Pontailler-Sur-Saône



## Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Affaire suivie par : Isabelle FERREIRA

Dijon, le 7 juin 2022

**S**ervice de la sécurité et de l'éducation routière Bureau de la sécurité routière et de la gestion de crise

Tél: 03.80.29.44.89

mél: ddt-manifestations-sportives@cote-dor.gouv.fr

#### Arrêté Préfectoral N° 676

autorisant la manifestation nautique (balade en bateaux) dénommée « La Saône en Fête » le dimanche 19 juin 2022 de 09h30 à 18h30 et portant réglementation de la navigation intérieur sur la Saône ( PK 249 à PK 252, PK 250 et PK 249 ) sur le territoire de la commune de Pontailler- Sur-Saône

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté Préfet de la Côte-d'Or

**VU** le Code des Transports ;

VU le Code du Sport;

**VU** le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau ;

**VU** l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure (RGP) ;

**VU** la circulaire du 24 janvier 2013 relative aux actes et mesures de police de la navigation intérieur ;

**VU** l'arrêté inter- préfectoral du 7 février 2017 portant règlement particulier de police de la navigation sur l'itinéraire de liaison Saône- Marne ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 898/SG du 26 août 2020 portant délégation de signature à Mme Florence LAUBIER directrice départementale des territoires de la Côte- d'Or ;

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or 57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX Tél. : 03 80 29 44 44

Courriel: ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet:

http://www.cote-dor.gouv.fr

1

**VU** l'arrêté n° 11158/SG du 20 novembre 2021 complétant la délégation de signature accordée à Mme Florence LAUBIER, directrice départementale des territoires de la Côted'Or;

**VU** l'arrêté n°527 du 2 mai 2022 portant subdélégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires de la Côte- d'Or ;

**VU** la demande en date du 03 février 2022 transmise par le Comité Animation et Culture Pontailler, sollicitant l'autorisation d'organiser le dimanche 19 juin 2022 une manifestation nautique dénommée « La Saône en Fête » du PK 249 à PK 252, PK 250 et PK 249 de la Saône sur la commune de Pontailler- Sur- Saône ;

**VU** l'attestation d'assurance délivrée le 25 mai 2022 par la MAIF, garantissant la responsabilité civile du titulaire du contrat ;

VU l'avis favorable de la maire de Pontailler-Sur-Saône en date du 11 février 2022;

**VU** l'avis favorable de la direction territoriale Rhône Saône de Voies Navigables de France en date du 10 février 2022 ;

**CONSIDÉRANT** que le préfet de département exerce les compétences qui lui sont dévolues en matière de police de la navigation intérieure ;

**SUR** proposition de la directrice départementale des territoires de la Côte-d'Or;

#### **ARRETE**

#### Article 1:

Monsieur le président du Comité Animation et Culture Pontailler – Mairie – 1 rue du 8 mai 1945 – 21270 Pontailler-Sur-Saône, est autorisé à organiser le 19 juin 2022, la manifestation nautique intitulée « La Saône en Fête » sur la Saône ( PK 249 à PK 252, PK 250 et PK 249 ), territoire de la commune de Pontailler- Sur- Saône, conformément aux prescriptions cidessous et au plan annexé.

#### Article 2:

Avant la manifestation, l'organisateur doit interroger Météo France (soit par le répondeur téléphonique au 08.99.71.02.21, soit par internet : http://france.meteofrance.com/) afin de connaître la couleur de la carte de vigilance météo et prendre toute mesure adaptée. Dans l'hypothèse d'une carte orange ou rouge, il lui appartient de prendre les dispositions qui s'imposent, voire d'annuler la manifestation.

#### Article 3:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours peut être déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or 57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX Tél. : 03 80 29 44 44

Courriel: ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet: http://www.cote-dor.gouv.fr

2

#### Article 4:

Le directeur de cabinet, la directrice départementale des territoires de la Côte-d'Or, le commandant de la région de gendarmerie de Bourgogne -Franche-Comté et du groupement de gendarmerie de la Côte-d'Or, la maire de la commune de Pontailler Sur Saône et l'organisateur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or et dont copie sera adressée au pétitionnaire.

Pour le Préfet et par délégation, Le responsable du service de la sécurité et de l'éducation routière,

SIGNÉ

Christian DELANGLE

## Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

21-2022-06-08-00002

Arrêté préfectoral du 8 juin 2022 portant application du régime forestier à des terrains sis sur Chemin d'Aisey



#### Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Service préservation et aménagement de l'espace Bureau chasse-forêt

### Arrêté préfectoral du 8 juin 2022

portant application du régime forestier

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté Préfet de la Côte-d'Or

VU les articles L.214-3, R.214-2 et R.214-8 du code forestier;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 898/SG du 26 août 2020 donnant délégation de signature à Mme Florence LAUBIER, directrice départementale de Côte-d'Or ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 527 du 2 mai 2022 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires de la Côte-d'Or;

**VU** la délibération en date du 3 mars 2022 par laquelle le conseil municipal de la commune de Chemin d'Aisey sollicite l'application du régime forestier à des terrains boisés situés sur son territoire communal :

VU l'avis favorable de l'office national des forêts en date du 11 mai 2022;

SUR proposition de Mme la directrice départementale des territoires de Côte-d'Or;

#### **ARRETE**

#### ARTICLE 1er: DÉSIGNATION DES TERRAINS

L'application du régime forestier est prononcée pour les terrains d'une surface totale de 2,2001 hectares appartenant à la commune de Chemin d'Aisey et ainsi cadastrés :

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or 57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX Tél. : 03 80 29 44 44

Courriel: ddt@cote-dor.gouv.fr

1

Commune de situation	Référence cadastrale	Surface cadastrale totale (ha)	Surface concernée (ha)
	AA 21	1,1888	1,1888
	ZB 70	0,1550	0,1550
Chemin d'Aisey	ZB 71	0,0273	0,0273
Chemin d Alsey	ZB 72	0,3990	0,3990
	ZB 73	0,1130	0,1130
	ZB 74	0,3170	0,3170
		2,2001	

#### **ARTICLE 2: DATE D'EFFET ET PUBLICATION**

L'application du régime forestier aux terrains mentionnés à l'article 1 entrera en vigueur après publication conformément à l'article L.2122-27 (1<sup>er</sup> alinéa) du code général des collectivités territoriales, dans les communes de situation des bois, du présent arrêté par le maire de la commune de Chemin d'Aisey.

L'accomplissement de cette formalité d'affichage sera certifié auprès de la direction départementale des territoires par le maire de la commune concernée.

Le présent arrêté sera par ailleurs inséré dans le recueil des actes administratifs du département.

#### ARTICLE 3: NOTIFICATION DE L'ARRÊTE PRÉFECTORAL

La présente décision sera notifiée à :

- Monsieur le maire de la commune de Chemin d'Aisey ;
- Monsieur le directeur de l'agence Bourgogne-Est de l'office national des forêts

#### ARTICLE 4: EXÉCUTION DE L'ARRÊTE PRÉFECTORAL

Le maire de Chemin d'Aisey, le directeur de l'agence Bourgogne-Est de l'office national des forêts et la directrice départementale des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour la directrice départementale des territoires La responsable du bureau chasse-forêt,

Signé Michèle BROSSE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or 57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX Tél. : 03 80 29 44 44

Courriel: ddt@cote-dor.gouv.fr

2

### Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

### 21-2022-06-09-00004

Arrêté préfectoral n°685 du 9 juin 2022 portant régularisation de l'autorisation d'exploiter le système de traitement des eaux usées (STEU) situé sur l'aire de service du Chien Blanc Autoroute n°6 sur la commune de Gissey-le-Vieil et les rejets correspondants par la Société des Pétroles SHELL.



# Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Service de l'eau et des risques Bureau préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques Tél : 03.80.29.43.60

mél: ddt-ser-ope@cote-dor.gouv.fr

#### Arrêté préfectoral n° 685 du 9 juin 2022

portant régularisation de l'autorisation d'exploiter le système de traitement des eaux usées (STEU) situé sur l'aire de service du Chien Blanc - Autoroute n°6 sur la commune de GISSEY le VIEIL et les rejets correspondants par la société des Pétroles SHELL.

#### Préfet de la Côte-d'Or

**VU** la directive Européenne 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU);

**VU** la directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (DCE);

**VU** la directive 2006/11/CE du 15 février 2006 concernant la pollution causée par certaines substances dangereuses déversées dans le milieu aquatique de la Communauté ;

**VU** la directive 2008/105/CE du 16 décembre 2008 établissant les normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau ;

**VU** le code de l'environnement ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la santé publique ;

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or 57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX Tél. : 03 80 29 44 44

C/ourriel: ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet:

http://www.cote-dor.gouv.fr

1/8

**VU** le décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L.372-1-1 et 372-3 du code des communes ;

**VU** l'arrêté du 20 avril 2005 modifié pris en application du décret du 20 avril 2005 et l'arrêté du 30 juin 2005, relatifs au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses ;

**VU** l'arrêté du 9 août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ;

**VU** l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement ;

**VU** l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 modifié par les arrêtés du 24 août 2017 et du 31 juillet 2020 ;

**VU** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie approuvé le 01 décembre 2015 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 898/SG du 26 août 2020 donnant délégation de signature à Madame Florence LAUBIER, directrice départementale des Territoires de la Côte d'Or ;

**VU** l'arrêté n° 527 du 02 mai 2022 portant subdélégation de signature aux agents de la direction départementale des Territoires de Côte d'Or;

VU la complétude du dossier de demande déposé le 25 mars 2022 ;

VU l'avis de l'Agence Régionale de Santé en date du 01 avril 2022;

**VU** l'avis de la Commission Locale de L'eau (CLE) du bassin versant de l'Armançon en date du 20 avril 2022 ;

**CONSIDÉRANT** le principe de protection des eaux et de lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature et plus généralement par tout fait susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques, qu'il s'agisse des eaux superficielles, souterraines ou des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales;

**CONSIDÉRANT** que le préfet peut, à tout moment, imposer par arrêté toutes prescriptions particulières nécessaires à en assurer le respect ;

**CONSIDÉRANT** que les installations, ouvrages, travaux et activités visés à l'article L. 214-1 du code de l'environnement sont soumis à autorisation ou à déclaration suivant les dangers qu'ils présentent et la gravité de leurs effets sur la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques ;

**CONSIDÉRANT** les exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5;

**CONSIDÉRANT** que la station de traitement des eaux usées de l'aire de service du Chien Blanc située le long de l'autoroute n°6 sur la commune de GISSEY le VIEIL ne disposait pas d'une autorisation d'exploitation et de rejet et qu'il convient de régulariser cette situation ;

**CONSIDÉRANT** que la Société des Pétroles SHELL assure la compétence « assainissement » sur l'aire de service du Chien Blanc pour la partie qui lui est sous-concédée ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier de déclaration déposé par la Société des Pétroles SHELL permet de répondre aux exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié sus-visé ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de prescrire à la Société des Pétroles SHELL les modalités d'exploitation du système de traitement des eaux usées de l'aire de service du Chien Blanc ;

SUR proposition de la directrice départementale des territoires de la Côte-d'Or :

#### ARRÊTE

#### Titre I - OBJET DE L'AUTORISATION

#### ARTICLE 1er: Objet de l'autorisation

En application de l'article L.214-3 du code de l'environnement, la Société des Pétroles SHELL, identifiée comme le pétitionnaire, est autorisée à exploiter le système d'assainissement de l'aire du Chien Blanc situé sur la commune de GISSEY le VIEL constitués du système de collecte et de traitement des eaux usées conformément au dossier de déclaration dont il est pris acte.

Les ouvrages constitutifs à ces aménagements rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à déclaration au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement. Les rubriques concernées de l'article R.214-1 du code de l'environnement sont les suivantes :

Rubrique	Intitulé	Régime
2.1.1.0	Systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales:  1° Supérieure à 600 kg de DBO 5.(A)  2° Supérieure à 12 kg de DBO5, mais inférieure ou égale à 600 kg de DBO5 (D).	Déclaration

Un système d'assainissement collectif est constitué d'un système de collecte, d'une station de traitement des eaux usées et des ouvrages assurant l'évacuation des eaux usées traitées vers le milieu récepteur, relevant en tout ou partie d'un ou plusieurs services publics d'assainissement mentionnés au II de l'article L. 2224-7 du code général des collectivités territoriales. Dans le cas où des stations de traitement des eaux usées sont interconnectées, elles constituent avec les systèmes de collecte associés un unique système d'assainissement. Il en est de même lorsque l'interconnexion se fait au niveau de plusieurs systèmes de collecte.

Une installation d'assainissement non collectif est une installation assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques ou assimilées des immeubles ou parties d'immeubles non raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées.

#### **ARTICLE 2 :** Caractéristiques des ouvrages

Le système de traitement non collectif est de type « Sequenced Batch Réactor (SBR) avec filtres plantés de roseaux de finition », d'une capacité de traitement de 263 EH soit 15,8 kg/j de DBO<sup>5</sup>.

Le système de collecte est de type séparatif.

Le milieu récepteur est l'Armançon, affluent de l'Yonne, elle-même affluent de la Seine.

Le code Sandre de la station de traitement des eaux usées est 032129801000.

#### Titre II - RAPPEL DES PRESCRIPTIONS

#### **ARTICLE 3:** Réglementation

La station de traitement des eaux usées de l'aire de service du Chien Blanc et le système de collecte des effluents afférents doivent être exploités dans les conditions générales fixées par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, sauf prescriptions contraires du présent arrêté.

#### ARTICLE 4 : Autosurveillance du système de traitement

La fréquence d'autosurveillance est portée à 1 bilan 24h00 par an pour une surveillance renforcée du rejet, à réaliser en période de pointe au plus proche de l'étiage (mois d'août/septembre).

Le maître d'ouvrage transmet à l'Agence de l'Eau et au Service Police de l'Eau de la Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or les informations et résultats d'autosurveillance au format SANDRE conformément à la réglementation en vigueur.

#### ARTICLE 5 : Autosurveillance du milieu récepteur

Une analyse physico-chimique du milieu récepteur, l'Armançon, sera réalisée **une fois par an** en période d'étiage en amont et en aval du rejet. Cette analyse comprend la mesure des paramètres suivants : pH, température, conductivité, O2 dissout, MES, DBO5, DCO, NTK, NO2, NO3, NH4, Pt, PO4.

La localisation et les conditions de prélèvement au droit de ces points seront soumises pour accord préalable du service en charge de la police de l'eau.

Le maître d'ouvrage transmet à l'Agence de l'Eau et au Service Police de l'Eau de la Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or les informations et résultats d'autosurveillance au format SANDRE conformément à la réglementation en vigueur.

#### **ARTICLE 6:** Normes de rejet

Les performances minimales à respecter sont les suivantes :

Paramètre	рН	Températur e	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt
Valeur maximale de rejet	Compri s entre 6 et 8,5	25°C	35 mg/L	200 mg/L	1	1	1
Valeur rédhibitoire	/	1	70 mg/L	400 mg/L	85 mg/L	1	/
Rendement minimal	/	/	60%	60%	50%	60%	70%

Les paramètres doivent répondre à une des deux valeurs en rendement ou en concentration, conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié.

Pour le traitement de l'azote, les échantillons utilisés pour le calcul de la moyenne annuelle sont prélevés lorsque la température dans le réacteur biologique est supérieure à 12°C.

En cas de rejets non conformes susceptibles d'avoir un impact sanitaire sur les usages sensibles (art 2.29 de l'arrêté du 21 juillet 2015) situés à l'aval, le ou les maîtres d'ouvrage du système d'assainissement alerte immédiatement le responsable de ces usages, le service en charge du contrôle et l'agence régionale de santé concernée.

La conformité vis-à-vis des volumes déversés est déterminée à travers le débit de référence défini comme suit :

Débit journalier associé au système d'assainissement au-delà duquel le traitement exigé par la directive du 21 mai 1991 susvisée n'est pas garanti. Conformément à l'article R. 2224-1 du code général des collectivités territoriales, il définit le seuil au-delà duquel la station de traitement des eaux usées est considérée comme étant dans des situations inhabituelles pour son fonctionnement. Il correspond au percentile 95 des débits arrivant à la station de traitement des eaux usées (c'est-à-dire au déversoir en tête de station).

En cas de dégradation du milieu récepteur par les rejets, des prescriptions complémentaires plus restrictives pourront être définies.

#### **ARTICLE 7:** Production documentaire

L'ensemble des documents cités dans le présent article doit être transmis à l'Agence de l'Eau et au bureau Police de l'Eau.

#### Cahier de Vie:

Le cahier de vie est rédigé et tenu à jour par le maître d'ouvrage; tout changement sur le système de traitement fait l'objet d'une mise à jour du cahier de vie qui doit être aussitôt transmis aux services de contrôle. L'article 20.II.1 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 modifié décrit la structure et la nature de son contenu.

#### Bilan de fonctionnement :

Le bilan de fonctionnement est rédigé tous les 2 ans et transmis aux services de contrôle avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. L'article 20.II.2 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 modifié décrit la structure et la nature de son contenu.

#### Diagnostic du système d'assainissement :

Le diagnostic du système d'assainissement comprend une étude de la station de traitement des eaux usées ainsi qu'un diagnostic du réseau de collecte. Le permissionnaire doit remettre au service chargé de la police de l'eau son diagnostic du système d'assainissement. La périodicité de réalisation de ce diagnostic sera conforme à la réglementation en vigueur.

#### Scénario SANDRE:

Le scénario SANDRE définit la codification des points d'autosurveillance. La rédaction, la mise à jour et la transmission du scénario SANDRE incombent au maître d'ouvrage.

#### Titre III - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

#### **ARTICLE 8 : Conformité au dossier et modifications**

Les installations faisant l'objet de cette autorisation doivent être exploitées conformément aux plans et contenu du dossier de demande d'autorisation, non contraires aux dispositions du présent arrêté.

Toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à la réalisation de travaux ou à l'aménagement en résultant doit être portée à la connaissance du préfet.

#### **ARTICLE 9 : Caractère de l'autorisation**

Les prescriptions ci-dessus peuvent être revues sur l'initiative du préfet ou à la demande du pétitionnaire. Cette modification fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

L'autorisation est accordée à titre précaire et révocable sans indemnité.

Conformément à l'article L. 214-4 du code de l'environnement susvisé, l'autorisation peut être retirée ou modifiée, sans indemnité de la part de l'État exerçant ses pouvoirs de police, dans les cas suivants :

- dans l'intérêt de la salubrité publique,
- en cas de menace pour la sécurité publique,
- en cas de menace majeure pour le milieu aquatique,
- lorsque les ouvrages ou installations sont abandonnés ou ne font plus l'objet d'un entretien régulier.

L'autorisation peut être révoquée à la demande du service chargé de la police de l'eau en cas de cession irrégulière à un tiers, de modification de la destination de l'ouvrage ou d'inexécution des prescriptions du présent arrêté.

La cessation, définitive ou pour une période supérieure à deux ans, de l'exploitation ou de l'affectation indiquée dans la demande d'autorisation de l'installation, doit faire l'objet d'une déclaration, par l'exploitant ou par défaut, par le propriétaire, auprès du préfet, dans le mois qui suit la cessation définitive, l'expiration du délai de deux ans ou le changement d'affectation. Il est donné acte de cette déclaration.

#### ARTICLE 10 : Déclaration d'incident ou d'accident

Tout incident ou accident intéressant l'installation de nature à porter atteinte à l'un des éléments énumérés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement doit être déclaré dans les conditions fixées à l'article L. 211-5 du-dit code.

#### **ARTICLE 11**: Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### **ARTICLE 12: Publication et information des tiers**

Le récépissé de déclaration ainsi que le présent arrêté de prescriptions seront affichés pendant une durée minimale d'un mois à la mairie de GISSEY le VIEIL. Cette formalité sera justifiée par un procès-verbal de la mairie concernée.

Le récépissé de déclaration et le présent arrêté seront mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or <a href="http://www.cote-dor.gouv.fr">http://www.cote-dor.gouv.fr</a> pendant une durée d'au moins 6 mois et le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte-d'Or.

#### ARTICLE 13 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas –BP 61916- 21016 Dijon Cedex) par le pétitionnaire dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée et par les tiers dans un

délai de quatre (4) mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de la présente décision. Le tribunal administratif peut être saisi par un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr.</u>

Dans le délai de deux mois, un recours gracieux peut être formé auprès de l'autorité compétente ayant pris la présente décision. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément aux articles R421-1 à R421-5 du code de justice administrative. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais de recours contentieux précités.

## **ARTICLE 14:** Exécution

La directrice départementale des territoires de la Côte-d'Or, le responsable de la société des pétroles SHELL, le maire de GISSEY le VIEIL, le responsable départemental de l'Office Français de la Biodiversité de la Côte-d'Or, le directeur de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire et dont une copie sera tenue à la disposition du public dans la mairie intéressée.

Fait à Dijon, le 09/06/2022

Pour le préfet et par délégation,
Pour la directrice départementale des territoires
et par délégation,
Le chef du bureau Préservation de la Qualité de l'Eau et des Milieux Aquatiques,

Signé

Philippe BIJARD

# Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

## 21-2022-05-14-00001

Arrêté préfectoral n° 2022-002/DSDEN/SDJES portant constitution de la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze et de la lettre de félicitation de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Côte-d'Or

Liberté Égalité Fraternité

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
2 G rue Général Delaborde
BP 87 428
21074 Dijon cedex
<a href="https://www.ac-dijon.fr/SDJES21">https://www.ac-dijon.fr/SDJES21</a>

Affaire suivie par : Coralie DUCOURNAU Tél : 03 45 62 75 18

Mél: coralie.ducournau@ac-dijon.fr

ARRÊTÉ N° 2022-002/DSDEN/SDJES portant constitution de la commission départementale d'attribution de la médaille de bronze et de la lettre de félicitations de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

## Le Préfet de la Côte d'Or, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif;

Vu le décret n°70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret n°83-1035 du 22 novembre 1983 portant modification du décret n°29-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif;

Vu le décret n°2000-543 du 16 juin 2000, l'instruction n°2000-110 JS du 12 juillet 2000 de la Ministre de la jeunesse et des sports relatif au contingent annuel de la médaille de la jeunesse et des sports accordé aux Préfet de région et de département;

Vu l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n°83-1035 du 22 novembre 1983 susvisé pour l'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret n°2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

Vu l'instruction n°87-197-JS du 10 novembre 1987 portant déconcentration de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

Vu l'instruction n°cabinet/2014/18 du 20 janvier 2014 précisant l'extension du champ de la médaille de la jeunesse et des sports et à tous les acteurs de la vie associative;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination M. Fabien SUDRY, préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte d'Or;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre et notamment son article 13;

Page 1 sur 3

## ARRETE

## Article 1:

En application de l'instruction 87-197JS du 10 novembre 1987, il est constitué une commission consultative départementale chargée d'examiner le projet d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports pour la Côte d'Or (contingent départemental). Cette commission est présidée par le préfet ou son représentant, elle est constituée des personnes suivantes :

## Membres au titre de l'Administration:

Monsieur le préfet et par délégation Madame la directrice académique ou son représentant ; Un agent du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

## Membres au titre du mouvement associatif:

## Au titre du contingent départemental :

#### M. Patrick NIVOIS

Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Côte d'Or

## M. Guy BULLIER

Membre du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Côte d'Or

## M. Jean-Pierre BOUILLON

Vice-président délégué du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Côte d'Or

## M. Bernard TERMELET

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte d'Or

## M. Bruno LOMBARD

Président de la Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or

#### Article 2:

Le préfet et Madame la directrice académique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la mise en œuvre du présent arrêté.

Dijon, le

Takes & Dry

Fabien SUDRY

Page 2 sur 2

# DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

# 21-2022-06-07-00002

Arrêté désignant les bois et forêts sur lesquels sera mis en oeuvre le réglement type de gestion applicable sur le périmètre du schéma régional d'aménagement de Bourgogne pour la forêt communale de Barges pour la période 2022-2041



Liberté Égalité Fraternité Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté Service régional de la forêt et du bois

Arrêté 11021-2022-06-07-0002

désignant les bois et forêts sur lesquels sera mis en œuvre le règlement type de gestion applicable sur le périmètre du schéma régional d'aménagement de Bourgogne

La Préfet de la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, Préfet de La Côte d'Or,

- VU les articles L.122-3, L.122-5, L.124-1, L.211-1, L.212-4 2°, R.212-7 à D212-10, R.214-17 et D.214-18 du code forestier;
- VU le schéma régional d'aménagement de Bourgogne, arrêté en date du 5 décembre 2011 :
- VU le règlement type de gestion applicable sur le périmètre du schéma régional d'aménagement de Bourgogne, arrêté en date du 24 juillet 2017;
- VU la décision de la collectivité propriétaire mentionnée sur la liste jointe en annexe au présent arrêté, ayant donné son accord sur les prescriptions propres à sa forêt, établies par l'ONF conformément au règlement type de gestion visé ci-dessus :
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 21-66 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature du Préfet à Madame Marie-Jeanne FOTRE MULLER et la décision n°2021-65 DRAAF BFC du 1<sup>er</sup> décembre 2021, portant subdélégation à M. Pierre LAMBARÉ;

SUR proposition du Directeur Territorial de l'Office National des Forêts ;

SUR proposition du Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt;

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>: Les bois et forêts répondant aux critères énoncés à l'article R.212-8 du Code forestier et relevant du régime forestier, appartenant à la collectivité figurant sur la liste annexée, sont gérés conformément au règlement type de gestion applicable sur le périmètre du schéma régional d'aménagement de Bourgogne.

Article 2: La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt, et le Directeur Territorial de l'Office national des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte d'Or.

1

# Besançon, le 07 juin 2022

Pour le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et par délégation, La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et par subdélégation,

L'adjoint au Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois

Pierre LAMBARÉ

## Annexe à l'arrêté du Préfet de la région Bourgogne en date du 24 juillet 2017

désignant les bois et forêts, répondant aux critères énoncés à l'article R.212-8 du code forestier, sur lesquels est mis en œuvre le règlement type de gestion applicable sur le périmètre du schéma régional d'aménagement de Bourgogne

Département de situation de la forêt	Nom de la forêt	Collectivité	Date de l'accord de l'assemblée délibérante	Période d'application (début-fin)
21	Forêt communale	BARGES	2 décembre 2021	2022 - 2041

# DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

21-2022-06-07-00001

Arrêté portant approbation de l'aménagement de la forêt communale d' Agey pour la période 2022-2041



Liberté Égalité Fraternité Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté Service régional de la forêt et du bois

Département : CÔTE-D'OR Forêt communale de AGEY Contenance cadastrale : 74,0698 ha Surface de gestion : 74,07 ha

Révision anticipée du document d'aménagement :

2022-2041

Arrêté d'aménagement n° 21\_2022 - 06 - 07 .. 0000 1

portant approbation du document d'Aménagement de la forêt communale d'Agey pour la période 2022-2041

Le Préfet de la région B O U R G O G N E - F R A N C H E - C O M T É , Préfet de la Côte d'Or

- VU les articles L124-1,1°, L212-1, L212-2, D212-1, D212-2, R212-3, D212-5,2°, D214-15, et D214-16 du Code Forestier;
- VU le schéma régional d'aménagement de la région Bourgogne, arrêté en date du 05/12/2011;
- VU l'arrêté préfectoral en date du 02/11/2015 réglant l'aménagement de la forêt communale de AGEY pour la période 2015 2034;
- VU la délibération du Conseil municipal de la commune d'Agey en date du 19/01/2022, visé le 29/01/2022 par la préfecture de Dijon le 29-01-2022, donnant son accord au projet d'aménagement forestier qui lui a été présenté :
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements :
- VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté :
- VU l'arrêté préfectoral n° 21-66 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature du Préfet à Madame Marie-Jeanne FOTRE MULLER et la décision n°2021-65 DRAAF BFC du 1<sup>er</sup> décembre 2021, portant subdélégation à M. Pierre LAMBARÉ;

SUR proposition du Directeur Territorial de l'Office National des Forêts :

SUR proposition de la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt;

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>: La forêt communale de AGEY (CÔTE-D'OR), d'une contenance de 74,07 ha, est affectée prioritairement à la fonction de production ligneuse et à la fonction écologique, tout en assurant sa fonction sociale et de protection physique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle.

Article 2: Cette forêt comprend une partie boisée de 70,51 ha, actuellement composée de Chêne sessile ou pédonculé (45%), de Pin noir divers (21%), de Hêtre (19%) et d'Autres Feuillus (15%). Le reste, soit 3,56 ha, est constitué de concessions non boisées.

Les peuplements susceptibles de production ligneuse seront traités en Taillis-sous-futaie (TSF) sur 53,04 ha, et la Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière sur 17,47 ha.

Les essences principales objectifs qui déterminent sur le long terme les grands choix de gestion de ces peuplements seront le chêne sessile (53,04ha), les autres feuillus (17,47ha). Les autres essences seront favorisées comme essences objectif associées.

*Article 3*: Pendant une durée de 20 ans (2022 – 2041):

- La forêt sera divisée en trois groupes de gestion :
  - Un groupe de futaie irrégulière, d'une contenance de 17,47 ha en sylviculture, qui sera parcouru par des coupes visant à se rapprocher d'une structure équilibrée, selon une rotation variant de 15 à 20 ans en fonction de la croissance des peuplements ;
  - Un groupe de taillis sous futaie, d'une contenance de 53,04 ha en sylviculture, qui fera l'objet de coupes selon une rotation de 50 ans ;
  - Un groupe constitué de concessions non boisées (aire d'envol, lignes électriques), d'une contenance de 3,56 ha, qui sera laissé en l'état.
- l'Office National des Forêts informera régulièrement le Conseil Municipal de la COM-MUNE d'AGEY de l'état de déséquilibre sylvo-cynégétique dans la forêt entrainant la nécessité de protéger tous les plants qui pourraient être mis en place, et ce dernier mettra en œuvre toutes les mesures nécessaires à son rétablissement suivant la capacité d'accueil, et en s'assurant en particulier que le niveau des demandes de plans de chasse concernant la forêt est adapté compte tenu de l'évolution des populations de grand gibier et des dégâts constatés sur les peuplements;
- les mesures définies par les consignes nationales de gestion visant à la préservation de la biodiversité courante (notamment la conservation d'arbres isolés à cavités, morts, ou sénescents) ainsi qu'à la préservation des sols et des eaux de surface, seront systématiquement mises en œuvre.
- Article 4: L'arrêté préfectoral en date du 02/11/2015, réglant l'aménagement de la forêt communale de AGEY pour la période 2015 2034, est abrogé.
- Article 5 : La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt, et le Directeur Territorial de l'Office National des Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de CÔTE-D'OR.

Besançon, le 07 juin 2022

Pour le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et par délégation, La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et par subdélégation,

L'adjoint au Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois

Pierre LAMBARÉ

# DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

## 21-2022-06-07-00003

Arrêté portant approbation de l'aménagement de la forêt communale de Jancigny pour la période 2022-2041 avec application du 2° de l'article L122-7 du code forestier



Liberté Égalité Fraternité Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté Service régional de la forêt et du bois

Département : CÔTE-D'OR

Forêt communale de JANCIGNY Contenance cadastrale : 45,7889 ha Surface de gestion : 45,79 ha

Révision du document d'aménagement :2022-2041

Arrêté d'aménagement nº 21-2022-06-07-00003

portant approbation du document d'Aménagement de la forêt communale de JANCIGNY pour la période 2022-2041 avec application du 2° de l'article L122-7 du code forestier

Le Préfet de la région B O U R G O G N E - F R A N C H E - C O M T É, Préfet de la Côte d'Or

- VU les articles L124-1,1°, L212-1, L212-2, D212-1, D212-2, R212-3, D212-5,2°, D214-15, et D214-16 du Code Forestier;
- VU les articles L122-7, L122-8, R122-23 et R122-24 du Code Forestier;
- VU les articles L414-4 et R414-19 du Code de l'Environnement;
- VU la délibération du conseil municipal de JANCIGNY en date du 10/12/2021, visé par la Préfecture de Côte d'Or le 24/01/2022, donnant son accord au projet d'aménagement forestier qui lui a été présenté, et demandant le bénéfice des articles L122-7 et L122-8 du code forestier au titre de la réglementation propre aux sites Natura 2000;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté;
- VU l'arrêté préfectoral n° 21-66 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature du Préfet à Madame Marie-Jeanne FOTRE MULLER et la décision n° 2021-65 DRAAF BFC du 1<sup>er</sup> décembre 2021, portant subdélégation à M. Pierre LAMBARÉ;

SUR proposition du Directeur Territorial de l'Office National des Forêts :

SUR proposition de la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;

## ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>: La forêt communale de JANCIGNY (CÔTE-D'OR), d'une contenance de 45,79 ha, est affectée prioritairement à la fonction de production ligneuse et à la fonction écologique, tout en assurant sa fonction sociale et de protection physique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle.

Article 2: Cette forêt comprend une partie boisée de 44,50 ha, actuellement composée de chêne sessile ou pédonculé (52 %), tilleul à petites feuilles (8 %), peupliers divers (7 %), noyer (1 %),

autres feuillus (32 %). Le reste, soit 1,29 ha, correspond à la parcelle 30, qui sera reboisée après l'exploitation des peupliers martelés.

Les peuplements susceptibles de production ligneuse seront traités en futaie régulière ou en conversion en futaie régulière sur 45,79 ha.

Les essences principales objectifs qui déterminent sur le long terme les grands choix de gestion de ces peuplements seront le chêne pédonculé (18,10 ha), le chêne sessile (17,81 ha), le peuplier divers (4,31 ha), le robinier (2,88 ha), l'aulne glutineux (1,60 ha), le noyer commun (1,09 ha). Les autres essences seront maintenues comme essences objectif associées.

## *Article 3*: Pendant une durée de 20 ans (2022 – 2041):

- La forêt sera divisée en cinq groupes de gestion :
  - un groupe de régénération, d'une contenance de 9,81 ha en sylviculture, au sein duquel 9,81 ha seront nouvellement ouverts en régénération, et 9,81 ha seront parcourus par une coupe définitive au cours de la période;
  - un groupe de jeunesse, d'une contenance de 5,24 ha en sylviculture, qui fera l'objet des travaux nécessaires à l'éducation des peuplements ;
  - Trois groupes d'amélioration des peuplements, d'une contenance totale de 30,74 ha en sylviculture, qui sera parcouru par des coupes selon une rotation variant de 7 à 15 ans;
- l'Office National des Forêts informera régulièrement le Conseil Municipal de la commune de JANCIGNY de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique dans la forêt et ce dernier mettra en œuvre toutes les mesures nécessaires à son maintien suivant la capacité d'accueil, et en s'assurant en particulier que le niveau des demandes de plans de chasse concernant la forêt est adapté compte tenu de l'évolution des populations de grand gibier et des dégâts constatés sur les peuplements ;
- les mesures définies par les consignes nationales de gestion visant à la préservation de la biodiversité courante (notamment la conservation d'arbres isolés à cavités, morts, ou sénescents) ainsi qu'à la préservation des sols et des eaux de surface, seront systématiquement mises en œuvre.
- Article 4: Le document d'aménagement de la forêt communale de JANCIGNY, présentement arrêté, est approuvé par application du 2° de l'article L122-7 du code forestier, pour le programme de coupes et de travaux sylvicoles, au titre de la réglementation propre à Natura 2000 relative au site FR 2601012 "Gites et habitats à chauves-souris en Bourgogne", instauré au titre de la Directive européenne « Habitats naturels » ; considérant que la forêt est située pour 4% de sa surface dans le site Natura 2000.

Article 5 : La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt, et le Directeur Territorial de l'Office National des Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de CÔTE-D'OR.

Besançon, le 07 juin 2022

Pour le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et par délégation, La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et par subdélégation

L'adjoint au Chef du Service Regional de la Forêt et du Bois

Pierre LAMBARE

# DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

21-2022-06-07-00004

Arrêté portant approbation de l'aménagement de la forêt communale de Semur-En-Auxois pour la période 2022-2041



Liberté Égalité Fraternité Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté Service régional de la forêt et du bois

Département : CÔTE-D'OR

Forêt communale de SEMUR-EN-AUXOIS

Contenance cadastrale : 27,7570 ha Surface de gestion : 27,76 ha Premier aménagement : 2022-2041

Arrêté d'aménagement nº 21 - 2022 - 06 - 07 - 0000 4

portant approbation du document d'Aménagement de la forêt communale de Semur-En-Auxois pour la période 2022-2041

Le Préfet de la région B O U R G O G N E - F R A N C H E - C O M T É , Préfet de la Côte d'Or

- VU les articles L124-1,1°, L212-1, L212-2, D212-1, D212-2, R212-3, D212-5,2°, D214-15, et D214-16 du Code Forestier;
- VU le schéma régional d'aménagement de la région Bourgogne, arrêté en date du 05/12/2011;
- VU la délibération du Conseil Municipal de SEMUR EN AUXOIS en date du 09/03/2022, visé par la Sous-préfecture de Montbard le 15/03/2022, donnant son accord au projet d'aménagement forestier qui lui a été présenté;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements :
- VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté;
- VU l'arrêté préfectoral n° 21-66 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature du Préfet à Madame Marie-Jeanne FOTRE MULLER et la décision n°2021-65 DRAAF BFC du 1<sup>et</sup> décembre 2021, portant subdélégation à M. Pierre LAMBARÉ;

SUR proposition du Directeur Territorial de l'Office National des Forêts;

SUR proposition de la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

## <u>ARRÊTE</u>

Article 1<sup>er</sup>: La forêt communale de SEMUR-EN-AUXOIS (CÔTE-D'OR), d'une contenance de 27,76 ha, est affectée prioritairement à la fonction de production ligneuse et à la fonction écologique, tout en assurant sa fonction sociale et de protection physique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle.

Article 2: Cette forêt comprend une partie boisée de 27,76 ha, actuellement composée de Chêne sessile (89 %), Autres Feuillus (4 %), Sapin pectiné (4 %), Epicéa commun (2 %), Pin sylvestre (1 %).

Les peuplements susceptibles de production ligneuse seront traités en Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière sur 21,72 ha.

L'essence principale objectif qui détermine sur le long terme les grands choix de gestion de ces peuplements sera le chêne sessile (21,72 ha). Les autres essences - hormis l'épicéa sans avenir – seront favorisées comme essences objectif associées.

*Article 3*: Pendant une durée de 20 ans (2022 – 2041):

- La forêt sera divisée en deux groupes de gestion :
  - Un groupe de futaie irrégulière, d'une contenance de 21,72 ha en sylviculture, qui sera parcouru par des coupes visant à se rapprocher d'une structure équilibrée, selon une rotation de 15 ans;
  - Un groupe constitué de forêt et landes à vocation d'accueil du public d'une contenance de 6,04 ha, qui sera laissé en l'état.
- l'Office National des Forêts informera régulièrement le Conseil Municipal de la COM-MUNE de SEMUR-EN-AUXOIS de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique dans la forêt, et ce dernier mettra en œuvre toutes les mesures nécessaires à son maintien suivant la capacité d'accueil, et en s'assurant en particulier que le niveau des demandes de plans de chasse concernant la forêt est adapté compte tenu de l'évolution des populations de grand gibier et des dégâts constatés sur les peuplements ;
- les mesures définies par les consignes nationales de gestion visant à la préservation de la biodiversité courante (notamment la conservation d'arbres isolés à cavités, morts, ou sénescents) ainsi qu'à la préservation des sols et des eaux de surface, seront systématiquement mises en œuvre.

Article 4 : La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt, et le Directeur Territorial de l'Office National des Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de CÔTE-D'OR.

Besançon, le 07 juin 2022

Pour le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et par délégation, La Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et par subdélégation,

L'adjoint au Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois

Pierre LAMBARÉ

# DRFiP Bourgogne Franche-Comté

21-2022-06-09-00001

Décision de subdélégation de signature en matière d ordonnancement secondaire





# DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE BOURGOGNEFRANCHE-COMTÉ ET DU DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

## Décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

La directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte-d'Or

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** le compte-rendu du Conseil des ministres du 29 juillet 2020, nommant M. Fabien SUDRY préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or (hors classe), à compter du 24 août 2020 ;

VU l'arrêté l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances du 14 décembre 2016 portant affectation de Mme Armelle BURDY, administratrice des finances publiques, à la direction régionale des finances publiques de la Bourgogne et du département de la Côted'Or ;

VU l'arrêté préfectoral N° 41/SG du 14 janvier 2021, donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Armelle BURDY, administratrice des finances publiques ;

VU l'article 5 de l'arrêté précité autorisant Mme Armelle BURDY à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité.

## **DECIDE:**

<u>Article 1</u>: En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Armelle BURDY, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte d'Or en date du 14 janvier 2021, sera exercée par :

M. Guillaume MERTZWEILLER, administrateur des finances publiques adjoint,

M. Philippe VILLIER, inspecteur divisionnaire hors classe,

Mme Christine GAMEL, inspectrice divisionnaire.

<u>Article 2</u>: La subdélégation de signature est donnée, dans la limite des conditions mentionnées dans l'arrêté préfectoral susvisé, pour les fonctions de mise à disposition des crédits dans Chorus et de validation des actes initiés dans Chorus Formulaires, à :

M. Emmanuel GUEDJ, inspecteur des finances publiques,

Mme Christelle LAFAYE, contrôleuse des finances publiques.

Mme Maud LARCENET, contrôleuse principale des finances publiques, uniquement pour la validation des actes initiés dans Chorus formulaire.

<u>Article 3</u>: La subdélégation de signature est donnée, dans la limite des conditions mentionnées dans l'arrêté préfectoral susvisé, pour les fonctions de validation des frais de déplacement dans chorus DT à :

Mme Elsa BAILLIEUX, inspectrice des finances publiques,

Mme Myriam LEBRERE, agente administrative des finances publiques.

Mme Maud LARCENET, contrôleuse principale des finances publiques

Fait à Dijon, le 31 mai 2022

L'administratrice des Finances publiques

Signé

Armelle BURDY

# Maison d'arrêt de Dijon

21-2022-06-08-00001

Arrêté portant délégation de signature - Élections



Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de DIJON

MA DIJON

À DIJON

Le 08 juin 2022

## Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R 57-7-97 du code de procédure pénale;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 01/07/2020 nommant Pauline ROSSIGNOL en qualité de chef d'établissement de la MAISON D'ARRET de DIJON

## Le chef de l'établissement de la Maison d'arrêt de DIJON

## **ARRÊTE**

Article 1er: Délégation de signature est donnée à M. Patrick SAUREL, en qualité de directeur adjoint de la Maison d'Arrêt de Dijon à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R 57-7-97 du code de procédure pénale.

Article 2: M. Patrick SAUREL, en qualité de directeur adjoint de la Maison d'Arrêt de Dijon assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement de la Maison d'Arrêt de Dijon dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du chef de l'établissement de la Maison d'Arrêt de Dijon lui donnant délégation de signature.

**Article 3:** Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à DIJON Le 08 juin 2022

> Le chef d'établissement, Pauline ROSSIGNOT

## Préfecture de l'Yonne

## 21-2022-06-09-00002

Arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0224 du 9 juin 2022 portant modification de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30 septembre 2020 modifié renouvelant la composition de la Commission locale de l'eau chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Armançon sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne



## Service de l'Animation des Politiques Publiques Interministérielles et de l'Environnement Bureau de l'Environnement

Arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0224 du = 9 JUIN 2022

portant modification de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30 septembre 2020 modifié renouvelant la composition de la Commission locale de l'eau (CLE), chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de l'Armançon, sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne

Le Préfet de l'Yonne,

VU le Code de l'environnement et notamment les articles L.212-3 à L.212-11 et R.212-26 à R.212-42 relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE);

VU la circulaire NOR/DEV/O0809212C du 21 avril 2008 du ministre de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

**VU** le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie approuvé le 20 septembre 1996 et notamment son chapitre V déterminant les périmètres des unités hydrographiques qui peuvent faire l'objet d'un SAGE;

VU le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie en vigueur ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral n° DCLD-B1-1998-093 du 7 avril 1998 portant ouverture de la procédure d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux pour le bassin versant de l'Armançon et chargeant le Préfet de l'Yonne de suivre pour le compte de l'État, la procédure d'élaboration du SAGE du bassin de l'Armançon ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral n° PREF/DCDD/2008/0516 du 14 novembre 2008 modifiant le périmètre du SAGE de l'Armançon ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral n° PREF/DCPP/2013/0175 du 6 mai 2013 portant approbation du SAGE pour le bassin versant de l'Armançon et concernant les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne;

**VU** l'arrêté n° PREF/DCPP/2014/0315 du 26 août 2014 fixant la composition de la Commission locale de l'eau (CLE) chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Armançon, sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne modifié par les arrêtés n° PREF-DCPP-2015-0114 du 27 mars 2015, n° PREF-DCPP-SEE-2015-0408 du 6 octobre 2015, n° PREF-DCPP-SE-049 du 8 septembre 2016 et n°PREF-SAPPIE-BE-2018-0342 du 23 juillet 2018 ;

**VU** les règles de fonctionnement de la CLE chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Armançon, sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne révisées le 30 novembre 2012 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30 septembre 2020 portant renouvellement de la composition de la Commission locale de l'eau (CLE), chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de l'Armançon, sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne;

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0099 du 5 mai 2021 portant modification de l'arrêté préfectoral susvisé ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2021-0345 du 14 septembre 2021 portant modification de l'arrêté préfectoral susvisé ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0004 du 11 janvier 2022 portant modification de l'arrêté préfectoral susvisé;

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0107 du 29 mars 2022 portant modification de l'arrêté préfectoral susvisé ;

**VU** les désignations effectuées par la délégation de l'Yonne de la Ligue de protection des oiseaux et par la Communauté de communes Ouche et Montagne ;

**CONSIDÉRANT**, en conséquence, qu'il y a lieu de modifier l'annexe de l'arrêté susvisé relative aux désignations individuelles ;

SUR proposition de Madame la Secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne,

## ARRÊTE:

## Article 1:

L'annexe à l'arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30 septembre 2020 modifié portant renouvellement de la composition de la Commission locale de l'eau (CLE), chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de l'Armançon, sur les départements de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne est abrogée et remplacée par l'annexe jointe au présent arrêté.

#### Article 2:

Les autres dispositions de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2020-0344 du 30 septembre 2020 modifié demeurent applicables en ce qu'elles ne sont pas contradictoires au présent arrêté.

## Article 3:

Les préfets de l'Yonne, de la Côte d'Or et de l'Aube, le président de la CLE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Aube, de la Côte d'Or et de l'Yonne et sur leur site internet.

Une copie de cet arrêté sera adressée à chacun des membres de la Commission locale de l'eau.

Auxerre, le \_ 9 JUIN 2022

Le Préfet de l'Yonne, Responsable de la procédure du SAGE de l'Armançon,

2/2

Pascal

## Annexe à l'arrêté N° PREF-SAPPIE-BE-2022-0224 du 9 juin 2022

PREMIER COLLÈGE: 27 membres représentant les collectivités locales et les établissements publics locaux.

## Représentants des conseils régionaux :

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

**Titulaire** 

Suppléant

Madame Nathalie LABOSSE

Monsieur Patrick MOLINOZ

Conseil régional du Grand Est

Titulaire

Suppléant

Madame Annie DUCHENE

Représentants des conseils départementaux :

Conseil départemental de l'Aube

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Jean-Michel HUPFER

Madame Nelly DELELIGNE

Conseil départemental de la Côte d'Or

**Titulaire** 

Suppléant

Madame Martine EAP-DUPIN

Monsieur François SAUVADET

Conseil départemental de l'Yonne

**Titulaire** 

Suppléant

**Madame Catherine TRONEL** 

Représentants des structures de coopération intercommunale compétentes en matière de gestion de l'eau:

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de l'Auxois-Morvan

Titulaire

Suppléant

Monsieur Denis NEAULT

Syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon (SMBVA)

Titulaire

Suppléant

Monsieur Michel LAGNEAU

Monsieur Claude DEPUYDT

Syndicat des eaux et de service de l'Auxoix-Morvan (SESAM)

Titulaire

Suppléant

Monsieur Eric DEMOURON

Monsieur Olivier MARGUERY

Syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (SDDEA)

Titulaire

Suppléant

Monsieur Daniel GERMAIN

Syndicat des eaux du Tonnerrois

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Rémi GAUTHERON

Monsieur Christian ROBERT

Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Jean-Michel VIART

Monsieur Jean-Pierre ABEL

Représentants des maires :

Représentants des maires de l'Aube

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Roger BATAILLE

Monsieur Daniel COUTORD

Représentants des maires de la Côte d'Or

Titulaires

Suppléants

Madame Marie-Claude POSIERE

Monsieur Dominique FEVRET

Monsieur Patrick MAILLARD

Représentants des maires de l'Yonne

Titulaires

Suppléants

Monsieur Serge GAILLOT Monsieur Roger COTTEY

Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre :

Aube

Communauté de communes du Chaourçois et du Val d'Armance

**Titulaire** 

Suppléant (

Monsieur François DELCHER

Monsieur Didier URBAIN

Côte d'Or

Communauté de communes du Montbardois

Titulaire

Suppléant

Monsieur Philippe LUCOTTE

Monsieur Pascal LHUILLIER

Communauté de communes Terres d'Auxois

Titulaire

Suppléant

Monsieur Franck DEBEAUPUIS

Madame Patricia NORE

## Communauté de communes du pays d'Alésia et de la Seine

**Titulaires** 

Suppléants

Monsieur Eric PAUTRAS

Monsieur Jean-Marc RIGAUD

## Communauté de communes Ouche et Montagne

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Paul ROBINAT

Monsieur Jean-Paul BOULERE

## Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche

Titulaire

Suppléant

Monsieur Patrick MERCUZOT

Monsieur Bernard CHALON

#### Yonne

## Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Jean-François FICHOT

Monsieur José PONSARD

## Communauté de communes Serein et Armance

Titulaire

Suppléant

Monsieur Patrice BAILLET

Monsieur Bruno BLAUVAC

## Communauté de communes de l'Agglomération Migennoise

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Sébastien YALCIN

Monsieur François BOUCHER

## Communauté de communes du Serein

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Daniel RAVERAT

Monsieur Yannick JACQUINET

**DEUXIÈME COLLÈGE**: 15 membres représentant les usagers, les propriétaires riverains, les organisations professionnelles et les associations de protection de l'environnement.

## Représentants des pêcheurs :

## Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Jean BOUCAUX

Madame Chantal LAROCHE-GARDET

## Fédération de l'Aube pour la pêche et la protection du milieu aquatiques

Titulaire

Suppléant

Monsieur Benoît BRÉVOT

Monsieur Fabrice MOULET

## Fédération de la Côte d'Or pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Titulaire

Monsieur André ROGOSINSKI

Suppléant

Monsieur Roger POIRIER

## Représentants des exploitants de granulats alluvionnaires :

<u>Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) de</u> Bourgogne-Franche-Comté

Titulaire

Suppléant

Monsieur Jean-Baptiste COLOMBET

Monsieur Fabrice MOROT

## Représentants du monde agricole :

Chambre d'agriculture de l'Aube

**Titulaire** 

Suppléant

Madame Solange MERIC

Monsieur Christophe PRON

Chambre d'agriculture de la Côte d'Or

Titulaire

Suppléant

Monsieur Christophe LECHENAULT

Madame Isabelle LANGEL-ANDRIOT

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Titulaire

Suppléant

Monsieur Eric SAISON

Monsieur Étienne HENRIOT

## Représentants des chambres de commerce et d'industrie :

Chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Alain LAPLAUD

Monsieur Didier CHAPUIS

## Représentants des propriétaires de barrage :

Fédération « Électricité autonome française »

Titulaire

Suppléant

Monsieur Pierre BAUD

Le Président d'EAF ou son représentant

# Représentants des compagnies fermières pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement :

Agence territoriale Bourgogne de la société SUEZ

Titulaire

Suppléant

Monsieur Fabrice LABALME

Monsieur Nicolas SOURD

## Représentants des consommateurs d'eau:

## Union fédérale des consommateurs (UFC) Que Choisir

Titulaire

Suppléant

Monsieur Pierre PERREAU

Monsieur Pascal SERRIOT

## Association « Autour du Canal de Bourgogne »

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Didier CALLABRE

Madame Alexandra GEVAUDAN

## Représentants des associations de défense de l'environnement :

## France Nature Environnement (FNE)

Titulaire

Suppléant

Madame Catherine SCHMITT (Yonne Nature Environnement)

Madame Martine-Esther PETIT

(FNE Côte d'Or)

Délégation de l'Yonne de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Titulaire

Suppléant

Monsieur Christian QUATRE

(en cours de désignation)

Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Bourgogne ou de Champagne-Ardenne

**Titulaire** 

Suppléant

Monsieur Cédric FOUTEL

Madame Manon CHAUTARD

## Préfecture de la Côte-d'Or

21-2021-11-19-00006

Arrêté n° 11135 accordant la médaille d honneur agricole à loccasion de la promotion du 1er janvier 2022



## Arrêté nº 11135

Accordant la médaille d'honneur agricole

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole;

**VU** le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

**VU** l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022;

SUR proposition du directeur des services du cabinet,

#### ARRETE

Article 1 : la médaille d'honneur agricole argent est décernée à :

#### - Madame Ammour Corinne

Employée de Banque, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

## - Monsieur Bacchialoni Matthieu

Chargé d'affaires grandes entreprises sénior, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

## - Madame Bey Cécile

Manager pôle technico-commercial associations et collectivités, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du grand est, Schiltigheim

#### - Monsieur Bourdeaux Cyril

Employé de banque, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

## - Madame Brochot Sophie

Responsable agence pro à distance, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

#### - Monsieur Chantin Denis

Vigneron tractoriste hautement qualifié, Maison Bouchard Père Et Fils, Savigny-Lès-Beaune

Préfecture de la Côte d'Or – Cabinet du Préfet – 53 rue de la Préfecture 21 041 DIJON Cedex tél : 03 80 44 64 00 – Fax : 03 80 30 65 12 – mèl : courrier@cote-dor.pref.gouv.fr

Site internet: ttp://www.cote-dor.ouv.fr

## - Monsieur Collet Thierry

Ouvrier forestier, Office national des forêts, Dijon

#### - Monsieur Duraes Philippe

Superviseur, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

#### - Monsieur Gilles Eric

Ouvrier forestier, Office national des forêts, Dijon

## - Madame Lacroix Laëtitia

Superviseur Groupama Services, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

#### - Monsieur Lam Sébastien

Technicien assistant utilisateur, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Dijon

### - Monsieur Leguy Benoît

Conducteur routier, Sicarev Coop, Bellenot-Sous-Pouilly

#### - Madame Mairet Emmanuelle

Chargée du contrôle permanent, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

## - Madame Millot Karine

Employée, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

#### - Madame Praneuf Nadine

Agent de pesée, Alyse, Migennes

#### - Madame Prieux Corinne

Vigneron tâcheron, Maison Bouchard Père et Fils, Savigny-Lès-Beaune

#### - Monsieur Prieux Didier

Vigneron tâcheron, Maison Bouchard Père et Fils, Savigny-Lès-Beaune Demeurant à Pommard

#### - Madame Saintain Corine

Employée, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes Demeurant à Etaules

#### - Madame Sigros Anabel

Responsable service juridique, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

## - Madame Villard Angélique

Conseillère client à distance, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

#### - Madame Vossot Magali

Assistante commerciale, Clavière Viandes Sas, Dole

## Article 2 : la médaille d'honneur agricole vermeil est décernée à :

#### - Madame Cardot Anne

Technicien Pssp, Msa Bourgogne, Dijon

## - Monsieur Colson-Grand Philippe

Inspecteur, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

## - Monsieur Dessolin Jean-François

Responsable encadrement, Alyse, Migennes

#### - Madame Honoré Sandra

Analyste communication, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

### - Madame Jacquot Marie-Pierre

Administrateur système information, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

## - Monsieur Laverge Régis

Ouvrier forestier, Office national des forêts, Dijon

#### - Monsieur Levoyet Olivier

Employé de banque, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

#### - Madame Morin Isabelle

Chargée de l'infocentre, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

#### - Monsieur Sanchez Henri

Adjoint au chef de culture, Domaine Henri Rebourseau, Gevrey-Chambertin

#### - Madame Seve Irene

Analyste, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

## Article 3 : la médaille d'honneur agricole or est décernée à :

## - Monsieur Carmona Diego

Conducteur, Euroserum, Port-Sur-Saône

## - Monsieur Chenelle Valérie

Technicien des services généraux, Msa Bourgogne, Dijon

#### - Madame Delamarche Mireille

Coordinateur de placements Financiers, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

## - Madame Demay Catherine

Employée de banque, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

## - Madame Desclerc Valérie

Technicien succession crédit agricole, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

# - Monsieur Meyer Denis

Risk manager, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

#### - Monsieur Petiot Gérald

Responsable secteur Poa, Msa Bourgogne, Dijon

# - Madame Raffard De Brienne Sabine

Chargée d'études, Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles du Grand Est, Schiltigheim

# - Madame Roy Véronique

Secrétaire technique, Alyse, Migennes

Article 4 : la médaille d'honneur agricole grand or est décernée à :

#### - Madame Briottet Régine

Employée, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

# - Madame Haag Fabienne

Employée de banque Crédit agricole, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes

#### - Monsieur Lavaut Laurent

Conducteur de travaux, Office national des forêts, Dijon

#### - Madame Macaire Nadine

Coordonnateur Pssp, Msa Bourgogne, Dijon

#### - Monsieur Yvon Gilles

Chef de projet crédits, Crédit agricole mutuel Champagne-Bourgogne, Troyes Demeurant à Perrigny-Les-Dijon

**Article 5 :** Le secrétaire général et le directeur des services du cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Dijon, le 19 novembre 2021

Le préfet,

SIGNÉ

Fabien Sudry

# Préfecture de la Côte-d'Or

21-2022-05-30-00005

Arrêté conférant la qualité de maire honoraire à Monsieur Rémy Marpeaux



# **LE PREFET**

# Arrêté conférant la qualité de maire honoraire à Monsieur Rémy Marpeaux

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté Préfet de la Côte-d'Or

**Vu** l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales, aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'État dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans.

# ARRETE

# Article 1er:

Monsieur Rémy Marpeaux, ancien maire de Magny-lès-Aubigny, est nommé maire honoraire.

#### Article 2

Le Secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé et inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Fait à Dijon, le 30 mai 2022

Le préfet,

SIGNE

Fabien Sudry

# Préfecture de la Côte-d'Or

21-2022-05-30-00004

Arrêté conférant la qualité de maire honoraire à Monsieur Vincent Delatte



# **LE PREFET**

# Arrêté conférant la qualité de maire honoraire à Monsieur Vincent Delatte

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté Préfet de la Côte-d'Or

**Vu** l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales, aux termes duquel l'honorariat peut être conféré par le représentant de l'État dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans.

# ARRETE

# Article 1er:

Monsieur Vincent Delatte, ancien maire de Varois et Chaignot, est nommé maire honoraire.

#### Article 2

Le Secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé et inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Fait à Dijon, le 30 mai 2022

Le préfet,

SIGNE

Fabien Sudry

# Préfecture de la Côte-d'Or

# 21-2022-06-07-00005

Arrêté inter-préfectoral portant extension du périmètre d'intervention du syndicat Vingeanne Bèze Albane à des communes de ses communautés de communes membres





# DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ÉLECTIONS BUREAU DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Affaire suivie par : Isabelle AMSALLEM

Tél: 03.80.44.66.16

mél: isabelle.amsallem@cote-dor.gouv.fr

# Arrêté inter-préfectoral

portant extension du périmètre d'intervention du syndicat Vingeanne Bèze Albane à des communes de ses communautés de communes membres

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté Préfet de la Côte-d'Or

Le préfet de la Haute-Saône

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5711-2 et L5211-20 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 26 février 2021 portant création et statuts du syndicat Vingeanne Bèze Albane issu de la fusion du syndicat mixte d'aménagement de la Vingeanne et du syndicat intercommunal du bassin versant de la Bèze Albane;

**VU** l'arrêté préfectoral n°295/SG du 09 mars 2022 donnant délégation de signature à M. Frédéric CARRE, secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°70-2021-10-26-00001 du 26 octobre 2021 portant délégation de signature à M. Michel ROBQUIN, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône ;

VU la délibération du comité syndical du syndicat Vingeanne Bèze Albane n°2022-1 du 25 janvier 2022 proposant l'extension de l'action du syndicat au territoire de plusieurs communes membres des communes de communes membres ;

CONSIDÉRANT que les conditions de majorité requises par le code général des collectivités territoriales sont remplies ;

SUR proposition des secrétaires généraux de la préfecture de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône ;

Préfecture de la Côte-d'Or - 53 rue de la Préfecture - 21041 DIJON cedex mèl : pref-bali-elections@cote-dor.gouv.fr Site internet http://www.cote-dor.gouv.fr

# ARRÊTE

Article 1er: Le périmètre d'action du Syndicat Vingeanne Bèze Albane, est ainsi modifié (ajout des communes concernées par l'extension en gras);

Article 1 : Le syndicat Vingeanne Bèze Albane est composé des membres suivants :

- la communauté de communes Auxonne Pontailler Val de Saône (pour les communes de Binges, Cirey-lès-Pontailler, Drambon, Etevaux, Heuilley-sur-Saône, Lamarche-sur-Saône, Marandeuil, Maxilly-sur-Saône, Montmançon, Pontailler-sur-Saône, Saint Léger Triey, Saint Sauveur, Talmay, Tellecey et Vonges);
- la communauté de communes Mirebellois et Fontenois (pour les communes d'Arceau, Beaumont-sur-Vingeanne, Beire-le-Châtel, Belleneuve, Bèze, Bézouotte, Blagny-sur-Vingeanne, Bourberain, Champagne-sur-Vingeanne, Charmes, Chaume-et-Courchamp, Cheuge, Cuiserey, Dampierre-et-Flée, Fontaine-Française, Fontenelle, Jancigny, Licey-sur-Vingeanne, Magny-Saint-Médard, Mirebeau-sur-Bèze, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Noiron-sur-Bèze, Orain, Oisilly, Pouilly-sur-Vingeanne, Renève, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Savolles, Tanay, Trochères et Viévigne);
- la communauté de communes des Quatre Rivières (pour Champlitte et Percey-le-Grand) ;
- la communauté de communes Val de Gray (pour les communes d'Attricourt, Autrey lès Gray, Broye-lès-Loups et Verfontaine, Essertenne et Cecey, Loeuilley et Poyans);
- la communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (pour la commune de Lux).

Article 2: Le syndicat Vingeanne Bèze Albane est régi par les statuts du 26 février 2021 modifiés conformément aux annexes 1, 2, 3 et 4 jointes au présent arrêté et présentées dans la délibération du comité syndical du syndicat Vingeanne Bèze Albane n°2022-1 du 25 janvier 2022: extension du périmètre d'action au sein des membres déjà adhérents, nouvelles cotisations statutaires, carte indicative.

Article 3: En application des dispositions des articles R421-1, R421-5 et R312-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon ou greffe.ta-dijon@juradm.fr.

Article 4: Les secrétaires généraux des préfectures de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône, le président du syndicat Vingeanne Bèze Albane, les présidents des communautés de communes Mirebellois et Fontenois, Auxonne Pontailler Val de Saône, Val de Gray, des Quatre Rivières, des Vallées de la Tille et de l'Ignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de Côte-d'Or et de Haute-Saône et dont copie sera adressée à :

Préfecture de la Côte-d'Or - 53 rue de la Préfecture - 21041 DIJON cedex mèl : pref-bali-elections@cote-dor.gouv.fr Site internet http://www.cote-dor.gouv.fr





- M. le directeur régional des finances publiques de la Bourgogne Franche-Comté et de la Côte-d'Or;
- M. le directeur départemental des finances publiques de la Haute-Saône
- M. le président de la chambre régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté
- M. le directeur des archives départementales de la Côte d'Or ;
- M. le directeur des archives départementales de la Haute-Saône ;
- Mme. la directrice départementale des territoires de la Côte d'Or ;
- M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône.

FAIT A DIJON, le 07 juin 2022

Le Préfet, Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général,

signé

Frédéric CARRE

FAIT A VESOUL, le 20 mai 2022

Le Préfet, Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général,

signé

Michel ROBQUIN

Préfecture de la Côte-d'Or - 53 rue de la Préfecture - 21041 DIJON cedex mèl : pref-bali-elections@cote-dor.gouv.fr Site internet http://www.cote-dor.gouv.fr

# Annexe 1 : Exposé des modifications statutaires :

#### EXPOSE

Depuis 2021, les communautés de communes compétentes en matière de GEMAPI tendent vers une gestion intégrée des cours d'eau et des milieux aquatiques à l'échelle hydrographique cohérente de l'Albane, de la Bèze et de la Vingeanne.

Les communautés de communes couvertes par un syndicat de rivière poursuivent leur coopération au sein d'une organisation de bassin unique. Cette organisation a commencé par le regroupement des communes de la Bèze et de l'Albane et s'est poursuivie en 2021 par la fusion du SIBA et SMAV.

Aujourd'hui, le périmètre du syndicat fusionné n'est pas complet au niveau de ces membres actuels. Certaines surfaces communales de la communauté de communes du Mirebellois Fontenois et de la communauté de communes des 4 rivière ne sont pas couvertes par le Syndicat pour y exercer sa compétence GEMA introduite à l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique;

 $2^{\circ}$  L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines;

Dans ce contexte d'évolution structurelle, une seconde étape doit être menée en 2022 pour étendre le périmètre du syndicat mixte Vingeanne-Bèze-Albane aux 8 communes de la CCMF et à la commune de la CC4R membres.

Un syndicat mixte fermé peut à tout moment modifier ses statuts, conformément à l'article L. 5211-20 du code général des collectivités territoriale. Le comité syndical décide l'extension du périmètre du syndicat et les modifications des articles 1 et 3 des statuts approuvés par arrêté interpréfectoral du 26 février 2021 portant création du syndicat Vingeanne-Bèze-Albane et statuts du syndicat Vingeanne-Bèze-Albane, issu de la fusion du syndicat mixte d'aménagement de la Vingeanne et du syndicat mixte de la Bèze Albane.

Le nombre de délégués syndicaux restent inchangé (article 7).

La clé de répartition statuaire des cotisations reste inchangée (article 9).

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 0 7 JUIN 2022 Le Préfet.

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général

# MODIFICATIONS STATUTAIRES

En application de l'article L.5211-41-3 du code général des collectivités territoriales, il est formé un syndicat mixte fermé par fusion entre le :

- Syndicat intercommunal du bassin versant de la Bèze et de l'Albane,
- Syndicat mixte d'aménagement de la Vingeanne

Les communautés de communes désignées ci-après sont membres du syndicat issu de la fusion pour la partie de leurs communes concernées par le périmètre fusionné :

- Communauté de communes Mirebellois et Fontenois, représentant les communes d'Arceau, Beaumont-sur-vingeanne, Charmes, Charm sur-Vingeanne, Bourberaul, Champaghe-bul Vingeanne, Fontenelle, Janeigny, Licey-sur-Cheuge, Cuiserey, Dampierre-et-Flée, Fontaine-Française, Fontenelle, Janeigny, Licey-sur-Cheuge, Cuiserey, Dampierte-et-Tro, Tollege, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Magny-Saint-Médard, Mirebeau-sur-Bèze, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Magny-Samt-Meualu, Willowar-Sur-Vingeanne, Renève, Saint-Maurice-Vingeanne, Noiron-sur-Bèze, Orain, Oisilly, Pouilly-Sur-Vingeanne, Renève, Saint-Maurice-Vingeanne, Renève, Saint-Mauri Vingeanne, Indiron-sur-Doze, Orani, Orani, Savolles, Tanay, Trochères, Viévigne, sur-Vingeanne, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Savolles, Tanay, Trochères, Viévigne,
  - Communauté de communes Auxonne Pontailler Val de Saône, représentant les communes Communaute de Communes Anna de Binges, Cirey-lès-Pontailler, Drambon, Étevaux, Marandeuil, Maxilly-sur-Saône, Montmançon, Pontailler-sur-Saône, Saint-Léger-Triey, Vonges, Lamarche-sur-Saône, Talmay, Saint-Sauveur, Tellecey
    - Communauté de communes Val de Gray, représentant les communes d'Attricourt, Autrey-Lommunaute de communaute de Co
    - Communauté de communes des Quatre rivières, représentant la commune de Champlitte; Percey-le-Grand;
    - Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon, représentant la commune de Lux.

Le périmètre du syndicat est constitué du périmètre communal couvert par les bassins versants de la ARTICLE 3: PERIMETRE Bèze, de l'Albane et de la Vingeanne.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 0 7 JUIN 2022 Le Préfet.

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général,

Frédéric CARRE

# Annexe 3 : Présentation du tableau des nouvelles cotisations statutaires

Clés de répartition suite à l'extension aux 8 communes de la CCMF et à 1 commune de la CC des Quatre Rivières

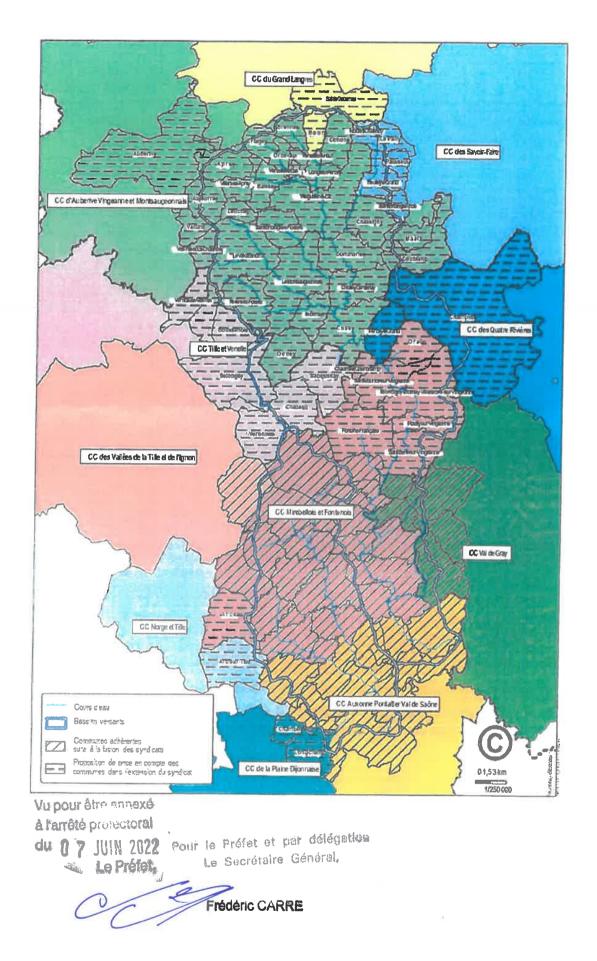
	Critère 1 Superficie	Critère 2 Population	Cié de répartition
CC Auxonne Pontailler Val de Saône	19,97%	25,60%	22,78%
CC des Quatre Rivières	6,94%	2,47%	4,70%
CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon	0,38%	0,30%	0.34%
CC Mirebellois et Fontenois	67,53%	68,58%	68.05%
CC Val de Gray	5,19%	3,05%	4,12%
Total général	100%	100%	100%

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 0 7 JUIN 2022 Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général,

Frédéric CARRE

Annexe 4 : Présentation de la carte du bassin versant de la Vingeanne, Bèze et



# Préfecture de la Côte-d'Or

# 21-2022-06-03-00001

Arrêté interpréfectoral portant modification des statuts du syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Haute Vingeanne





# DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ÉLECTIONS BUREAU DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Affaire suivie par : Patricia DELAYE

Tél: 03.80.44.66.13

mél: patricia.delaye@cote-dor.gouv.fr

# Arrêté interpréfectoral

portant modification des statuts du syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Haute Vingeanne

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté Préfet de la Côte-d'Or

Le préfet de la Haute-Marne

VU Le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-20.

**VU** l'arrêté préfectoral du 01 juin 1949 portant création du syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Haute Vingeanne, et ses modificatifs des 15 novembre 1958, 12 juillet 1984, 10 février 1998 et 7 novembre 2012.

**VU** l'arrêté préfectoral n°295 du 09 mars 2022 donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric CARRE, secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or.

VU L'arrêté préfectoral n°52-2022-03-00049 du 7 mars 2022 donnant délégation de signature à Monsieur Maxence DEN HEIJER.

**VU** la délibération du comité syndical du 21 décembre 2021, notifiée à ses communes membres le 28 janvier 2022 proposant la mise à jour de ses statuts.

**VU** les délibérations favorables d'une majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres du syndicat sur les modifications proposées.

**CONSIDERANT** que les conditions de majorité qualifiée requises par le code général des collectivités territoriales sont remplies.

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or.

Préfecture de la Côte-d'Or – Bureau des Collectivités Locales - 53 rue de la Préfecture – 21041 DIJON cedex

mèl : pref-bali@cote-dor.gouv.fr

Site internet: http://www.cote-dor.gouv.fr

#### **ARRÊTE**

Article 1er: Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Haute Vingeanne est régi, à compter de ce jour, par les statuts annexés au présent arrêté.

**Article 2:** En application des dispositions des articles R.421-1, R.421-5 et R.312-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon ou greffe.ta-dijon@juradm.fr.

Article 3: Le secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or, le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne, le président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Haute Vingeanne, les maires des communes de Chaume-et-Courchamp, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Orain, Pouilly-sur-Vingeanne, Sacquenay, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Saint-Seine-sur-Vingeanne et Cusey sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée, pour information à :

- Mme la présidente de la chambre régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté,
- M. le président de la chambre régionale des comptes de Grand Est,
- M. le directeur régional des finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et de la Côte-d'Or
- · Mme la directrice régionale des finances publiques Grand Est,
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Grand Est,
- · Mme la directrice des territoires de la Côte-d'Or,
- M. le directeur des territoires de la Haute-Marne,
- M. le directeur des archives départementales de la Côte-d'Or,
- M. le directeur des archives départementales de la Haute-Marne,
- Mme le trésorier de Fontaine-Française.

Fait à Dijon, le 03 juin 2022

Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général,

Signé

Frédéric CARRE

Fait à Chaumont, le 13 mai 2022

Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général,

Signé

Maxence DEN HEIJER

Préfecture de la Côte-d'Or – Bureau des Collectivités Locales - 53 rue de la Préfecture – 21041 DIJON cedex mèl : pref-bali@cote-dor.gouv.fr

Site internet: http://www.cote-dor.gouv.fr

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE VINGEANNE

**STATUTS** 

# ARTICLE 1: CONSTITUTION DU SYNDICAT

Il est créé, entre les collectivités de Chaume-et-Courchamp, Montigny-Mornay-Villeneuvesur-Vingeanne, Montormentier, Orain, Pouilly-sur-Vingeanne, Sacquenay, Saint-Maurice-sur-Vingeanne et Saint-Seine-sur-Vingeanne, un syndicat qui prend la dénomination de Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Haute Vingeanne (SIAEPA Haute Vingeanne).

Concernant l'assainissement ne sont concernées que les communes de Montigny-Mornay-Lavilleneuve sur Vingeanne, Saint Maurice sur Vingeanne, Pouilly sur Vingeanne et Saint Seine sur Vingeanne

# **ARTICLE 2: COMPETENCE DU SYNDICAT**

# 2.1 COMPTENCE OBLIGATOIRE: L'EAU POTABLE

Les compétences en matière d'eau potable du syndicat sont les suivantes

- Le prélèvement d'eau brute ;
- Le traitement de cette eau en vue d'obtenir une eau conforme aux normes nationales et européennes en vigueur en matière de potabilité des eaux destinées à la consommation humaine ;
- L'acheminement vers les réservoirs principaux ou les points de livraisons des unités de distribution des collectivités adhérentes ;
- Le contrôle et l'entretien des ouvrages, de la station de traitement et du réseau de distribution;
- La protection des sites d'infiltration et de l'environnement des puits de captage situés à Percey-sous-Montormentier;
- Il s'assure de la conformité des nouveaux branchements avec les normes fixées par la législation et les recommandations fournies par le fermier;
- Il prend à sa charge l'entretien des extensions réalisées par les communes ;
- Il pérennise la capacité de production ;
- Il recherche les solutions qui permettent l'évolution démographique et économique du territoire dans le respect de l'environnement et du cadre règlementaire ;
- Il sécurise l'alimentation en eau des habitants du territoire tant en quantité qu'en qualité, notamment en cas d'évènements exceptionnels ;
- Il fait réaliser les études portant sur la ressource en eau.

Les engagements du syndicat sont définis par rapport à la quantité maximale quotidienne de fourniture d'eau potable.

#### 2.2 COMPETENCE OPTIONELLE: l'ASSAINISSEMENT

Les compétences en matière d'assainissement collectif du syndicat sont les suivantes:

- Le traitement des eaux usées à partir de la station d'épuration de Montigny-sur-Vingeanne;
- La collecte et l'acheminement des eaux usées vers la station ;
- Le contrôle et l'entretien des ouvrages, de la station de traitement et du réseau de collecte :
- Il s'assure de la conformité des nouveaux branchements avec les normes fixées par la législation et les recommandations fournies par le syndicat;
- Il centralise les données des 4 communes concernant les abonnés pour établir le rôle fourni à la perception pour l'acquittement de la redevance assainissement.

L'assainissement non collectif n'est pas du ressort du syndicat.

# 2.3 ADHESION A UN AUTRE ECPI

L'adhésion du syndicat à un autre ECPI est soumise aux dispositions prévues à l'article L.5212-32 du CGCT. Cette adhésion ne peut se faire qu'au titre des compétences transférées.

# 2.4 TRANSFERT D'UNE NOUVELLE COMPETENCE - RETRAIT D'UN COMPETENCE

Tout nouveau transfert de compétence par un membre intervient par décisions concordantes du membre concerné et du Syndicat.

Tout retrait de compétence par un membre intervient par décisions concordantes du membre concerné et du Syndicat.

Les conditions financières et patrimoniales du retrait d'une compétence s'opèrent dans les conditions fixées à l'article L.5211-25-1 du Code général des collectivités territoriales.

Les modalités de transfert et de retrait d'une compétence non prévues aux présents statuts et par le Code Général des Collectivités Territoriales sont fixées par le Comité Syndical

# ARTICLE 3 : SIÈGE DU SYNDICAT

Le siège du syndicat est fixé en mairie de Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne.

Il pourra être modifié par le comité syndical après avis de l'ensemble des communes membres.

# ARTICLE 4: DURÉE DU SYNDICAT

La durée du syndicat est illimitée

# ARTICLE 5: COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Le comité syndical comprend 16 délégués (2 par commune) représentants les 8 communes adhérentes et 8 délégués suppléants (1 par commune).

Les délégués et délégués suppléants sont élus par les conseils municipaux des communes adhérentes au syndicat dans les conditions prévues à l'article L.2122-7 du CGCT

# ARTICLE 6: LE BUREAU

Le bureau est composé:

- du Président.
- d'un nombre de vice-présidents déterminé par le comité syndical

Cette composition pourra être modifiée par délibération du comité syndical.

Le bureau dispose d'un secrétariat

Le Président et les vice-présidents bénéficieront des indemnités.

Le montant des indemnités sont votées par le comité syndical

Le président et les Vice-Présidents seront défrayés, par chaque entité du syndicat, des déplacements qu'ils effectueront à leur profit.

# ARTICLE 7: BUDGET DU SYNDICAT

Les règles de la comptabilité publique s'appliquent à la comptabilité du Syndicat.

Il sera établi un budget pour l'eau potable et un budget pour l'assainissement.

Les budgets du Syndicat pourvoient aux dépenses de fonctionnement, de construction, d'exploitation et d'entretien des ouvrages.

Les fonctions de trésorier sont assurées par le trésorier de la trésorerie de Fontaine Française.

Le financement des budgets des syndicats est assuré par une redevance constituée :

- D'une part fixe (déterminée dans le règlement intérieur), destinée à couvrir les frais fixes d'exploitation (frais de fonctionnement indépendants des volumes distribués).
- D'une part variable indexée sur la consommation d'eau suivant les conditions fixées dans le règlement de service.

Pour l'eau potable, les consommations sont tirées de l'état fourni par le fermier chargé du prélèvement de l'eau brute et de la distribution de l'eau potable.

Cas particulier : pour les particuliers qui disposent d'une alimentation complémentaire (forage, puits), la consommation sera indexée sur le nombre de personnes présentes dans le foyer, suivant le barème fixé dans le règlement de service.

# ARTICLE 8: FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

#### 8.1: GENERALITES

Le syndicat se réunira au moins 2 fois par an.

Ne prendront part aux décisions relatives à l'assainissement collectif que les délégués des communes ayant délégué cette compétence au syndicat.

Le président est obligé de convoquer le comité, soit sur l'invitation du Préfet, soit sur demande du tiers au moins de ses membres.

Sauf urgence, les convocations doivent être adressées trois jours francs avant la date de la réunion.

Le comité syndical ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente.

Les séances du comité syndical et du bureau du comité sont publiques. Toutefois, le comité et le bureau peuvent décider de se réunir à huis clos à la demande du tiers des membres présents ou du président

# 8.2 : SECRÉTARIAT

ina pallationari — Principa di P a na manganta di Santa di Pallati

Le secrétariat est dirigé par un ou une secrétaire

Le secrétariat peut être délocalisé ailleurs qu'au siège social.

Le nombre d'heures et la rémunération sont définis et votés par le comité syndical.

La ou le secrétaire sera rémunéré(e) moitié par la partie eau, moitié par la partie assainissement du syndicat. Cette disposition pourra évoluer en fonction du mode de gestion que le syndicat choisira lors du renouvellement de l'affermage de l'eau

# **ARTICLE 9: VOTE DES DELIBERATIONS**

Les délibérations sont prises selon les modalités définies aux articles L.2120-20 et L.2121-21 du CGCT

# ARTICLE 10 : MODALITÉS D'ADHÉSION DE NOUVELLES COLLECTIVITÉS AU SYNDICAT

La demande d'adhésion d'une nouvelle collectivité s'effectue en application de l'article L.5211-18 du CGCT

# ARTICLE 11 : MODALITÉS DE RETRAIT DE COLLECTIVITÉS DU SYNDICAT

La demande de retrait d'une collectivité s'effectue en application des articles L.5211-19 et L.5212-29 à 1.5212-30 du CGCT.

Préfecture de la Côte-d'Or - 21-2022-06-03-00001 - Arrêté interpréfectoral portant modification des statuts du syndicat intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement de la Haute Vingeanne

# **ARTICLE 12: DISSOLUTION**

La dissolution du syndicat s'effectue en application de l'article L.5212-33 du CGCT.

# **ARTICLE 13: MODIFICATION DES STATUTS**

Les modifications de statuts s'effectuent en application des articles L.5211-17 du CGCT (modifications relatives aux compétences), L.5211-18 du CGCT (modification relatives au périmètre), L. 5211-19 du CGCT (modifications relatives au retrait d'une commune) et L5211.20 du CGCT pour le reste des modifications.

# **ARTICLE 14: VENTE D'EAU**

Sur proposition du fermier, la vente d'eau potable pourra être accordée à un syndicat ou une commune extérieure au syndicat qui en fait la demande. Cette décision sera soumise à l'approbation des membres du syndicat et facturée par le fermier.

Délibéré et voté par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et assainissement De la Haute Vingeanne en séance du 22 décembre 2021.

Le président vu et approuvé

Jean Noel TRUCHOT

Vu pour etre annexé. à l'arrête prefectoral du 0 3 JUIN 2022

La Duik v

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation, le Secrétaire Général

Frédéric CARRE

VU pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date du

CHAUMONT, le

Pour le Préfet, et par délégation,

Le Secrétaire Gén's de la Préfecture

W /

Waxence DEN NEIJER

# Préfecture de la Côte-d'Or

21-2021-11-23-00004

Arrêté n° 11149 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (MHRDC)





# Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

# Arrêté n° 11149 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (MHRDC)

Promotion du 1er janvier 2022

- VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;
- VU le décret n°88-309 du 28 mars 1988 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;
- VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Sur proposition de Monsieur le préfet,

## ARRETE

**Article 1er -** La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

# Médaille d'or

- Monsieur Daniel BAILLEUX Adjoint au maire, mairie de Gurgy-le-Château
- Monsieur Jacky DUPAQUIER Ancien maire, mairie de Velars-sur-Ouche
- Monsieur Michel MOUTRILLE Adjoint au maire, mairie d'Esbarres
- Monsieur Jean-Pierre REBOURGEON
   Maire honoraire, mairie de Merceuil

Préfecture de la Côte d'Or – Cabinet du Préfet – 53 rue de la Préfecture 21041 Dijon cedex tél : 03 80 44 64 00 – Fax : 03 80 30 65 12 – mél : <u>courrier@cote-dor.pref.gouv.fr</u>

Site internet : http://www.cote-dor.gouv.fr

# Médaille de vermeil

# - Monsieur Alain DESCOURVIERES

Adjoint au maire, mairie d'Esbarres

#### - Monsieur Bernard FOURNIER

Maire-adjoint honoraire, mairie de Merceuil

# - Monsieur Hervé POINTEREAU

Adjoint au maire, mairie de Velars-sur-Ouche

# Médaille d'argent

#### - Monsieur Lino BORTOLONI

Ancien adjoint au maire, mairie de Bussy-le-grand

#### - Monsieur Eric BRUEY

Adjoint au maire, mairie de Gurgy-le-Château

# - Monsieur Jean-Marie BRUEY

Maire, mairie de Gurgy-le-Château

#### - Madame Noëlle CAMBILLARD

Conseillère municipale, mairie de Talant

# - Monsieur Fernand GUIRAO

Conseiller municipal, mairie d'Esbarres

#### - Madame Sylviane PAUL

Maire, mairie de Ternant

# - Madame Christine RENAUDIN-JACQUES

Conseillère municipale, mairie de Talant

# - Madame Marie-Véronique ROBARDET

Conseillère municipale, mairie de Talant

#### - Madame Corinne SIRUGUE

Adjointe au maire, mairie d'Esbarres

# - Monsieur Joël THIBAULT

Adjoint au maire, mairie de Sainte-Marie-La-Blanche

**Article 2 -** La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

#### Médaille d'or

# - Madame Vingenzina ADELE

Adjoint administratif principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Monsieur Pascal ANGEBAULT

Technicien principal de 1ère classe, mairie de Fontaine-les-Dijon

# - Monsieur Rodrigue ANZALA

Manipulateur radio classe supérieure, CHU de Dijon

# - Monsieur Eric BARRAULT

Adjoint cadre hospitalier classe normale, CHU de Dijon

# - Monsieur Philippe BAUDENS

Brigadier chef principal, commune de Nuits-Saint-Georges

# - Madame Josselyne BERAUD

Attachée territoriale, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Dominique BERNACHY BARBE

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Marie-Pierre BERTOLOTTI

Rédactrice territoriale - secrétaire de mairie, commune de Velars-sur-Ouche

# - Monsieur Vincent BEUDET

Brigadier chef principal, commune de Dijon

#### - Monsieur Dominique BILHAUT

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

# - Monsieur Jean-Paul BISCH

Technicien hospitalier, CHU de Dijon

# - Monsieur Lionel BLONDEAU-TOINY

Technicien territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Aline BOUCHEROT

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, centre communal d'action sociale - Dijon

#### - Madame Nadine BOURGEON

Adjoint administratif principal 1ère classe, communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

#### - Madame Anne BOUVERET

Bibliothécaire territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Laurence BULLY

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Eric CAILLET

Agent de maîtrise territorial principal, département de la Côte-d'Or

# - Madame Colette CALTAGIRONE

Rédactrice territoriale, Dijon Métropole

# - Madame Sylvie CAMP-SENABRE

Rédactrice territoriale principale 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Isabelle CHAMPY

Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, commune de Nuits-Saint-Georges

# - Monsieur Jean-Marc CHAUCHE

Technicien territorial, département de la Côte-d'Or

## - Madame Sylviane CHEVALIER

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Élisabeth CLAUDON

Assistante médico-administrative classe supérieure, CHU de Dijon

# - Monsieur Marc CLEMENCE

Adjoint technique principal de 1ère classe, commune de Saint Apollinaire

#### - Madame Dominique CLERGUE

Directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux hors classe, maison de retraite Jeanne Pierret Carnot - Nolay

# - Monsieur Bernard CLOUX

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Isabelle COLIN

Rédactrice territoriale, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

# - Madame Sylvie COLLARD

Adjoint administratif principal 2ème classe, centre communal d'action sociale - Dijon

# - Madame Sylvie COLL

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Marie-Noëlle COREZ

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Anne-Marie CREMONA

Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Eric DECORBEZ

Manipulateur radio classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Christine DEFLANDRE

Aide-soignante auxiliaire de puériculture principale, CHU de Dijon

#### - Madame Élisabeth DELION

Agent territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Pascal DERIVET

Agent de maîtrise principal, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Sophie DURAND

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Adriana FANET

Agent territorial spécialisé d'école maternelle principal 1ère classe, commune de Chevigny-Saint-Sauveur

#### - Monsieur Pierre François

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Madame Fiona FROISSART

Professeure d'enseignement artistique hors classe, CA Le Grand Chalon - Chalon-sur-Saône

# - Madame Claire FROMENT BERTHOU

Administratrice territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Marc FROMENT BERTHOU

Directeur général adjoint, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Renée FRY

Adjoint administratif de 1ère classe, mairie de Fontaine-les-Dijon

#### - Madame Yolande GARES

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Laurent GASQUEZ

Agent de maîtrise principal, commune de Dijon

# - Monsieur Gilles GAUDILLAT

Technicien territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Edith GEST

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Madame Isabelle GOBBO

Rédactrice territoriale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Sylvie GOUSTIAUX

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Monsieur Jean-Pierre GRIGNARD

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Madame Sylvie HARMANGE

Adjoint administratif principal 1ère classe, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Monsieur Laurent HEC

Technicien supérieur hospitalier 1ère classe, CHU de Dijon

# - Madame Marie-Hélène HON

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Jean-Luc HUMBLIN

Agent de maîtrise principal, commune de Dijon

# - Madame Corine JACQUELINET

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Alain JOSSERAND

Adjoint technique principal 1ère classe, commune de Beaune

#### - Madame Évelyne KAIRIS

Assistante de conservation principale de 2ème classe, mairie de Fontaine-les-Dijon

# - Madame Agnès KAISER

Adjoint des cadres hospitalier de classe supérieure, maison de retraite Jeanne Pierret Carnot -Nolay

#### - Monsieur Dominique LAGARDE

Infirmier anesthésiste diplômé d'État cadre supérieur de santé paramédical, CHU de Dijon

#### - Madame Corinne LAGNEAU

Rédactrice territoriale principale 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Sandrine LAMBERET

Rédactrice territoriale principale 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Chantal LANNY

Agent des services hospitaliers qualifiée classe supérieure, CHU de Dijon

# - Monsieur Denis LANQUETIN

Ingénieur en chef classe exceptionnelle, CHU de Dijon

# - Monsieur Gérard LAUREAU

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Véronique LAURENCON

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Jean-Claude LE HENANFF

Adjoint territorial du patrimoine principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Claude LEJOUR

Ouvrier principal 1ère classe, CHU de Dijon

#### - Madame Brigitte LEVEQUE

Assistante de conservation principale de 1ère classe, mairie de Fontaine-les-Dijon

#### - Madame Pascale LOMBARD

Agent de maîtrise, commune de Dijon

# - Monsieur Pascal LONGHINI

Adjoint technique principal 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Monsieur Carlos LOPES

Agent de maîtrise principal, commune de Marcilly-sur-Tille

# - Madame Marie Aleth MAIRE

Assistante de conservation principale 1ère classe, commune de Dijon

# - Monsieur Laurent MANGEARD

Agent de maîtrise, CHU de Dijon

# - Madame Nelly MANIERE

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Madame Martine MARCHAND

Attachée territoriale, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Monsieur Patrick MARIE

Adjoint territorial du patrimoine principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Anne MARTINEZ

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Irène MARZANI

Secrétaire médicale, Hospices civils de Beaune

# - Madame Isabelle MEURIOT

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Catherine MEYNIEL

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Madame Corinne MICHOULIER

Attachée territoriale, Dijon Métropole

#### - Monsieur Claude MOISSENET

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Alain MONIN

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame Blandine MOREY

Technicienne hospitalière, Hospices civils de Beaune

#### - Monsieur Bruno MORIN

Ouvrier principal 2ème classe, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

## - Monsieur Gilles MUGGEO

Agent de maîtrise, commune de Longvic

# - Madame Chantal NARDIN

Bibliothécaire principale, commune de Saint Apollinaire

# - Madame Sylvie NOIROT

Adjoint administratif principal 1ère classe, communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

#### - Madame Catherine OBERTI

Rédactrice territoriale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Pascale OVERNEY

Sage-femme hors classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Dominique PANDAL

Directrice territoriale, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Philippe PARROT

Technicien principal 1ère classe, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

#### - Madame Mireille PAUTET

Attachée territoriale, commune de Marliens

#### - Monsieur Jacky PERRON

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Madame Brigitte PIERRE

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, centre communal d'action sociale - Dijon

#### - Madame Annecy PLOTKINE

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

## - Madame Agnès POTHERAT

Animatrice principale 1ère classe, centre communal d'action sociale - Dijon

#### - Madame Nadia REHAB

Rédactrice territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Élisabeth REILLANT

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Élisabeth RENARD

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Beaune

# - Monsieur Jean-Luc RENAUD

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Monsieur Gilles SABOURET

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Madame Katy SANCHEZ

Adjoint administratif principal 1ere classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Esteban SANSINENA

Conducteur ambulancier principal, CHU de Dijon

#### - Monsieur Lionel STURNER

Agent de maîtrise principal, Dijon Métropole

#### - Madame Carole TABOUREAU

Attachée territoriale, communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

# - Madame Sophie THIBAULT

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Véronique THIBEAULT

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Monsieur Pascal THOMAS

Adjoint technique territorial de 1ère classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nathalie TUIS

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Bruno VASTEL

Cadre de santé, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Claudine VEZINIER

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Michel VIARD

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Monsieur André VIROLLE

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

#### - Madame Annick WROBLESKI

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# Médaille de vermeil

# - Madame Sophie ALEXANDRE

Rédactrice territoriale principale 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Isabelle AMBROISE

Rédactrice territoriale territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Corinne ANDRÉ

Aide-soignante auxiliaire de puériculture principale, CHU de Dijon

# - Madame Béatrice AZELART

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

# - Monsieur Samuel BAULAND

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune d'Auxonne

# - Madame Marielle BEHAEGHEL

Agent des services hospitaliers qualifiée classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Dolorès BEKRI

Assistante de conservation principale 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Corinne BELIN

Puéricultrice hors classe, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Jean-Michel BELLANGER

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Marie-Christine BELLEUDY

Assistante d'enseignement artistique principale 1ère classe, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

#### - Monsieur Eric BENOIST

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Monsieur Didier BERNARD

Agent de maîtrise principal, commune de Dijon

#### - Madame Martine BERTHAUT

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Monsieur François BERTHOZ

Technicien territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nadia BIDAULT

Rédactrice territoriale, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

#### - Madame Christel BIZOUARD

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Bruno BLAISE

Adjoint technique principal 2ème classe, commune de Beaune

#### - Madame Geneviève BLANC

Infirmière de classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Monsieur Michel BLANCHARD

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Fabienne BOIVIN

Adjoint technique principal 1ère classe, communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

# - Monsieur Sylvain BONIFACE

Professeur d'enseignement artistique hors classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Emmanuel BORNE

Agent de maîtrise principal / responsable de restauration (2ème catégorie), région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Jean-Claude BORVON

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Sylvie BOURGEOIS

Attachée territoriale d'administration principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Monsieur Laurent BOURIANT

Ingénieur territorial en chef, département de la Côte-d'Or

# - Madame Michèle BOURON DUARTE

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Alphonse BRUNO

Adjoint technique principal de 1ère classe, commune de Marsannay-la-Côte

# - Madame Christine BYS

Cadre territoriale de santé 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Claudine CAISSE

Aide-soignante, CHU de Dijon

# - Monsieur Jean-Marc CAPUCCIO

Infirmier cadre de santé, CHU de Dijon

# - Madame Nathalie CARBONEL

Assistante socio-éducative, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Pascale CARILLON

Agent des services hospitaliers qualifiée classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Line CARPENTIER

Cadre de santé de 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Christelle CHAMELOT

Technicienne territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Jean-Pierre CHAPOUTOT

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Monsieur Hervé CHARLES

Infirmier classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Monsieur Jean-Claude CHATENET

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, Dijon Métropole

#### - Madame Muriel CHAUDAT

Adjoint administratif principal de 1ère classe, centre communal d'action sociale de Beaune

# - Madame Jocelyne CHAUVENET

Ouvrière professionnelle, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Philippe CHAVAGNE

Manipulateur radio classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Sandrine CHERREY

Adjoint administratif principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Muriel CHEVALIER

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

#### - Monsieur Ahsine CHILLA

Agent de maîtrise principal, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Fatima CHILLA

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Marie-Christine CHOQUET

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

## - Madame Malgorzata CICHON

Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe, commune de Quetigny

#### - Monsieur Christophe CIVRAIS

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Monsieur Yvan CLAVELIER

Infirmier, Hospices civils de Beaune

# - Madame Anne COLLIN

Cadre de santé supérieure, Hospices civils de Beaune

# - Madame Sylvie COLOMBET

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

## - Monsieur Patrice COMPAROT

Adjoint des cadres hospitaliers de classe normale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Dominique CONRATH

Cadre de santé, Hospices civils de Beaune

# - Madame Marylise CONTET

Directrice territoriale, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Denis CONTZLER

Attaché territorial, département de la Côte-d'Or

# - Madame Muriel COTTIN

Aide-soignante, CHU de Dijon

# - Madame Virginie COURTAUT SOURDILLAT

Rédactrice territoriale, Dijon Métropole

#### - Madame Delphine DAMOUR

Rédactrice territoriale principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nathalie DARGENT

Ingénieure territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Didier DEFAUT

Adjoint technique principal 1ère classe, communes de Varanges

# - Madame Belinda DE JESUS

Rédactrice territoriale principale 1ère classe - instructrice, région Bourgogne-Franche-Comté - Besancon

#### - Madame Stéphanie DELILLE

Adjoint administratif principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame Emmanuelle DEMOULIN

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Brigitte DESFAITS

Infirmière de classe supérieure, maison de retraite Jeanne Pierret Carnot - Nolay

# - Monsieur Laurent DESRUMAUX

Ouvrier principal 1ère classe, CHU de Dijon

#### - Madame Nathalie DEVAUD

Technicienne territoriale principale 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Arnaud DOUMERG

Agent de maîtrise principal, commune de Dijon

#### - Madame Françoise DRUHOT

Rédactrice territoriale, mairie de Fontaine-les-Dijon

#### - Madame Karine DUMONT

Adjoint administratif principal 2ème classe, Dijon Métropole

#### - Madame Isabelle DUPONT

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Monsieur Christophe DUTARD

Attaché principal, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Murielle FARION

Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Didier FERRIERE

Professeur d'enseignement artistique hors classe, commune de Dijon

#### - Madame Marie-Cécile FICHOT

Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Laurence FLAMAND

Attachée territoriale principale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Nadine FLEURY

Attachée territoriale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Marie-Pierre FORTIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Christelle FOULEY

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Dijon Métropole

# - Madame Laurence FOUQUET

Assistante médico-administrative classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Monsieur Dominique FROIDUROT

Adjoint technique territorial principal 2ème classe/agent spécialisé lycées, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Eric GARNIER

Technicien, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

# - Monsieur Gérard GASQ

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Sylvie GASQ

Adjoint administratif principal 1ere classe, Dijon Métropole

# - Madame Corinne GASQUEZ

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame Catherine GAUDRY

Adjoint administratif, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Patricia GAUTHERET

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Beaune

#### - Monsieur Daniel GEDOUX

Adjoint technique principal 1ère classe, commune de Quetigny

#### - Madame Marie-Claire GENOTTE

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Monsieur Thierry GIANNINI

Conducteur ambulancier, CHU de Dijon

#### - Madame Corinne GIBASSIER

Ouvrière principale 2ème classe, Hospices civils de Beaune

## - Madame Anne-Françoise GIMENEZ

Assistante socio-éducative, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Denis GIRARD

Attaché principal, commune de Nuits-Saint-Georges

#### - Madame Betty GLANDOR

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

# - Monsieur James GOUTTE

Agent de maîtrise principal, commune d'Auxonne

#### - Monsieur Sébastien GRAPPE

Agent de maîtrise principal, commune de Dijon

#### - Madame Valérie GRAS

Puéricultrice classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Nathalie GRESSOT

Assistante socio-éducative territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Laurent GRUT-DUBOIS

Agent de maîtrise principal, commune de Dijon

# - Monsieur Emmanuel GUENEAU

Infirmier anesthésiste diplômé d'État cadre de santé paramédical, CHU de Dijon

# - Madame Karine GUENOT

Adjoint administratif, Hospices civils de Beaune

# - Madame Béatrice GUERRIER-MAIRE

Assistante médico-administrative classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Annie GUILLEMIN

Rédactrice territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Claudine GUILLEMIN

Agent des services hospitaliers, Hospices civils de Beaune

# - Madame France GUILLEMIN

Attachée territoriale /chargée de mission usages numériques, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Christine GUILLEMINOT

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Monsieur Stéphane GUILLET

Agent de maîtrise, commune de Dijon

#### - Monsieur Franck GUILLON

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame Martine GUILLOU

Animatrice principale 1ère classe, centre communal d'action sociale - Dijon

#### - Monsieur Laurent HERT

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Catherine HUGUENIN

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Nathalie HUGUES

Infirmière, Hospices civils de Beaune

# - Madame Sandrine JACQUELINET

Adjoint administratif principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Isabelle IACQUELIN

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Denis JANTET

Brigadier chef principal, commune de Dijon

#### - Madame Isabelle JARLAUD

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

## - Monsieur François JEANNIARD

Technicien principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Patrick JOBE

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Liliane JOURDHEUIL

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Yolande KONIECZNY

Ouvrière principale 2ème classe, CHU de Dijon

#### - Madame Claudette LACROIX

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Marie-Odile LADANT

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

#### - Madame Mariele LAGAIN

Agent territorial spécialisé école maternelle principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Madame Marielle LALARME

Adjoint administratif 1ère classe, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

# - Madame Florence LANDOIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Évelyne LANET

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Madame Valérie LAUDET

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Nadine LAUER

Adjoint administratif principal de 1ère classe, commune de Beaune

#### - Monsieur Didier LAYE

Ingénieur territorial principal, département de la Côte-d'Or

# - Madame Reine LEBLEU

Cadre supérieure socio-éducative territoriale, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Thierry LEBREUIL

Adjoint technique territorial principal 1ère classe/agent spécialisé lycées, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Chantal LEFEBVRE

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Patrick LEGROS

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Madame Sylvie LE SCODAN

Puéricultrice hors classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Nelly LESCOT

Adjoint administratif territorial principal 1ere classe/agent d'accueil standard, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Laurence LIEGE

Adjoint administratif principal de 1ère classe, communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône

#### - Monsieur Franck LIEGEON

Agent de maîtrise, commune de Dijon

#### - Madame Christelle LOEW

Agent territorial spécialisé école maternelles principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Monsieur Pascal LORY

Agent de maîtrise territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Martine LUX

Adjoint technique territorial principal 1ère classe/magasinière atelier pédagogique, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Laurence MAIRE

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Brigitte MAITREJEAN

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Beaune

#### - Monsieur Philippe MAL

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame France MANIEZ

Rédactrice territoriale, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

#### - Monsieur Gérald MARTENOT

Technicien hospitalier, CHU de Dijon

#### - Madame Sylvie MARTIN

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Karine MASUYER

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

# - Madame Karine MATHEY

Ouvrière principale 1ère classe, EHPAD de LAIGNES

#### - Madame Monique MENEGHEL

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Madame Anne MERCIER

Professeure d'enseignement artistique hors classe, commune de Dijon

#### - Madame Corinne MIELLE

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Didier MIGNOTTE

Technicien territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Thierry MISSLIN

Adjoint technique principal 1ère classe, Dijon Métropole

# - Monsieur Lionel MOINET

Agent de maîtrise, commune de Dijon

# - Monsieur Marc MOISSENET

Adjoint technique principal 1ère classe, Dijon Métropole

# - Madame Nadia MONOT

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Isabelle MORANT

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Michèle MORET

Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Sylvie MORIANO-NIETO

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Pascale MORINIERE

Adjoint administratif principal 1ère classe, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

# - Madame Chantal MOUSSERON

Agent territorial principal 1ère classe spécialisé écoles maternelles, commune de Dijon

## - Madame Corinne NACIR DELHOSTE

Infirmière de classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Christine NIPORTE

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Sébastien NOBLOT

Technicien territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur François PACAUT

Ouvrier professionnel, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Sylvie PANETIER

Adjoint technique territorial 1ère classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Madame Frédérique PARIS

Directrice territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Pascal PATE

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame Valérie PEREZ

Infirmière, Hospices civils de Beaune

# - Madame Brigitte PERNIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Philippe PEUCH

Masseur kinésithérapeute, Hospices civils de Beaune

# - Madame Muriel PICARD

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Monsieur David PINOT

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, commune de Dijon

## - Madame Jeanine PIVARD

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Madame Isabelle POCHERON

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Corinne PORTE-BERTHOUX

Attachée territoriale, mairie de Fontaine-les-Dijon

# - Madame Clarisse POTOT

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Laurence PUCCIANTI

Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nadine RAIMBERT

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Florence RANCHOUX

Adjoint administratif principal 1ère classe, commune de Talant

#### - Monsieur Florian RATEAU

Agent de maîtrise principal, commune de Beaune

#### - Monsieur Pascal RATHY

Chef de police municipale, commune de Dijon

# - Monsieur Farid REHAB

Agent de maîtrise territorial principal, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Isabelle REVY

Manipulatrice radio, Hospices civils de Beaune

# - Madame Laure RIVIERRE

Professeure d'enseignement artistique hors classe, commune de Dijon

## - Monsieur David ROBALDO

Brigadier chef principal, commune de Longvic

# - Monsieur Patrick ROBERT

Éducateur principal des activités physiques et sportives 1ère classe, commune de Dijon

# - Monsieur Pascal ROUSSEAU

Technicien principal 1ere classe, commune de Dijon

#### - Madame Martine ROVET

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Laurent ROYER

Agent maîtrise principal, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

#### - Monsieur Philippe RUELLE

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Olivier SAGE

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Danielle SANTIER

Éducatrice de jeunes enfants, commune de Saint Apollinaire

#### - Monsieur Emmanuel SEGAUX

Technicien principal 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Madame Fabienne SELFTSICK

Ouvrière principale 2ème classe, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Monsieur Dominique SENABRE

Agent de maîtrise principal, Dijon Métropole

# - Monsieur Jean-Pierre SILLY

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, mairie de Semur-en-Auxois

## - Madame Isabelle SIMON

Rédactrice territoriale, commune de Dijon

# - Madame Brigitte SOLIOT

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Beaune

## - Madame Valérie SOUHAIT

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

# - Madame Magali SUTER

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

## - Madame Christine TARTERET

Adjoint technique, communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val de Saône

#### - Madame Françoise TAUBATY

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

## - Madame Chantal TERREAU

Rédactrice territoriale, département de la Côte-d'Or

## - Madame Francine THIRIET

Infirmière S.G. de grade 2 ISGS, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Cécile TREMEAU

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# Monsieur José TRIGO

Technicien supérieur hospitalier 1ère classe, CHU de Dijon

# - Madame Laurence TROCHET

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Corinne TRONCI

#### - Madame Aurélie VADOT

Adjoint administratif principal 1ère classe, commune de Dijon

## - Madame Maryline VAUCHEZ

Aide-soignante, CHU de Dijon

#### - Madame Aurélie VELASCO

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Frédéric VERJAT

Agent de maîtrise principal, commune de Quetigny

#### - Madame Sophie VERNIER

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

# - Monsieur Alain VERRIERE

Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Marie Laure VIGNON

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

#### - Monsieur Christian VITOUX

Ouvrier principal 1ère classe, CHU de Dijon

#### - Monsieur Bruno VOUILLON

Ingénieur territorial en chef, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Christian WOLFF

Professeur d'enseignement artistique hors classe, commune de Dijon

## Médaille d'argent

#### - Madame Karine ALIXANT

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

## - Madame Chantal ALIX

Agent territorial spécialisé principal 1ère classe, commune de Dijon

## - Monsieur José ALMEIDA

Attaché principal, commune de Dijon

#### - Monsieur David ALVAREZ

Agent de maîtrise territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Alexandra ARNAUD

Infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat cadre de santé paramédical, CHU de Dijon

# - Madame Florence AUBERT WINLING

Attachée territoriale, Dijon Métropole

#### - Madame Sylvie AUGUEUX

Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, EHPAD de Laignes

# - Monsieur Cédric AULOY

Directeur territorial - directeur adjoint, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Catherine BAILLET

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Sébastien BAILLET

Technicien principal de 1ère classe - responsable moyens généraux, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

# - Monsieur Philippe BALDON

Brigadier chef principal, commune de Dijon

# - Madame Marie-José BANOS

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Sandrine BARBOTTE

Agent territorial spécialisé principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Valérie BASILETTI

Adjoint technique territorial principal 1ère classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nadine BAUDIN

Ingénieure territorial principale, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Céline BAUDOT

Aide-soignante, CHU de Dijon

# - Madame Karine BECHE

Infirmière anesthésiste diplômée d'État cadre de santé paramédicale, CHU de Dijon

## - Monsieur Karim BEL HADI

Adjoint d'animation principal 2ème classe, commune de Longvic

## - Monsieur Sébastien BENAGES

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Delphine BERBEY

Éducatrice de jeunes enfants, commune de Dijon

# - Madame Véronique BEREZIAT

Assistante socio-éducative, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nathalie BERNADAUX

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Delphine BERNARD

Infirmière, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Patrick BERNARD

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, Dijon Métropole

## - Madame Stéphanie BESSIERE

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Pascal BIERRY

Agent de maîtrise territorial principal, département de la Côte-d'Or

## - Madame Valérie BILLELEAU

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe/assistante de direction générale, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Céline BILLET

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

#### - Monsieur Christophe BINET

Ouvrier professionnel, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Emmanuelle BISI

Aide-soignante, CHU de Dijon

# - Madame Stéphanie BLAISON

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Madame Virginie BLANCHARD

Ingénieure, commune de Montbard

# - Madame Évelyne BLONDEAU

Agent de maîtrise / gardienne de déchetterie, SITCOM de la zone de Dole - Brevans

# - Madame Sylvie BLONDELLE

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Valérie BLONDON

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Stéphane BOBIGEAT

Adjoint technique principal 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Monsieur Fabrice BOCQUET

Adjoint technique principal 1ère classe, commune de Quetigny

#### - Madame Isabelle BOEUF

Cadre de santé 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Cécile BOISSEAU

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

#### - Monsieur Joël BONIN

Technicien hospitalier, CHU de Dijon

# - Madame Delphine BONNIN

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

# - Madame Nathalie BORNIER

Agent de maîtrise, commune de Dijon

#### - Monsieur Sébastien BORNOT

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

# - Monsieur Frédéric BORTOLOTTI

Ouvrier professionnel, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Aude BOS

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Madame Isabelle BOSSU

Aide médico-psychologique, centre hospitalier de Chagny

#### - Madame Antonia BOTAS FERNANDEZ

Adjoint technique territorial, commune de Dijon

# - Madame Fatima BOUCHAABA

Aide-soignante, CHU de Dijon

# - Monsieur Philippe BOUILLOTTE

Brigadier chef principal, commune de Dijon

#### - Madame Fanny BOUTHEON

Attachée territoriale, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Christophe BOUVRET

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Marsannay-la-Côte

# - Madame Nathalie BOUVRET

Agent des services hospitaliers qualifiée classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Marie-France BREDELLE

Adjoint administratif, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Sylvie BRIERE

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, commune de Longvic

#### - Madame Mireille BROUSSEAU MOUGEL

Assistante d'enseignement artistique principale 2ème classe, commune de Longvic

## - Madame Audrey BRULE

Attachée territoriale, commune de Dijon

#### - Madame Anne Laure BRUNET

Secrétaire médicale, Hospices civils de Beaune

## - Madame Laurence BRUNOT

Puéricultrice 3ème grade, CHU de Dijon

# - Monsieur Joachim CAETANO

Agent de maîtrise territorial, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Sébastien CAETANO

Agent de maîtrise territorial, département de la Côte-d'Or

# - Madame Chantal CAMACHO

Infirmière 1er grade, CHU de Dijon

#### - Monsieur Frédéric CAMPANA

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Saint Apollinaire

#### - Madame Aurélie CANET

Adjoint d'animation principal 1ère classe, commune de Longvic

#### - Madame Colette CARDINAL

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Christophe CARNET

Adjoint administratif, commune de Dijon

#### - Monsieur Laurent CARTIER

Agent de maîtrise territorial principal, département de la Côte-d'Or

# - Madame Séverine CATINOT

Adjoint administratif, Dijon Métropole

#### - Madame Nicole CAUCASE

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Anne-Marie CAUME

Adjoint administratif principal 1ère classe, Dijon Métropole

# - Madame Sophie CHAMAK

Masseuse kinésithérapeute classe normale titulaire, centre hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône

#### - Madame Anne-Laure CHANUSSOT

Puéricultrice hors classe, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Philippe CHAPEY

Brigadier chef principal, commune de Dijon

# - Monsieur Guy CHARLOPIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Isabelle CHARNAY

Sage-femme 2ème grade titulaire, centre hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône

# - Madame Ophélie CHARRON

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Vanessa CHATRENET

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Sophie CHEMIN

Adjoint technique principal 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Madame Véronique CHEVAILLER

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Christine CHEVALIER

Médecin territorial 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Karine CHEVEAUX

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Laurence CHEVRIER

Attachée territoriale principale, mairie de Fontaine-les-Dijon

# - Monsieur David CHEVROT

Agent des services hospitaliers qualifié, CHU de Dijon

#### - Madame Édith CHOUMILOFF

Attachée territoriale principale - directrice déléguée, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Sarah CLAIROTTE

Agent territorial spécialisé écoles maternelles principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Sandrine CLERY

Assistante médico-administrative, CHU de Dijon

# - Madame Fabienne COLLARD

Adjoint territorial d'animation, commune de Sainte-Colombe-sur-Seine

# - Monsieur Laurent COLLET

Technicien territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

## - Madame Sylvie COLLET

#### - Monsieur Pascal COLLOT

Adjoint technique principal de 2e classe, commune de Bretigny

#### - Madame Francine COMPAROT

Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Pascale COQUEMONT

Puéricultrice 3ème grade, CHU de Dijon

#### - Madame Geneviève COQUIARD

Masseuse kinésithérapeute classe supérieure titulaire, centre hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône

# - Madame Virginie CORDELIER

Assistante médico-administrative, CHU de Dijon

#### - Madame Christelle CORDON

Adjoint administratif principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Nathalie CORPET

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Nathalie CORROT

Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

## - Madame Véronique CORTEZ

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Caroline COURTOIS-FOUCARD

Attachée territoriale, commune de Dijon

#### - Madame Sylvie COUTEILLE

Adjointe technique principale 1ère classe, centre communal d'action sociale - Dijon

# - Monsieur Gerald COUTIER

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Saint Apollinaire

# - Madame Magali DALL'O

Infirmière anesthésiste, Hospices civils de Beaune

## - Madame Anne DAMOTTE

Assistante socio-éducative territoriale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Karine DANIERE

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

#### - Madame Carolina DA SILVA DUARTE

Agent des services hospitaliers qualifie de classe supérieure, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Chrystelle DAVID

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Madame Géraldine DAVIGNY

Aide-soignante principale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Delphine DEFONTAINE-FRERE

Adjoint administratif principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Monsieur Philippe DE GIRVAL

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Magali DEGRANGE

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Alexandre DELETTRE

Manipulateur radio classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Fanny DELHAYE

Aide-soignante, CHU de Dijon

#### - Madame Christelle DENIEL

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Thierry DEPINOY

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Cécile DESAUTEE

Adjoint administratif principal 1ère classe, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

# - Monsieur Christophe DESBROSSES

Rédacteur territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Valérie DESJACQUES

Éducatrice de jeunes enfants, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

## - Monsieur Cyril DESMURS

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

#### - Madame Ghislaine DIGONNET

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Valérie DOLAT

Adjoint administratif principal de 1ère classe, commune de Beaune

#### - Monsieur Francis DORCY

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Catherine DOREY

Adjoint administratif territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Aimée DOUCHE

Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Dijon

# - Madame Évelyne DUBARD

Adjoint administratif principal 1ere classe, commune d'Esbarres

#### - Madame Sandrine DUBIEF

Attachée territoriale, Dijon Métropole

# - Madame Fanny DUBOIS

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Fanny DUGIED

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Karine DUHAMEL

Rédactrice territoriale, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Ronan DURAND

Attaché territorial principal, communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

# - Madame Virginie DURAND

Infirmière 1er grade, CHU de Dijon

## - Madame Anne EARITH

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Carine Marie EHRHARDT

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

# - Monsieur Patrice EMONOT

Adjoint technique, commune de Montbard

# - Monsieur Gérome ENGEL

Brigadier chef principal, commune de Dijon

#### - Monsieur Samuel ERARD

Aide soignant, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Et Tahra ES SADDIKI

Adjoint technique principal 2ème classe, commune de Talant

#### - Madame Karine ESTIVALET-LAURENT

Adjoint administratif principal de 1ère classe, commune de Marcilly-sur-Tille

#### - Monsieur Hervé FEBVRE

Adjoint technique principal 1ère classe, commune de Marsannay-le-Bois

# - Monsieur Manuel FERREIRA

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Barbara FEVRE

Assistante socio-éducative territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Olivier FEVRE

Brigadier chef principal, commune de Dijon

# - Monsieur Louis FOREY

Ouvrier professionnel, Hospices civils de Beaune

## - Madame Stéphanie FORNAL

Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Dijon

## - Madame Colette FOUROT

Ouvrière principale 2ème classe, CHU de Dijon

# - Monsieur Arnaud FRACHET

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

# - Madame Angélique FRANCHI

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nadine FRERE

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Sylvie FRISON

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Sandrine FROGNET

Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe, mairie de Fontaine-les-Dijon

#### - Monsieur Hervé GALAS

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Isabelle GALLAND

Agent des services hospitaliers qualifié, CHU de Dijon

## - Madame Magali GARDIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Magali GARDOT

Aide-soignante, CHU de Dijon

# - Madame Élisabeth GARES

Agent de maîtrise, Dijon Métropole

# - Madame Patricia GARNIER

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Thibault GARNIER

Agent de maîtrise territorial principal, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Patricia GAUDET

Ingénieure en cheffe/ chargée de mission égalité-diversité, région Bourgogne-Franche-Comté - Besancon

# - Madame Laurence GAUDILLAT

Adjoint d'animation principal 1ère classe, centre communal d'action sociale de Longvic

# - Monsieur Mikael GAUDIN

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Denis GAUTHERON

Rédacteur principal 1ère classe, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

#### - Monsieur Stéphane GAUTIER

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Laurence GENILLEAU

Rédactrice territoriale principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Philippe GENTY

Adjoint technique principal 1ère classe, Dijon Métropole

# - Madame Florence GERARD

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Madame Françoise GERMAIN GILLET

Puéricultrice hors classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Geneviève GERNOLLES

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

## - Monsieur Christophe GESLAIN

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

#### - Monsieur Alain GIDA

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Monsieur Frédérique GIL

Agent territorial spécialisé écoles maternelles principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Monsieur Jean Jacques GIRAUDET

Éducateur des APS principal 2ème classe, commune de Longvic

#### - Madame Hélène GIRAUDON

Technicienne de laboratoire classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Stéphanie GIRAUD

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Monsieur Patrick GIROT

Agent de maîtrise 1ère catégorie, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Alexandra GONCALVES SANTANA

Secrétaire médicale, Hospices civils de Beaune

# - Madame Sandrine GRANDVEAU

Puéricultrice hors classe, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

# - Madame Nelly GRESPI

Adjoint technique territorial principal 2ème classe des établissements d'enseignement, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Myriam GUERMONPREZ

Ingénieure principale, Dijon Métropole

# - Monsieur Laurent GUILLAUMAIN

Infirmier anesthésiste diplômé d'État 1er grade, CHU de Dijon

#### - Madame Claudette GUILLAUME

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Guislaine GUITTARD

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Isabelle GUYARD

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Jean Christophe HALLER

Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, commune de Longvic

# - Madame Angélique HAMADI

Agent des services hospitaliers qualifiée, CHU de Dijon

#### - Monsieur Gilles HAMART

Adjoint technique principal 2ème classe, commune de Beaune

#### - Madame Corinne HAZET

Agent territorial spécialisé écoles maternelles principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Virginie HEINZELMANN

Assistante maternelle, commune de Dijon

# - Monsieur Fabrice HEITZMANN

Attaché hors classe, Dijon Métropole

#### - Madame Aurélie HERLIN

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Monsieur Claude HERVEY

Éducateur APS principal 2ème classe, commune de Beaune

## - Monsieur Ali HORRI

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Nicolas HUGUET

Attaché territorial, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Monsieur Philippe HUOT

Conducteur ambulancier, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Katia HUSIANYCIA

Infirmière 2ème grade, CHU de Dijon

# - Madame Rosinda INOCENCIO

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

#### - Madame Marie-Thérèse IRIART SARRUT

Assistante médico-administrative classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Aicha IZIMER

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Sylvie JACQUENET

Infirmière cadre de santé paramédical, CHU de Dijon

## - Madame Colette JEAN-DASSOU

Agent des services hospitaliers qualifiée classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Brigitte JEANNET DE THANDT

Animatrice principale 1ère classe, commune de Longvic

# - Madame Delphine JULIEN

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Dijon Métropole

# - Monsieur Patrick JULLIN

Adjoint technique principal 2ème classe, mairie de Fontaine-les-Dijon

# - Monsieur Said KACHIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Chantal KELATI

Adjoint administratif, commune de Montbard

# - Madame Pascale KLEIN

Agent social territorial principal 1ère classe, commune de Dijon

# - Madame Carole KURZMANN

Puéricultrice cadre de santé paramédicale, CHU de Dijon

# - Madame Maud KWAPINSKI

Agent territorial spécialisé école maternelle principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Laurent LABACHE

Attaché territorial principal, département de la Côte-d'Or

# - Madame Patricia LACAILLE

Adjoint technique principal 2ème classe, commune de Longvic

# - Madame Anne LAEMMLE

Assistante de conservation principale 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Florence LAGNEAUX

Assistante médico-administrative, CHU de Dijon

# - Madame Nora LAHOUCINE

Adjoint administratif principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Sandrine LAIR

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Frédérick LAISSUS

Infirmier cadre de santé paramédical, CHU de Dijon

# - Madame Sylvie LAJEANNE

Agent de service hospitalier qualifié, maison de retraite Jeanne Pierret Carnot - Nolay

#### - Monsieur Yannick LAMANDE BOURNIER

Éducateur de jeunes enfants, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Laurent LAMONICA

Adjoint technique principal 2e classe, commune de Beaune

# - Madame Karine LANGE

Adjoint administratif principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Adeline LANIER

Rédactrice territoriale, commune de Saint Apollinaire

#### - Monsieur Fabrice LANIER

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Nadine LARGET

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Sophie LEBLANC

Adjoint administratif principal 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Madame Sylvie LECUYER

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Florian LEDUCQ

Agent de maîtrise territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Aline LEGER

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Madame Sarah LEGUY

Assistante socio-éducative, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Jean-Pierre LEMARCHAND

Technicien territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Peggy LE NIZERHY

Directrice territoriale/ Directrice générale administratif, Beaune Côte et Sud - Communauté de Beaune-Chagny-Nolay

#### - Monsieur Patrick LEPAGNOT

Technicien principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Madame Sonia LETELLIER-BROYEZ

Adjoint administratif principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Monsieur Luc LE THOREL

Ingénieur principal/chargé de mission études, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Eric LIEUTET

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Madame Estelle LIMOUSIN

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Anne LOMBARDET

Adjoint administratif principal 2ème classe, Dijon Métropole

# - Madame Sylvie LOMBARD

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

## - Madame Aude LOUIS

Assistante socio-éducative, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Michel LUCOTTE

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Lise MALBEC

Sage femme, Hospices civils de Beaune

# - Madame Aline MARCHAND

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Dijon Métropole

# - Madame Françoise MARCHON

Adjoint administratif principal de 1ère classe, commune de Marcilly-sur-Tille

# - Madame Claire MARIN

Attachée territoriale conservatrice de patrimoine/chef de service documentation, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Madame Céline MARTIN

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Fabienne MARTINET

Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Sandra MATHIEUX

Infirmière, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Franck MAURON

Agent de maîtrise territorial principal, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Caroline MAZEAU

Aide médico-psychologique, centre hospitalier de Chagny

#### - Monsieur Jean-Jacques MAZOUE

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, commune de Dijon

## - Madame Clarisse MEUNIER

Assistante de conservation principale 1ère classe, commune de Beaune

#### - Madame Marie-Pierre MEUNIER

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Helga MEVESENT

Adjoint administratif principal 2ème classe, commune de Talant

#### - Madame Maria Da Conceicao MICHAUD

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Catherine MICHAUX

Adjoint technique, commune de Montbard

## - Madame Clotilde MIGLIIORINI

Adjoint administratif, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

## - Madame Sylvie MIKOLAJCZAK

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Jocelyne MILLANVOYE

Agent des services hospitaliers, Hospices civils de Beaune

#### - Monsieur Denis MONIN

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Sylvie MONTARNIER

Adjoint administratif, Hospices civils de Beaune

# - Madame Stéphanie MONTUELLE

Aide-soignante, Hospices civils de Beaune

# - Monsieur Yvon MONVAILLIER

Agent des services hospitaliers, Hospices civils de Beaune

# - Madame Marie MOREAU

Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe, commune de Dijon

# - Madame Nadège MORET

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

#### - Madame Yveline MORLET

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Christophe MOROT

Ingénieur territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Jean Paul MOUCHET

Ingénieur territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Lhoussaine MOURTADA

Technicien, Dijon Métropole

# - Madame Yamna MOUSSA BELHADJ

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Dijon Métropole

#### - Madame Marie-France NARBOUX

Attachée territoriale, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Delphine NICOLAS

Adjoint administratif, commune de Dijon

#### - Madame Laurence NICOLIN

Agent territorial principal 1ère classe spécialisé écoles maternelles, commune de Dijon

# - Monsieur Jérôme NOTO LA DIEGA

Éducateur principal des activités physiques et sportives 1ère classe, commune de Dijon

## - Monsieur Farid NOUAR

Adjoint technique principal 2ème classe, office public de l'habitat de la Côte-d'Or - Dijon

#### - Madame Catherine OLANDA

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Stéphanie OLLER

Infirmière de classe supérieure, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Margaret Orla ONGANIA

Puéricultrice 3ème grade, CHU de Dijon

## - Monsieur Christophe PACOT

Éducateur principal de 2ème classe, commune d'Auxonne

#### - Monsieur Murielle PADILLA

Adjoint du patrimoine principal 1ère classe, commune de Longvic

# - Monsieur Damien PALLANT

Ingénieur, Dijon Métropole

# - Madame Sophie PANNETIER

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, Dijon Métropole

# - Madame Anne PASQUET

Attachée territoriale de conservation du patrimoine, commune de Autun

## - Madame Valérie PAVELOT

Infirmière, Hospices civils de Beaune

# - Madame Myriam PECOURT

Assistante socio-éducative, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Peggy PERDRISET

Attachée territoriale principale, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur William PERION

Agent de maîtrise principal, commune de Beaune

## - Madame Nathalie PERRAUDIN

Assistante socio-éducative, centre communal d'action sociale de Montbard

# - Madame Marion PETIT

Adjoint administratif, commune de Montbard

# - Madame Maryline PETIT

Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe, commune de Dijon

## - Madame Muriel PIERRE

Attachée territoriale, communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

# - Monsieur Daniel PINAULT

Ouvrier principal 2ème classe, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Sonia PIOT

Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, commune de Longvic

#### - Monsieur Arnaud PIRON

Technicien territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Nelly PITOIZET

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

## - Monsieur Frédéric POINSOT

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Fabienne POIRIER

Adjoint technique principal 1ère classe, commune de Beaune

#### - Monsieur Ludovic POUPON

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Liliane POURTIER

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Saint Apollinaire

# - Madame Carine QUENOT

Agent territorial principal 2ème classe spécialisé écoles maternelles, commune de Dijon

#### - Madame Christelle RABIET

Adjoint technique principal 2ème classe, Dijon Métropole

# - Monsieur Tayeb REHAB

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Muriel REIMBOLD

Rédactrice territoriale, commune de Dijon

#### - Madame Marie-Pierre RENARD

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

## - Monsieur Richard RENAUD

Technicien territorial, département de la Côte-d'Or

# - Madame Florence REROLLE-ROUSSEL

Attachée territoriale, commune de Saint Aubin

# - Monsieur Christophe RETY

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

## - Madame Fanette RHODDE

Adjoint d'animation principal 2ème classe, commune de Longvic

# - Madame Rachelle RHODDE

Adjoint d'animation principal 2ème classe, commune de Longvic

# - Madame Nathalie RIBEIRO

Assistante socio-éducative principale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Ludovic RIBOLLET

Moniteur-éducateur principal, département de la Côte-d'Or

# - Madame Sylvie RICHARD PAUTHIER

Adjoint territorial du patrimoine, commune de Dijon

#### - Madame Claudine RICHE

Rédactrice territoriale principale 2ème classe, commune de Bretigny

# - Madame Évelyne RIEFENSTAHL

Adjoint administratif principal 1ere classe, commune de Dijon

# - Monsieur Sylvain RIFFARD

Ingénieur en chef, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Philippe RIGAULT

Agent de maîtrise territorial, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Raphaël RIVIERE

Infirmier 2ème grade, CHU de Dijon

# - Monsieur Philippe ROMANSKI

Brigadier chef principal, commune de Dijon

#### - Monsieur Stéphane RONAT

Adjoint technique territorial, commune de Dijon

#### - Monsieur François ROSSO

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, commune de Dijon

#### - Madame Charlyne ROTH

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Madame Nathalie ROUANET

Ingénieure territoriale principale, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Nathalie ROY

Éducatrice de jeunes enfants 1er groupe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Orane SALIGNON

Agent territorial principal 2ème classe spécialisé écoles maternelles, commune de Dijon

#### - Madame Nathalie SANSALONI

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Madame Jacqueline SAVOI

Assistante-familiale, département de la Côte-d'Or

# - Madame Charlotte SAVY

Attachée territoriale, département de la Côte-d'Or

#### - Monsieur Nicolas SCANDAGLIATO

Agent de maîtrise principal, commune de Beaune

#### - Madame Virginie SCEVOLAT

Technicienne paramédical territoriale de classe supérieure, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Valérie SCHERER-ROUX

Infirmière de bloc opératoire diplômé d'État 3ème grade, CHU de Dijon

# - Madame Florence SCHUTZ

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Laurent SIGNORET

Éducateur principal des activités physiques et sportives 1ère classe, commune de Dijon

## - Madame Marie-Pierre SIMON

Agent des services hospitaliers qualifiée classe supérieure, CHU de Dijon

# - Madame Isabelle SKOWRONEK

Infirmière classe supérieure, CHU de Dijon

#### - Monsieur Boris STERLE

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur Vincent SUILLOT

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

# - Madame Séverine TEIXEIRA

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Véronique THIBEAULT

Aide-soignante, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

# - Madame Catherine THIBERT

Adjoint administratif principal 2ème classe, CHU de Dijon

# - Madame Christine THOMAS

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

# - Monsieur Jean-Noël THOMAS

Ingénieur territorial principal, département de la Côte-d'Or

# - Madame Dominique TIREL

Rédactrice territoriale principale 1ère classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

## - Madame Brigitte TISSOT

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Monsieur Fabrice TIXIER

Ingénieur, Hospices civils de Beaune

#### - Madame Corinne TOSSENG

Adjoint technique territorial principal 1ere classe, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

## - Madame Sylvie TRANCHANT

Adjoint technique principal de 2ème classe, commune de Saint Apollinaire

#### - Madame Mireille TURC-ARNOUX

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

# - Monsieur Fabrice VADOT

Adjoint technique principal 2ème classe, communauté de communes Auxonne-Pontailler-Val-de-Saône

#### - Monsieur Laurent VADOT

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

# - Madame Virginie VASCONCELOS

Animatrice, commune de Dijon

# - Monsieur Laurent VERGER

Ingénieur principal/charge de mission développement territorial animation, région Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

#### - Monsieur Pascal VERSTRAETE

Technicien territorial, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Marie-Odile VIALE

Agent social principal de 2ème classe, commune de Saint Apollinaire

#### - Madame Lætitia VICENTE

Adjoint administratif principal 2ème classe, Dijon Métropole

#### - Monsieur Sébastien VIEIRA

Technicien territorial principal 1ère classe, département de la Côte-d'Or

#### - Madame Évelyne VIGNON

Aide-soignante principale, CHU de Dijon

# - Madame Patricia VILA

Agent d'entretien qualifié, Hospices civils de Beaune

## - Monsieur Laurent VILLIEN

Éducateur APS principal 1ère classe, commune de Beaune

# - Monsieur Eric VIROULAUD

Gardien brigadier, commune de Beaune

# - Monsieur Bertrand VITEAU

Brigadier de police municipale, commune de Dijon

#### - Madame Laure VOISIN

Adjoint administratif, centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Vitteaux

## - Monsieur Michel VUILLERMOZ

Responsable de résidence, ADOMA - Dijon

#### - Madame Brigitte WEILL

Agent de maîtrise, commune de Dijon

## - Monsieur David WROBEL

Adjoint technique des établissements d'enseignement principal 2ème classe, département de la Côte-d'Or

# - Monsieur El Hassan YACHOU

Ouvrier principal 2ème classe, CHU de Dijon

#### - Madame Othilya ZENASNI

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, commune de Dijon

#### - Monsieur Khalil ZERDOUK

Animateur, commune de Dijon

#### - Madame Marie ZIMA

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, commune de Dijon

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte-d'Or. Dijon, le 23 novembre 2021 Le préfet, SIGNÉ Fabien Sudry <u>Voies et délais de recours</u> – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

# Préfecture de la Côte-d'Or

21-2021-12-16-00002

Arrêté n° 11225 portant attribution de la médaille d'honneur du travail (MHT)



# Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

# Arrêté n° 11225 portant attribution de la médaille d'honneur du travail (MHT)

Promotion du 1er janvier 2022

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;

VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;

VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population;

VU la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail;

VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur da travail;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;

A l'occasion de la promotion du 01 janvier 2022;

Sur proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

#### ARRETE

#### Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

# - Monsieur AGROUR Hassan

Cariste, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame ALEXIS Sonia

Employée de Banque, SOCIETE GENERALE (LIBERTE), DIJON.

#### - Madame ALI-TISSIER Angélique

Technicienne Assurance Qualité, DELPHARM, QUETIGNY.

# - Monsieur ARDIOT Cédric

Technicien Usinage, PROTEOR S.A, SEURRE.

#### - Madame AST Aurélie

Technicienne RH, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame AUBERT Valérie

Responsable de Département, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

# - Madame AUDOIN Angélique

Responsable Service Stratégique, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

# - Madame AUGER Nathalie

Secrétaire, UGECAM ITEP ASSOCIATION FOYER DE DOMOIS, FENAY.

## - Monsieur BAAZIZ Aziz

Conducteur de Process, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

# - Monsieur BACHELLERIE Stève

Chef de Chantier, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Madame BACHUT Emmanuelle

Assistante de Service Social, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

# - Monsieur BAILLY Gary

Aide Calorifugeur, CRIT ARC LES GRAY, ARC LES GRAY.

# - Madame BALOUTCH Eve

Conseillère Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame BAPTISTA Annabelle

Attachée Commerciale, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

# - Madame BARANOWSKI Lara

Coordinatrice Administrative et Logistique, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Monsieur BARBIER Jérôme

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

#### - Monsieur BARBOTTE Rémy

Technicien d'Exploitation, ENGIE SOLUTIONS, DIJON.

#### - Madame BARON Sandrine

Assistante Commerciale, SEB DEVELOPPEMENT SAS, ECULLY.

# - Monsieur BARONI David

Technicien Expression Besoins, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

#### - Madame BARTHELEMY Laurence

Educatrice Spécialisée, UGECAM - IME VILLENEUVE - SESSAD DES 3 RIVIERES, ESSEY.

#### - Monsieur BARTHOULOT Eric

Adjoint Responsable Carrosserie, SICA PEUGEOT, ST APOLLINAIRE.

#### - Monsieur BARTKOWIAK Luc

Chargé Sécurité, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

#### - Monsieur BAUDRY Mickaël

Responsable Rayon, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

#### - Monsieur BEAUVOIR Richard

Conducteur Fours, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

#### - Madame BELORGEY Muriel

Chargée d'Insertion Professionnelle, IME DE VILLENEUVE, ESSEY.

#### - Madame BENHADDA Fadela

Chef d'Equipe, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

# - Monsieur BENNACER Francis

Lamineur à Froid, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Madame BERINGER Caroline

Préparatrice en Pharmacie, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame BERLAND Frédérique

Employée Expédition, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur BERTHOZ Sébastien

Chauffeur PL et Manipulateur ECF, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Monsieur BERTRAND Grégory

Cariste, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Madame BEUCHOT Anne

Secrétaire Technique, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR - ORVITIS, DIJON.

## - Monsieur BILLIOTTE Christophe

Adjoint Dépôt Pétrolier, TOTAL ENERGIES - EPD, LONGVIC.

#### - Madame BILLOTET Stéphanie

Gestionnaire Paie, SAVOYE SASU, DIJON.

#### - Monsieur BLANCHARD Bruno

Magasinier, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

# - Monsieur BLANCO Cyril

Vendeur Responsable, CAPUCE SA, ST JEAN DE MOIRANS.

# - Madame BLANDIN-LAURRAIN Françoise

Aide Médico-Psychologique, ESAT AGEI PRO 21- BEZOUOTTE - , BEZOUOTTE.

#### - Madame BOCH Sabrina

Coordinatrice Administrative et Logistique, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Monsieur BOCQUENET David

Préparateur, PASSION FROID BFC - GROUPE POMONA, CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.

# - Monsieur BOILEAU Geoffrey

Chef de Carrière, C.B.S. CARRIÈRES DE BOURGOGNE SUD SA, CHENOVE.

#### - Monsieur BOIS Marcel

Maçon VRD, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Monsieur BOISSON Jean-Luc

Technicien de Maintenance, VIAPOST MAINTENANCE, LE KREMLIN-BICETRE.

## - Monsieur BOIZARD Mickaël

Chef Magasinier, BAFFY SAS, DIJON.

#### - Madame BON Hélène

Gestionnaire Pièces de Rechange, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame BON Sandrine

Ergothérapeute, CENTRE REEDUCATION FONCTIONNELLE DIVIO, DIJON.

## - Monsieur BONFILS Fabrice

Chef d'Equipe Conditionnement, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur BONNARD Pascal

Technico - Commercial, SAVOYE SASU, DIJON.

#### - Madame BONNET Karina

Secrétaire Négociatrice Immobilière, NOTAIRE BILLOD DENIS, POUILLY EN AUXOIS.

# - Monsieur BONNOT Jean-Paul

Agent de Flux, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame BONNOT-FEVRE Frédérique

Agent Administratif, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Monsieur BONTEMPS Mathieu

Directeur d'Agence, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur BORTOLOTTI Emmanuel

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

# - Madame BOST Agnès

Assistante Commerciale, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Monsieur BOUCHARD Guillaume

Chargé de Clientèle Particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur BOUCHET Patrick

Magasinier, IPERIA ZAC, FAUVERNEY.

#### - Madame BOUCHET-RECEVEAU Christelle

Conductrice de Ligne, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur BOUDIER Ludovic

Polyvalent Logistique Production, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Madame BOUDSSEHMINE Nadia

Agent Exploitation, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Madame BOULMIER Virginie

Educatrice Spécialisée, UGECAM - IME VILLENEUVE - SESSAD DES 3 RIVIERES, SSEY.

#### - Monsieur BOURDEAUX Alban

Ingénieur Expert Logistique, SAVOYE SASU, DIJON.

# - Madame BOUSSARD Christine

Employée Polyvalente Station Service, ROC FRANCE - STATION ESSO, BLIGNY SUR OUCHE.

## - Monsieur BOUSSARD Jérôme

Electromécanicien, SUEZ EAU FRANCE, DIJON.

# - Monsieur BOUTON Paul

Responsable Grands Comptes, APS (ARMOR PRINT SOLUTIONS), NANTES.

## - Madame BOUTRAA Sandrine

Opératrice de Conditionnement, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur BOYER Fabien

Magasinier Vendeur PRA, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

# - Madame BRACHIN Cindy

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Madame BRIFFAUT Maryline

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Monsieur BRODIER Hervé

Cadre Technique, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur BROSSARD Emmanuel

Responsable d'Opérations, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

# - Madame BRUNET Géraldine

Soigneur Animalier, ASSOCIATION LES AMIS DES BÊTES - REFUGE DE JOUVENCE, MESSIGNY ET VANTOUX.

#### - Madame BUISSON Céline

Responsable Gestion, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame BURTEY Christelle

Vendeuse Produits Editoriaux, FNAC DIJON, DIJON.

#### - Monsieur BUTHOD-VILLIEN David

Cariste Polyvalent, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

# - Monsieur BUTTAUD Hugues

Conseiller Clientèle Entreprises en Banque, SOCIETE GENERALE, DIJON.

#### - Madame CAILLOT Josette

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Monsieur CAILLOT Michaël

Mécanicien Utilitaire, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

# - Monsieur CAPELLI Alexis

Technicien, GROUPE GEOTEC, QUETIGNY.

# - Madame CAPUTO Luigia

Assistante Comptable, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

# - Madame CARDOSO Aurélie

Comptable, C3B, FONTAINE LES DIJON.

# - Madame CARDOSO Sandrine

Responsable Service Logistique, LABORATOIRES BOIRON, QUETIGNY.

#### - Monsieur CARQUILLE Arnaud

Opérateur de Production, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur CARRASCO Laurent

Opérateur de Fabrication, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Madame CARRE Gaëlle

Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

# - Monsieur CASSARINO Cyril

Commercial Véhicules Utilitaires Neufs, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

#### - Madame CAULFUTY Valérie

Organisateur Conseil, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

# - Monsieur CHAILLOT Thierry

Ouvrier Polyvalent Gravure Badge Interphonie, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR - ORVITIS, DIJON.

## - Monsieur CHASTIN Anthony

Conducteur de Fours, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur CHAUDRON Nicolas

Animateur Métiers, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES, PARIS 12ÈME.

#### - Madame CHEVALLIER Séverine

Technicienne de Laboratoire, SPPH, QUETIGNY.

## - Monsieur CLERICE Jérôme

Pilote de Lignes Automatisées, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur COAT Rémi

Ingénieur Télécom, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame COLOMBET Sophie

Responsable Pôle Réalisation Crédits Pro., BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, DIJON.

#### - Monsieur CONTENT Pierre

Chauffeur PL, TRANSAL, DIJON.

# - Monsieur COPIE David

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame COPIN Nathalie

Promotrice des Ventes, SOCIETE SOLINEST, BRUNSTATT.

# - Madame CORDIER Amélie

Référent Retraite, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

# - Monsieur COSTA José

Lamineur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Madame COSTA Rosa

Conductrice de Ligne, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur COUPECHOUX Guillaume

Responsable de Marché, GEA FARM TECHNOLOGIES, CHATEAU THIERRY.

#### - Madame COURTOT DE CISSEY Nathalie

Chargée d'Affaires, BNP PARIBAS LEASE GROUP, NANTERRE.

# - Monsieur COUSIN Laurent

Mécanicien Poids Lourds, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

#### - Monsieur CRUZ REIS Michel

Chef Atelier, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

#### - Monsieur DA COSTA Daniel

Technicien, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Madame DA SILVA Anne- Marie

Coordinatrice Logistique, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Monsieur DA SILVA Antonio

Conducteur Process, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame DA SILVA Carla

Employée Service Décoration, SAS BMS DISTRIBUTION AUCHAN, AVALLON.

# - Monsieur DAUTREY Sébastien

Ouvrier Qualifié Professionnel, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

#### - Madame DAVERIO Andrée

Assistante de Magasin, HANES FRANCE SAS, RUEIL MALMAISON.

# - Monsieur DAVID Hugues

Charpentier Couvreur, SARL ROY, TONNERRE.

#### - Madame DE OLIVEIRA Bernardina

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur DE OLIVEIRA Graciano

Ingénieur Process Automobile, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Monsieur DEGUEURCE Jérôme

Directeur des Opérations, CLEIA, NOLAY.

#### - Madame DEJEAN Katy

Gestionnaire de Parc, SNC INEO RESEAUX EST, DIJON.

# - Madame DELAVAULT Valérie

Responsable Service Logistique, CLEIA, NOLAY.

#### - Monsieur DELETAIN Fabrice

Technicien d'Atelier, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

# - Monsieur DELORME Stéphane

Conducteur de Matériel de Collecte, ONYX EST VEOLIA, LONGVIC.

## - Monsieur DEMAY Pascal

Directeur Adjoint, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

# - Monsieur DEROCHE Cyril

Automaticien Roboticien, TERREAL, CHAGNY.

# - Madame DESCHAMPS-VIEY Christelle

Infirmière Puéricultrice, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Monsieur DESOCHE Eric

Responsable informatique, LEONI WIRING SYSTEMS, LACANCHE.

#### - Madame DESPAX Caroline

Technicienne Développement, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Madame DESREUMAUX PINTO Sonia

Infirmière Responsable Adjointe, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

# - Madame DESVERNOIS Caroline

Chargée d'Affaires Professionnelle, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur DETIVOL Fabrice

Ouvrier Maroquinier, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Madame DEVEAUX Catherine

Infirmière Diplômée d'Etat, IME DE VILLENEUVE, ESSEY.

#### - Monsieur DJIAN Francis

Ingénieur R § D, PROTEOR S.A, SEURRE.

#### - Madame DREZET Christelle

Assistante d'Agence, INEO INFRACOM - ETABLISSEMENT DE LONGVIC, LONGVIC.

#### - Monsieur DUBOIS Michel

Conseiller Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

# - Madame DUBOIS Rachel

Technicienne Assurance Vie et Titres, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, QUETIGNY.

# - Monsieur DUCHET Régis

Maquettiste, JURA RELIEF, VILLEVIEUX.

# - Madame DUFOUR Francine

Gestionnaire de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

# - Monsieur DUPAQUIER Emmanuel

Concepteur Automatisme, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

# - Madame DURAND Céline

Employée Commerciale, SDNH CARREFOUR MARKET BEAUNE, BEAUNE.

## - Monsieur DURY Pascal

Expert Mécanique Charges Lourdes, SAVOYE SASU, DIJON.

# - Madame DZIECIOL Stéphanie

Assistante Logistique, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

# - Madame EDMOND Anne-Sophie

Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur EDOUARD David

Responsable d'Equipe, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur EL ASRI Mimoun

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

# - Monsieur ENRIETTO Christophe

Chauffeur PL, TRANSAL, DIJON.

#### - Monsieur ETEY Patrice

Ouvrier Conditionnement Industriel, ESAT AGEI PRO 21- BEZOUOTTE - , BEZOUOTTE.

#### - Monsieur ETIENNE Didier

Responsable Achats/ Formulation/Qualité, SA SIRUGUE, ESBARRES.

#### - Madame FAISANDAZ Christel

Gestionnaire Prestations et Actions Sociales, C.G.O.S, DIJON.

#### - Monsieur FAIVRE Cyrille

Technicien Qualité, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

# - Madame FELIX Ingrid

Conseillère ADE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, QUETIGNY.

## - Monsieur FERNANDES Samuel

Correspondant d'Approvisionnement, OCP REPARTITION, QUETIGNY.

#### - Monsieur FERREIRA Mario

Métallier, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

# - Madame FIGARD-MARAIS Anne

Conseil en Banque Privée Particulier, BNP PARIBAS, DIJON.

#### - Madame FIGARO Christelle

Chargée de Comptes Clients, GPI FRANCE SAS, SAVIGNY LES BEAUNE.

#### - Monsieur FLECK- MOHIDINEKHAN Alexandre

Chargé de Mission Relations Clients, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur FLOREANI Stéphane

Ingénieur Développement Informatique, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame FORGET Nathalie

Chargée de Communication, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur FORIN Loïc

Préparateur Méthodes, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

# - Madame FRANCO Line de Conception

Chef de Projet Informatique, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Monsieur FRANTZEN Jean-Arnaud

Assistant de Direction, SOCIETE MICHEL COUVREUR WHISKIES LTD, BOUZE LES BEAUNE.

# - Madame FRASCOLA Marie-Claire

Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

#### - Madame GABRIEL Valérie

Fiscaliste, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame GALANTE Mélanie

Responsable Service Assistance, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame GALIZZI Catherine

DAF, ALKIMIA, DIJON.

#### - Madame GALLOIS Céline

Infirmière Puéricultrice, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Madame GALLOIS Françoise

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Madame GARCIA-RUIZ Nathalie

Contrôleur Dossier Retraite, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur GARRAUT Cédric

Responsable Production, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

# - Monsieur GAULT Romain

Pontier, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur GAUTHIER Eric

Comptable, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

# - Madame GAUTREAU Véronique

Assistante Copropriété, CITYA - URBANIA, DIJON.

# - Madame GAVIGNET Chantal

Chef Monteur, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

## - Madame GAY Sophie

Assistante Administrative et Logistique, BANQUE DE TERRITOIRES, DIJON.

# - Monsieur GENEAU DE LAMARLIERE Nicolas

Directeur d'Agence, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, DIJON.

#### - Monsieur GENOT Cédric

Responsable d'Exploitation, ONYX EST VEOLIA, LONGVIC.

#### - Madame GIACALONE Isabelle

Assistante Administrative, THEVENIN ET DUCROT DISTRIBUTION, QUETIGNY.

#### - Madame GIGON Claudine

Contrôleur Bobineur 2, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

# - Madame GIRARD Véronique

Directrice Ressources Humaines, SUNTEC INDUSTRIE FRANCE, LONGVIC.

## - Monsieur GIRARDOT Patrice

Technicien de Production, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur GOBERVILLE Nicolas

Chef de Pôle, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame GODIN Adélaïde

Assistante Dentaire, DOCTEUR LOIZON- GREMEAUX, DIJON.

#### - Madame GOICHOT Séverine

Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

# - Monsieur GOUSSARD Jérôme

Opérateur de Fabrication, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur GRACIOTTI Sébastien

Chef d'Agence, EST BOURGOGNE MEDIA - LE BIEN PUBLIC, DIJON.

#### - Madame GRADECK Marianne

Analyste Programmeur, IDEMIA FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur GRANADO Sébastien

Agent de Maintenance, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

## - Madame GRANDJEAN Sophie

Assistante de Direction, ENGIE GBS SERVICES, DIJON.

# - Madame GRAPIN-COUCHOT Fanny

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

# - Madame GRATALOUP Anne- Marie

Aide Soignante, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

# - Monsieur GRIMOLDI Bruno

Chargé d'Etudes, NAVAL GROUP, LA MONTAGNE.

## - Monsieur GUENEBAULT Daniel

Gestionnaire Logistique, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur GUERRET Yannick

Technicien Comptable, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur GUIGNARD Laurent

Chef de Projets, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame GUILLEMIN Isabelle

Conseiller Clientèle, APRR RHIN DIRECTION REGIONALE, CHAUMONT.

#### - Madame GUILLEMINOT Isabelle

Chargée Gestion Formation, OCAPIAT - LOTISSEMENT 41, PARIS.

# - Madame GUILLOT Nadège

Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur GUITTARD David

Administrateur Systèmes et Réseaux, SAVOYE SASU, DIJON.

#### - Monsieur HANACHE Joël

Employé Principal, E. LECLERC BEAUNE DISTRIBUTION, BEAUNE.

#### - Monsieur HENRION Franck

Opérateur Parc Acier, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur HERBELOT Michaël

Chef d'Equipe, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame HERNANDEZ GOMES Séverine

Vendeuse, CAPUCE SA, ST JEAN DE MOIRANS.

#### - Monsieur HERRERO Yoann

Conducteur Routier, TRANSPORT UNIROUTE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame HEULIN Bérangère

Gestionnaire Production, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

# - Madame HINCMAN Fabienne

Assistante Gestionnaire, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Monsieur HIRAKI Fouad

Conducteur Procédé Fabrication, DELPHARM, QUETIGNY.

# - Monsieur JACCARD Jean-François

Directeur Technique Forage Minage, TITANOBEL SA, PONTAILLER SUR SAONE.

# - Monsieur JACQUINET Cédric

Gestionnaire Magasin et Infrastructure, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

## - Monsieur JARGOT Alain

Technicien Informatique Industrielle, CLEIA, NOLAY.

# - Monsieur JAVELOT Olivier

Agent de Service, INITIAL BTB, LONGVIC.

## - Madame JEANDEMANGE-DJAOUD Sonia

Technicienne, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame JEANNEAUX Delphine

Référent Retraite, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur JEANNIN Benoit

Technicien, APAVE SUD EUROPE SAS, DIJON.

#### - Madame JOLLIOT Jocelyne

Employée du Service Administratif, LITERIE SERVICE, MARSANNAY LA CÔTE.

# - Monsieur JONDEAU Laurent

Conducteur Routier, BERT ET YOU, SAINT RAMBERT D'ALBON.

#### - Madame IULIEN Christelle

Conseillère Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame JULIENNE Hélène

Responsable Adjoint Comptabilité, UGECAM EHPAD BELFONTAINE, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame KAMPF Angéla

Responsable Engagements, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Madame KELATI Dominique

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame KHARBOUCH- EATON Marjory

Responsable- Chargé du Financement des Opérations de Réhabilitation, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR - ORVITIS, DIJON.

#### - Monsieur KIEFFER Sébastien

Technicien Qualité, HS AEROSPACE DIJON, LONGVIC.

# - Madame KOSTRZEWA Carine

Secrétaire de Rédaction, EST BOURGOGNE MEDIA - LE BIEN PUBLIC, DIJON.

#### - Madame KUBLER Laurence

Conseillère Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

# - Monsieur KUILDER Erwin

Chef de Base, CANALOUS PLAISANCE, PONTAILLER SUR SAÔNE.

# - Madame LAAGE Stéphanie

Technicienne Administrative, SSR BOUCICAUT - CROIX ROUGE FRANCAISE, CHÂLON / SAÔNE.

#### - Madame LABBE BUSENHARD Laure

Secrétaire de Rédaction 2ème Echelon, EST BOURGOGNE MEDIA - LE BIEN PUBLIC, DIJON.

# - Madame LAFONT Nathalie

Responsable d'Equipe, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Madame LAFOSSE Hélène

Comptable, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

#### - Madame LAGRANGE-DUPIN Ingrid

Coordinatrice Administration des Ventes, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur LAIRE Cyrille

Magasinier Cariste, DORAS MATERIAUX, CHENOVE.

# - Madame LAJOIE Véronique

Conseillère Services Assurance Maladie, DRSM BFC - CNAM, DIJON.

## - Monsieur LANGUEREAU Philippe

Technicien d'Atelier, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur LATAPIE Aurélien

Technicien Supérieur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame LATAPIE Elodie

Cadre Administratif, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

# - Madame LAUMIN Brigitte

Comptable, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Monsieur LAURENT Jean-Louis

Ouvrier, ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS, SAVIGNY LES BEAUNE.

#### - Madame LE CARO Mélanie

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS. demeurant à FAIN LES MONTBARD

#### - Madame LE COZ Evelyne

Gestionnaire d'Immeubles, ORALIA SICOV, DIJON.

# - Madame LE GUELLEC Kristell

Directrice du Contrôle Financier, SAVOYE SASU, DIJON.

#### - Monsieur LEBLANC Frédéric

Responsable Expédition, SPPH, QUETIGNY.

# - Madame LECLANCHE Vanessa

Gardienne, CDC HABITAT SOCIAL, STRASBOURG.

# - Monsieur LEDEUIL Jean- Michel

Responsable d'Affaires, BOURGOGNE FRANCHE COMTE LUMIERES, VIGNOLES.

## - Madame LEGER Laure

Technicienne Supérieure Assurance Qualité, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

# - Monsieur LEJAY Eddy

Agent Technique Atelier, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Monsieur LEMOINE Yann

Responsable Engagements, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

## - Monsieur LEMOUX Olivier

Technicien de Maintenance, ENGIE SOLUTIONS, DIJON.

#### - Madame LENEPVEU Sylvie

Technicienne de Laboratoire, ETS FRANCOIS MARTENOT, VIGNOLES.

#### - Monsieur LHUILLIER Alexandre

Opérateur de Maintenance, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Madame LIGNIER Corinne

Assistante de Direction, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

# - Madame LOICHOT Estelle

Téléopératrice, LABORATOIRES BOIRON, MESSIMY.

## - Madame LOIDREAU Frédérique

Analyste Service Client, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS.

#### - Madame LOISEAU Fabienne

Conducteur d'Equipement Industriel, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

# - Monsieur LORAUD Thierry

Vendeur Automobiles, SORECA AUTOMOBILES, DOLE.

# - Madame LORIOT Anne

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Monsieur LOUIS Alexandre

Désigner Graphique et Web, SA JPM ET ASSOCIES, TALANT.

#### - Monsieur MAGNIEZ Frédéric

Directeur Support Mobilisation Projets Maintenance, ALSTOM TRANSPORT SA, SAINT OUEN.

#### - Monsieur MAIRET Lionel

Technicien Bureau d'Etude, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

# - Madame MAITRE Fabienne

Agent de Service, ONET SERVICES, DIJON.

## - Madame MAITROT Béatrice

Infirmière Diplômée d'Etat, POLYCLINIQUE DU PARC DREVON, DIJON.

# - Madame MALAQUIN Isabelle

Employée Polyvalente de Restauration, AUTOGRILL COTE FRANCE, MERCEUIL.

# - Madame MALARDIER Carine

Responsable de Secteur, MISSION LOCALE ARRONDISSEMENT DE DIJON, DIJON.

## - Madame MALLER Ludivine

Secrétaire, TRANSPORT UNIROUTE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur MANCA Nicolas

Agent d'Entretien Communal, COMMUNE DE SAULON LA CHAPELLE, SAULON LA CHAPELLE.

# - Monsieur MAOKHAMPHIOU Jean-Marc

Testeur, SUNTEC INDUSTRIE FRANCE, LONGVIC.

#### - Monsieur MARATRAY Laurent

Opérateur Refroidissoir, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

# - Madame MARCAIRE Virginie

Chef de Projets Industrialisation, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur MAREY Lionel

Superviseur de Chantier, SAVOYE SASU, DIJON.

#### - Monsieur MARTIN David

Ouvrier Qualifié, DOMAINE DUJAC, MOREY SAINT DENIS.

#### - Monsieur MARTINS Vincent

Ouvrier en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Madame MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE Béatrice

Visiteuse Médicale, SANOFI AVENTIS FRANCE, GENTILLY.

## - Monsieur MASUYER Thierry

Conducteur Equipements Industriels, PROTEOR S.A, SEURRE.

# - Monsieur MATHEY Laurent

Conducteur d'Engins, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

## - Madame MATHEY Véronique

Responsable Qualité Nucléaire, APCO TECHNOLOGIES, CRISSEY.

# - Madame MATHIEU Karine

Responsable Unité Retraite, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur MATHIOT Paul

Journaliste, AUTOROUTE INFO-SIRA, ST APOLLINAIRE.

#### - Madame MATHOT Cécile

Animatrice, CENTRE REEDUCATION FONCTIONNELLE DIVIO, DIJON.

# - Madame MATRUCHOT Céline

Responsable d'Agence, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

# - Monsieur MATRUCHOT Franck

Cuisinier, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT.

## - Monsieur MAYER Christian

Ouvrier Qualifié Professionnel, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur MAZARI Bekhadda

Ouvrier Routier, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

## - Madame MECHMOUM Véronique

Documentaliste - Assistante de Communication, CAUE DE CÔTE D'OR, DIJON.

# - Monsieur MERCIER Philippe

Electromécanicien, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame MERLOT Aurélie

Chargée de Développement, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

# - Monsieur METRA Alessio

Employé de Banque, SOCIETE GENERALE, DIJON.

#### - Monsieur MEUGNOT Ludovic

Ouvrier en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Monsieur MICHELIN Nicolas

Responsable Méthodes Logistiques, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur MIELLE Stéphane

Conducteur d'Installation 2, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, GENLIS.

## - Monsieur MIGRENNE Olivier

Agent Logistique, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Madame MIRAUX Delphine

Employée de Bureau, METAL DEPLOYE RESISTOR, MONTBARD.

## - Madame MOINE Virginie

Chargée de Recrutement, FIDUCIAL STAFFING, COURBEVOIE.

## - Monsieur MONCHARMONT Patrick

Technicien Chimie, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Monsieur MONOT Sébastien

Chef d'Equipe, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame MONSAT Stéphanie

Agent Administratif, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur MONTAGNE Olivier

Technicien Méthodes, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur MONTAGNER Ludovic

Technicien Production, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

#### - Monsieur MONTENY Pascal

Agent Maintenance, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Madame MOREL-YAYA Sonia

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Madame MORETTO Sophie

Clerc de Notaire, SCP LAUREAU NOTAIRE ET ASSOCIES, DIJON.

## - Monsieur MOREY Sébastien

Responsable Département Protection des Données, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur MORIZOT Yannick

Ouvrier Qualifié Professionnel, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

## - Madame MORLAND Carole

Assistante Principale, CABINET PHILIPPE FRANCOIS ET ASSOCIES, BEAUNE.

#### - Madame MOROT Valérie

Gestionnaire de Prestations et Actions Sociales, C.G.O.S, DIJON.

#### - Monsieur MORTIER Fernand

Chauffeur PL et Porte Engins, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC

## - Madame MOTHERE Nathalie

Secrétaire de Direction, CAUE DE CÔTE D'OR, DIJON. demeurant à DIION

## - Madame MOUGEL Sandrine

Assistante Comptable, FIDUCIAL CONSULTING, COURBEVOIE.

## - Monsieur MUSEY Laurent

Responsable Commercial, AG2R AGIRC ARRCO, DIJON.

## - Monsieur NICOL Sébastien

Conseiller Technique, SICA PEUGEOT, ST APOLLINAIRE.

## - Madame NICOLET Céline

Responsable de Pôle, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

## - Monsieur NIETO Christian

Chef d'Equipe - Chauffeur Déménageur, ID'EES 21, CHENOVE.

#### - Madame NOWICKI Noëlle

Chargée de Communication, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

## - Monsieur OLIVAIN Frédéric

Directeur d'Agence, CABINET PATRICE RYAUX, BEAUNE.

## - Monsieur OLIVEIRA David

Préparateur Autoclaviste, DELPHARM, QUETIGNY.

# - Madame OSTERFELD Virginie

Opératrice de Montage P2, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

### - Madame PAONE Marie-Anne

Visiteuse Médicale, PIERRE FABRE DERMATOLOGIE, LAVAUR.

#### - Monsieur PASINI Frédéric

Chauffeur PL, TRANSAL, DIJON.

## - Monsieur PAULOS Xavier

Métallier, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur PELLETIER Jean-Marc

Chef d'Equipe, CARRIERES BOURGOGNE SUD, THIONVILLE.

## - Monsieur PENAGOS Cyril

Chef de Projet Méthodes Métalliques, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

## - Monsieur PENOCCHIO Cyril

Agent Flux, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur PERRIN Jean-Michel

Responsable d'Agence, GROUPE GEOTEC, QUETIGNY.

## - Monsieur PERRODIN Frédéric

Analyste Laboratoire Contrôle, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur PETIT Arnaud

Conducteur Presse à Filer, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur PETIT Charles

Assistant Titulaire, BANQUE DE FRANCE, DIJON.

## - Monsieur PETIT Richard

Concepteur Electrique, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

# - Monsieur PEYRET Marc

Responsable Offres Stratégiques Service Client, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Monsieur PHAM Thomas

Chaudronnier- Frigoriste, JAPY TECHNOLOGIE, ST APOLLINAIRE.

## - Madame PICHON Céline

Conseiller en Développement Patrimonial, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Monsieur PIERRONNE Christophe

Technicien Action Sociale Vieillesse, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur PIETROWICZ Stéphane

Responsable Services Dév Solutions et Supports, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Monsieur PILATO Thomas

Gestionnaire de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame PILLARD Martine

Employée Polyvalente de Restauration, AUTOGRILL COTE FRANCE, MERCEUIL.

#### - Monsieur PILLET Olivier

Technicien Production, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

## - Monsieur PION Emmanuel

Opérateur de Fabrication, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur PLANCIA Philippe

Magasinier, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

## - Madame PONCET Karine

Technicien de Domaine, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur PONTHIEUX Jean-Michel

Technicien Usinage, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

#### - Madame PRAUDEL Alexandra

Directrice d'Agence, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, DIJON.

#### - Monsieur PREVOT Yannick

Responsable d'Activité, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES BOURGOGNE CHAMPAGNE, DRACY LE FORT.

#### - Madame PROST Isabelle

Sage Femme, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Madame PRUD'HOMME Dominique

Gestionnaire Magasin, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur PRUNIER Raymond

Conducteur, XPO LOGISTICS VOLUME SUD, CHALON SUR SAÔNE.

## - Madame PRUVOT Annabelle

Responsable d'Unité, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur RAGON Emmanuel

Gestionnaire Assistance Réseaux, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame RAVENET Audrey

Responsable Projet Support Applicatif, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

## - Monsieur REIS ALVES Tiago

Technicien Exploitation 2ème Niveau, SAUR, BELLENEUVE.

## - Monsieur REROLLE Jean-Louis

Responsable Maintenance, GEOTEC SAS, PLAISIR.

## - Madame REVERDY Mélanie

Assistante RH, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

### - Madame REY Christine

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame RICHARD Audrey

Directrice HSE et RSE, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

#### - Monsieur RICHARD Laurent

Usineur Mouliste CN, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

# - Monsieur RINQUIN Christophe

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Madame RISSE Marie-Christine

Responsable Juridique, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Madame RIZET Stéphanie

Chargée de Relation, CREDIT AGRICOLE LEASING, DIJON.

## - Madame ROBADEY Sylvie

Infirmière, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Madame ROBIN Stéphanie

Responsable Gestion Locative, CDC HABITAT SOCIAL, STRASBOURG.

#### - Monsieur ROCHETTE Denis

Ingénieur Commercial, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Madame ROMANO Pascale

Conseillère Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Monsieur ROSSIGNEUX Xavier

Convoyeur de Fonds, BRINK'S EVOLUTION, TALANT.

## - Madame ROSSIGNOL Clarisse

Adjointe au Directeur d'Agence, CDC HABITAT, DIJON.

## - Madame ROUAS Rezika

"Préparatrice de Commandes, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Madame ROUSSEL Stéphanie

Secrétaire Médicale, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

## - Monsieur ROUSSELLE Jérôme

Chauffeur PL, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Madame ROUSSIN Patricia

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

## - Monsieur ROUX Thierry

Chauffeur PL, TRANSAL, DIJON.

## - Monsieur ROY Philippe

Agent de Crématorium, CREMATORIUM DU GRAND DIJON, DIJON.

## - Monsieur ROY William

Automaticien, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur ROYBIER Jean- Marc

Responsable Formation TER, SNCF MOBILITES, DIJON.

#### - Madame ROYER Vanessa

Assistante Administrative, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

## - Monsieur SABLE Philippe

Directeur, AUTOROUTE INFO-SIRA, ST APOLLINAIRE.

## - Madame SALAUN Laurence

ATSEM, COMMUNE DE SAULON LA CHAPELLE, SAULON LA CHAPELLE.

## - Monsieur SALISSON Emmanuel

Pilote de Lignes Automatisées, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur SAMSON Jean-Philippe

Opérateur Pré-Process, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur SANTORO Fabrice

Conducteur Presse, METAL DEPLOYE, MONTBARD.

## - Monsieur SCHENN Sébastien

Conducteur de Ligne, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur SEGUIN David

Chauffeur PL, TRANSAL, DIJON.

## - Monsieur SEGUIN Serge

Opérateur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Madame SERFATI Carole

Gestionnaire Approvisionnement Clients, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

# - Monsieur SERT Sébastien

Chefs de Projets - Expert Automatisme et Robotique, CLEIA, NOLAY.

## - Madame SERVELLE Amandine

Chargée d'Etudes Prescriptions, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, DIJON.

## - Monsieur SIGNORET Philippe

Directeur d'Usine, PROTEOR S.A, SEURRE.

## - Monsieur SIRLONGE Bruno

Technicien QSE, AUTOMOTIVE PERFORMANCE MATERIALS (APM), FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur SIVIGNON Mathieu

Contrôleur Sécurité, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

### - Monsieur SONZOGNI Laurent

Géomètre, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Madame SOTTY Agnès

Manager Télévente, PASSION FROID BFC - GROUPE POMONA, CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.

## - Madame STURNER Cynthia

Agent d'Exploitation, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur TALLAB M'Hamed

Régleur, GPI FRANCE SAS, SAVIGNY LES BEAUNE.

## - Monsieur TERRILLON Sylvain

Conducteur d'Engins, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

## - Madame THERY Fanny

Référent Tarification AT, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur THEURET Ludovic

Pilote de Lignes Automatisées, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Madame THIBAUDOT Betty

Aide Soignante, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

#### - Monsieur THIRIET Jean-Luc

Dessinateur, SARL B.E.D, QUETIGNY.

#### - Madame THOMANN Aline

Clerc de Notaire, S.C.P. P. DE LEIRIS - X BLANQUINQUE - C. DE LEIRIS ( NOTAIRES ), GEVREY CHAMBERTIN.

## - Madame TRAVERSE Catherine

Secrétaire, MAIRIE DE SAMPANS, SAMPANS.

## - Madame TREVES Céline

Assistante Achats Pièces, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur TROY Jérôme

Leader Process Finition, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur VADOT Gérald

Chargé de Développement, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Monsieur VAN MAELE Nicolas

Correspondant QSE, CALBERSON GEODIS RHONE ALPES, DIJON.

## - Madame VENET Séverine

Sage Femme, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Madame VERNA Carole

Ouvrière, ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS, SAVIGNY LES BEAUNE.

## - Monsieur VIAL Raphaël

Chef des Ventes, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

## - Madame VILLARMET Virginie

Agent d'Exploitation 2, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur VILLERET Philippe

Responsable de Production, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

# - Monsieur VILTET Stéphane

Chauffeur PL, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur VIVIEN Rémi

Moniteur d'Atelier, AGEF - ESAT, NUITS SAINT GEORGES.

## - Madame VOSSOT Magali

Assistante Commerciale, CLAVIERE SAS, DÔLE.

#### - Monsieur VUILLEMIN Michaël

Monteur Aéronautique, HS AEROSPACE DIJON, LONGVIC.

## - Monsieur VUILLERMOZ Cédric

Pilote de Flux Fournisseurs, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

#### - Madame WILLIAMS Maud

Responsable Laboratoire Santé, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Madame WINTERHALTER Stéphanie

Responsable Ressources Humaines, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame ZAMORANO Marie-Hélène

Technicien Contrôleur 3CP, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur ZAPHIROPOULOS Raphaël

Ouvrier Qualifié Professionnel, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

## Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

## - Monsieur ALBARET Eric

Agent de Maintenance, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, DIJON.

## - Monsieur APARICIO DA SILVA Jean-Luc

Responsable Réception AC COS, SPPH, QUETIGNY.

## - Monsieur ASCLAR Christophe

Commercial Agences, REXEL FRANCE, PARIS.

## - Madame AUDOIN Annie

Comptable, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur BAILLY Gary

Aide Calorifugeur, CRIT ARC LES GRAY, ARC LES GRAY.

## - Monsieur BAILLY Régis

Chef de Publicité Senior, EST BOURGOGNE MEDIA - LE BIEN PUBLIC, DIJON.

#### - Monsieur BALZ Eric

Automaticien, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

# - Madame BARAT Véronique

Secrétaire Médicale, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

# - Monsieur BARTHELEMY Raymond

Cariste, REFRESCO FRANCE, NUITS ST GEORGES.

## - Monsieur BEDU Thierry

Homme de Base, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

### - Monsieur BELHADJ Kamel

Cariste, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur BERGERON Thierry

Agent Qualité, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame BERNASCONI Nathalie

Conseillère Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur BIGUEUR Yannick

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame BILLARD Nadia

Ouvrière sur Composants, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur BILLOTET Bruno

Chef d'Equipe, DOMAINE DUJAC, MOREY SAINT DENIS.

## - Monsieur BOICHE Eric

Ingénieur Conception Développement, IBP, LONGVIC.

## - Monsieur BOIS David

Technicien Supérieur A Q Technique, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame BOIS Valérie

Gestionnaire de Copropriété, NEXITY LAMY DIJON, DIJON .

## - Madame BOLLANI Isabelle

Technicienne Contrôle Packaging, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame BONIN Catherine

Animatrice d'Informations Eco et Financières, BANQUE DE FRANCE, DIJON.

## - Madame BONNET Karina

Secrétaire Négociatrice Immobilière, NOTAIRE BILLOD DENIS, POUILLY EN AUXOIS.

## - Monsieur BORDET Olivier

Magasinier-Réceptionnaire, OCP REPARTITION, QUETIGNY.

# - Madame BORNET Joëlle

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Monsieur BOUCHEY Franck

Ouvrier, ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS, SAVIGNY LES BEAUNE.

## - Monsieur BOUDON Laurent

Directeur de Projet, IBP, LONGVIC.

## - Madame BOULMIER Virginie

Educatrice Spécialisée, UGECAM - IME VILLENEUVE - SESSAD DES 3 RIVIERES, ESSEY.

## - Monsieur BOURDON David

Agent d'Exploitation Nuit, STEF TRANSPORTS DIJON, FAUVERNEY.

#### - Madame BOUSSARD Christine

Employée Polyvalente Station Service, ROC FRANCE - STATION ESSO, BLIGNY SUR OUCHE.

## - Monsieur BRAND Joël

Chef de Chantier, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Madame BREGAND Catherine

Technicienne Préparation Magistrale et Sup Logistique, LABORATOIRES BOIRON, QUETIGNY.

# - Madame BRESSON Magali

Chargée d'Affaire Ordonnancement, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur BROCHIN Jean-Marc

Technicien Qualité, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

## - Madame BRONDOLO Magali

Agent de Production, INITIAL BTB, LONGVIC.

## - Madame BRUBACH Florence

Technicienne Logistique Production, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur BUTHIOT Olivier

Agent de Maitrise Logistique, ID LOGISTICS, GENLIS.

## - Madame CADET Murielle

Hôtesse de Caisse, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

## - Madame CAETANO Marianne

Assistante de Direction, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Madame CANDESPINA Florence

Agent de Production, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

### - Madame CAPLET Henriette

A.S.H, CLINIQUE MUTUALISTE BENIGNE JOLY, TALANT.

## - Madame CAPUTO Luigia

Assistante Comptable, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Madame CARBILLET Sophie

Administrateur Système d'Information Qualité, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur CARTAUT Gérard

Technicien Méthodes, ENTREPRISE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.

#### - Monsieur CASAGRANDE Bruno

Chef d'Equipe, CREMATORIUM DU GRAND DIJON, DIJON.

## - Monsieur CASAMAYOR Gilles

Pilote de Lignes Automatisées, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur CASTELLANOS Thierry

Auditeur Technique, AXA ASSURANCES FRANCE, DIJON.

## - Monsieur CAVIELLES Fabian

Ouvrier Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame CHAMBARD Elisabeth

Assistante Département Industriel et Développement, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE

# - Madame CHARPENTIER-BUGAUD Sylvie

Déléguée Hospitalière, NOVARTIS PHARMA SAS, RUEIL MALMAISON.

## - Madame CHARRON Christine

Experte Faisabilité, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur CHARTIER Valéry

Lamineur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur CHEVROT Sylvain

Opérateur Usinage, SUNTEC INDUSTRIE FRANCE, LONGVIC.

# - Monsieur CHIODIN Jean-Marc

Responsable Entrepôt / Magasin, JAPY TECHNOLOGIE, ST APOLLINAIRE.

#### - Madame CHOLLET Nathalie

Responsable Service Clients, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

## - Madame CLERC Isabelle

Conseillère Commerciale Ventes, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR - ORVITIS, DIJON.

## - Monsieur CLERICE Jérôme

Pilote de Lignes Automatisées, DELPHARM, QUETIGNY.

### - Madame COGNARD Claudine

Animatrice Equipe Magasin, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

## - Monsieur CORDEL Thierry

Directeur Administratif Délégué, ENGIE GBS SERVICES, DIJON.

#### - Monsieur CORDIERO Olivier

Informaticien, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

## - Monsieur COSSART Jean-François

Technicien Contrôle Production, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

## - Monsieur COUPIN Stéphane

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Monsieur COURTOIS Pascal

Conducteur Cylindre, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Monsieur COUVENT Alain

Technicien Industrialisation, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

#### - Madame CROISET Nathalie

Ouvrière Secteur Conditionnement Alimentaire, ESAT AGEI PRO 21-BEZOUOTTE -

#### - Madame CURE Carol

Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

## - Madame DABONNEAU Sylvie

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Monsieur DAHMOUNI Abdelatif

Cariste Approvisionneur, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

## - Monsieur DARCEAUX Philippe

Chef d'Equipe, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

## - Monsieur DE LA MATA José

Opérateur Polyvalent, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur DEBORDE Pascal

Cariste, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Monsieur DEFER Fabrice

Conducteur de Lignes, ADHEX PHARMA, CHENOVE.

## - Madame DELETRAZ-CAMUS Christine

Rédacteur - Agent Territorial, MAIRIE DE VELARS SUR OUCHE, VELARS SUR OUCHE.

## - Monsieur DELORME Stéphane

Conducteur de Matériel de Collecte, ONYX EST VEOLIA, LONGVIC.

## - Monsieur DEMAY Pascal

Directeur Adjoint, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

#### - Madame DEMMER Valérie

Responsable Comptable, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Madame DEPINOY Florence

Gestionnaire Stocks, MAT SERVICES (GROUPE MAROQUINERIE THOMAS), SEMUR EN AUXOIS.

#### - Madame DESBROSSES Nathalie

Responsable Conformité, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Monsieur DESCHAMPS Eric

Agent de Maitrise, MAIRIE DE VELARS SUR OUCHE, VELARS SUR OUCHE.

#### - Madame DEVEAUX Catherine

Infirmière Diplômée d'Etat, IME DE VILLENEUVE, ESSEY.

#### - Madame DEVELAY Laurence

Coordinateur Logistique, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur DIAGNE Amar

Ouvrier Fromager Qualifié, FROMAGERIE GAUGRY, BROCHON.

## - Monsieur DIEU Eric

Conducteur Receveur, TRANSDEV PAYS D'OR, DIJON.

#### - Madame DOUCHE Joëlle

Aide Soignante, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Monsieur DREAN Thierry

Ouvrier, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur DROYER Eric

Technicien Agent Maitrise, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur DUMAS Christophe

Agent d'Entretien et de Service, BÂTIMENT CFA - BOURGOGNE FRANCHE COMTE, AUTUN.

## - Madame DUPAQUIER Sylvie

Conductrice Machines, FROMAGERIE BERTHAUT, EPOISSES.

## - Monsieur DURAND Hervé

Responsable Laboratoire Auto et Industrie, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE .

## - Madame DURNERIN Elisabeth

Agent Technique Qualifié, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Monsieur EDOUARD David

Responsable d'Equipe, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Madame FAISANDAZ Christel

Gestionnaire Prestations et Actions Sociales, C.G.O.S, DIJON.

### - Monsieur FANET Lionel

Conducteur de Machines, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur FAURE Emmanuel

Responsable Logistique, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

#### - Monsieur FAUSSOT Jean-Yves

Contremaître Maintenance, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

## - Madame FEBVRET Sylvie

Ingénieur Qualité Produits, WIENERBERGER SAS, LANTENNE VERTIERE.

#### - Madame FERNEY Valérie

Assistante Développement, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Madame FERRIGNO Marie

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Monsieur FIORINI Didier

Fabricant Réparateur IC TTH, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame FLEURY Marie- Laure

Agent de Contrôle, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Madame FONTAINE Valérie

Technicienne Assurance Qualité, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame FOUGEIRET Christine

Hôtesse Service Clients, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

## - Madame FOURNEY Nathalie

Analyste Crédits Collaborateurs, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame GADREAU Sylvie

Technicienne Veuvage, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Madame GALIZZI Catherine

DAF, ALKIMIA, DIJON.

#### - Monsieur GARCIA Raphaël

Ouvrier Qualifié Professionnel, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

# - Madame GAUQUELIN Dorothée

Inspecteur du Recouvrement, URSSAF BOURGOGNE, DIJON.

## - Madame GAUTHIER Nathalie

Opératrice Conditionnement, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

# - Madame GAUTREAU Véronique

Assistante Copropriété, CITYA - URBANIA, DIJON.

## - Madame GAVAND Agnès

Coordinatrice de Production, ID'EES 21, CHENOVE.

#### - Madame GAVIGNET Chantal

Chef Monteur, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

## - Madame GENELOT Catherine

Opératrice Logistique, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Monsieur GENIN Philippe

Coordinateur Client, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame GIRARD Véronique

Directrice Ressources Humaines, SUNTEC INDUSTRIE FRANCE, LONGVIC.

#### - Madame GLASSNER Sandrine

Assistante Administrative et Comptable, A.C.E AUTOMATISMES DU CENTRE EST, DIJON.

## - Monsieur GOBY Jean-Michel

Chef de Projet Développement, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Madame GORT Florence

Opérateur Régleur, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

## - Madame GRANDPERRET Annie

Aide Soignante, POLYCLINIQUE DU PARC DREVON, DIJON.

## - Monsieur GRANDVINCENT Fabrice

Responsable Projets, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur GRAPIN Christophe

Coordinateur Support de Production, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Madame GRAPPIN Isabelle

Technicienne Assurance, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur GRILLOT Jean- Michel

Technicien Production, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur GUARRO-ROMEU Fabien

Responsable Technique de Groupe, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

## - Madame GUENEAU Murielle

Auxiliaire de Vie, MAISON D'ACCUEIL ET DE RETRAITE, PRECY SOUS THIL.

## - Madame GUICHARD Blandine

Adjointe Chef de Cuisine, CENTRE REEDUCATION FONCTIONNELLE DIVIO, DIJON.

## - Madame GUILLEMINOT Isabelle

Chargée Gestion Formation, OCAPIAT - LOTISSEMENT 41, PARIS.

## - Madame GUILLIER Muriel

Aide Soignante, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Monsieur GUILLOT Thierry

Ingénieur Chercheur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Madame GUINARD Claudine

Surveillante de Nuit, ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS, SAVIGNY LES BEAUNE.

## - Madame GUYON Nathalie

Opératrice Conditionnement, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur HANNANA Yahya

Livreur, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

# - Madame HATTIER MARTIN Véronique

Commerciale Sédentaire GC, STRADAL, MAXILLY SUR SAONE.

#### - Madame HENRA Isabelle

Conseillère en Insertion Professionnelle, MISSION LOCALE RURALE BEAUNE, BEAUNE.

## - Monsieur HENRY Olivier

Expert Technique en Téléphonie, NXTO, DIJON.

#### - Madame HOFFMANN Sophie

Hôtesse de Caisse, SDNH CARREFOUR MARKET BEAUNE, BEAUNE.

## - Madame ISSELIN Catherine

Technicienne de Domaine, APRR RHIN DIRECTION REGIONALE, CHAUMONT.

## - Madame JACQUET-BIANCHI Isabelle

Assistante Commerciale et Formation, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

## - Madame JACQUINOT Christine

Responsable Pôle Paie et Administration du Personnel, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

## - Monsieur JACQUOT Eric

Agent de Fabrication, TITANOBEL SA, PONTAILLER SUR SAONE.

## - Madame JEANNIN Martine

Contrôleur Financier, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Madame JOLLIOT Jocelyne

Employée du Service Administratif, LITERIE SERVICE, MARSANNAY LA CÔTE.

## - Monsieur JONDEAU Laurent

Conducteur Routier, BERT ET YOU, SAINT RAMBERT D'ALBON.

## - Monsieur JOSSE Rémy

Chargé de Projets, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur JOUFFRET Robert

Ingénieur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

### - Madame JULIEN Pascaline

Gestionnaire Appui, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame JUNG Brigitte

Correspondante Marchés, SPIE FACILITIES, ST APOLLINAIRE.

## - Madame KOWAL Laurence

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Monsieur LACROIX Bruno

Commercial Automobile, SICA PEUGEOT, ST APOLLINAIRE.

# - Monsieur LADUGUIE Sylvain

Responsable Qualité, IBP, LONGVIC.

#### - Madame LAFOSSE Hélène

Comptable, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

#### - Madame LAFOSSE Martine

Chargée d'Etudes, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame LAGNIER Karine

Conseillère en Insertion Pro, MISSION LOCALE RURALE BEAUNE, BEAUNE.

## - Monsieur LAGOS DIAS DA SILVA Vitor

Responsable Développement Procédés, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Madame LALLEMAND Sandrine

Responsable Rayon, BEAUNE DISTRIBUTION - E. LECLERC, BEAUNE.

## - Monsieur LAMONICA Christophe

Responsable Magasin, SAVOYE SASU, DIJON.

## - Monsieur LANGLOIS Pascal

Second, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur LAPREVOTTE Christophe

Conducteur SPL, TRANSPORTS BARBE, DIJON.

## - Madame LARROZE Nathalie

Ouvrière Secteur Conditionnement Industriel, ESAT AGEI PRO 21- BEZOUOTTE - , BEZOUOTTE.

#### - Monsieur LAURENT David

Technicien Maintenance, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

# - Monsieur LAVAUX Didier

Conducteur d'Engin, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

## - Madame LAVOIGNAT Madalena

Coordinatrice Logistique, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Madame LE COZ Evelyne

Gestionnaire d'Immeubles, ORALIA SICOV, DIJON.

### - Monsieur LEBASTARD Etienne

Chargé d'Affaires, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Monsieur LEBEAU Daniel

Chef d'Equipe, STRADAL, MAXILLY SUR SAONE.

#### - Monsieur LECLERE Lionel

Cuisinier, SODEXO, QUETIGNY.

## - Monsieur LEGELEY Roger

Chef d'Equipe, STRADAL, MAXILLY SUR SAONE.

#### - Madame LEGLISE Corinne

Sage Femme, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Monsieur LEMONNIER Eric

Opérateur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur LEMOUX Olivier

Technicien de Maintenance, ENGIE SOLUTIONS, DIJON.

## - Madame LENEPVEU Sylvie

Technicienne de Laboratoire, ETS FRANCOIS MARTENOT, VIGNOLES.

## - Monsieur LENOIR Frédéric

Agent de Fabrication, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Madame LEUWERS Laurence

Comptable, THEVENIN ET DUCROT DISTRIBUTION, QUETIGNY.

## - Madame LEVEQUE Béatrice

Assistante, BANQUE DE FRANCE, DIJON.

## - Monsieur LIADY Lionel

Ouvrier Secteur Conditionnement Industriel, ESAT AGEI PRO 21- BEZOUOTTE -

## - Monsieur LIOMIN Philippe

Expert Technique, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Madame LLORCA Anne

Technicienne Domaine Péage, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur LORAUD Thierry

Vendeur Automobiles, SORECA AUTOMOBILES, DOLE.

## - Madame LOUCHARD Lydie

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Madame MAITRE Fabienne

Agent de Service, ONET SERVICES, DIJON.

## - Madame MALATERRE Isabelle

Aide Soignante, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Madame MALDERA Naïma

Gestionnaire de Prévisions des Ventes, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Madame MALLE Isabelle

Aide Acheteur, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame MANTRAND Caroline

Directrice, CASI DIJON, DIJON.

## - Madame MARCHAND Régine

Agent Administratif de Production, ADHEX PHARMA, CHENOVE.

## - Madame MARCHAND Véronique

Agent de Maitrise Coordinateur LCMP, INOVYN FRANCE, TAVAUX.

## - Monsieur MARSOL Christophe

Agent Technique de Bureau, C.G.O.S, DIJON.

#### - Madame MARTIN Catherine

Gestionnaire de Prestations et Actions Sociales, C.G.O.S, DIJON.

#### - Monsieur MASSU Frédéric

Agent d'Amélioration KAIZEN, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur MASUYER Thierry

Conducteur Equipements Industriels, PROTEOR S.A, SEURRE.

#### - Madame MATHEY Monique

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Madame MATRAT Sylvie

Secrétaire, SELAS L.P.A AUXONNE, AUXONNE.

## - Madame MATRUCHOT Céline

Responsable d'Agence, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Monsieur MATRUCHOT Franck

Cuisinier, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT.

## - Madame MAVEL Stéphanie

Ouvrière, AGEF - ESAT, NUITS SAINT GEORGES.

## - Madame MAXIME Marie-Christine

Secrétaire Comptable, BANQUE DE FRANCE, PARIS.

# - Madame MECHMOUM Véronique

Documentaliste - Assistante de Communication, CAUE DE CÔTE D'OR, DIJON.

#### - Madame MENAND Marie-Pierre

Assistante Métier, HANES FRANCE SAS AUTUN.

## - Monsieur MENETRIER Thierry

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Madame MEZIGHECHE Nathalie

Responsable Commerciale Confirmée, GROUPE CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE.

## - Monsieur MIELLE Stéphane

Conducteur d'Installation 2, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, GENLIS.

#### - Monsieur MILLET Flavien

Responsable de Secteur, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR - ORVITIS, DIJON.

#### - Madame MILLOT Annick

Développeur, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

# - Madame MILLOT Jacqueline

Responsable de Service, CAF DE CÔTE D'OR, DIJON.

## - Monsieur MIREBEAU Thierry

Agent Administratif, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, GENLIS.

## - Monsieur MONCHARMONT Patrick

Technicien Chimie, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame MOTHERE Nathalie

Secrétaire de Direction, CAUE DE CÔTE D'OR, DIJON.

## - Monsieur MOUGIN Patrick

Conseiller Ventes, SICA PEUGEOT, ST APOLLINAIRE.

## - Monsieur MOUGNE Michel

Responsable Maintenance, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur MUSEY Laurent

Responsable Commercial, AG2R AGIRC ARRCO, DIJON.

## - Madame MUTIN Nathalie

Agent Technique Qualifiée, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Monsieur NEBOIS Jean-Luc

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame NOWICKI Noëlle

Chargée de Communication, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

## - Madame NUNGUET Béatrice

Conseiller Patrimonial, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

## - Monsieur OLIVARES Christophe

Opérateur Production, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame PAGUET Sophie

Assistante Gestion Locative, CDC HABITAT, DIJON.

## - Monsieur PAPOIN Laurent

Informaticien, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

# - Monsieur PAQUERAUD Jean-François

Monteur Pièces et Accessoires Niv 2, BATRANS TRANSPORTS, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur PATOU Sylvain

Chef d'Atelier, SNC INEO RESEAUX EST, DIJON.

#### - Madame PERROT Clarisse

Responsable de Clientèle, CDC HABITAT SOCIAL, QUETIGNY.

## - Monsieur PETIOT Ludovic

Vendeur, DORAS MATERIAUX, CHENOVE.

#### - Madame PETIOT Marianne

Aide Soignante, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Monsieur PETIT Bruno

Technicien Informatique, INDUSTEEL FRANCE, LE CREUSOT.

#### - Madame PETIT Marie- Blanche

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame PETIT Raymonde

Agent Données Techniques, MAT SERVICES (GROUPE MAROQUINERIE THOMAS), SEMUR EN AUXOIS.

#### - Madame PIERREVILLE Christine

Psychologue Clinicienne, IME DE VILLENEUVE, ESSEY.

## - Monsieur PINTO Philippe

Technicien Process, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Madame PIOCHE Marie-Christine

Agent d'Exploitation 2, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Madame PITOT-BELIN Florence

Assistante Commerciale, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL MALMAISON.

## - Monsieur PLOUX Philippe

Technicien Méthodes, JAPY TECHNOLOGIE, ST APOLLINAIRE.

## - Monsieur POISSE Eric

Directeur Infrastructures IT, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur POMMEREY Laurent

Conducteur Appareil de l'Industrie et de Chimie, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

## - Monsieur PONTHIEUX David

Magasinier, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Madame POTINET Patricia

Opératrice sur Machine, MANTION SMT, GENLIS.

## - Monsieur POUPON Pascal

Chauffeur, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

#### - Monsieur POUSSOT Laurent

Conducteur de Lignes, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

## - Monsieur PY Grégory

Responsable Maintenance, SUNTEC INDUSTRIE FRANCE, LONGVIC.

## - Madame QUEDENEY Catherine

Chargée d'Affaires Appro, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur RAYMOND Christophe

Conducteur Equipement Industriel, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

# - Madame REBOUL Catherine

Technicienne de Laboratoire d'analyses Médicales, SELAS BC - LAB , DIJON.

### - Monsieur RIBEIRO José-Manuel

Chargé EDL, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR - ORVITIS, DIJON.

## - Madame RIBLER Guylène

Opératrice Conditionnement, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame RICARD Régine

Référente Technique Prestations, CAF DE CÔTE D'OR, DIJON.

## - Madame ROMUALDO Isabelle

Opérateur Régleur, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

## - Madame ROQUES Florence

Assistante Formation, EUROVIA MANAGEMENT (GIRF), RUEIL MALMAISON CEDEX.

# - Monsieur ROSTICHER Nicolas

Préparateur Maintenance, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

## - Madame ROUGERON Hélène

Responsable de Site, CDC HABITAT SOCIAL, QUETIGNY.

# - Madame ROUSSEAU Elisabeth

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Monsieur ROUSSEAUX Ludovic

Conducteur d'Installation, TERREAL, CHAGNY.

## - Madame ROYER Sylvie

Expert Technique Retraite, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur SALISSON Emmanuel

Pilote de Lignes Automatisées, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur SAOU Ahmed

Responsable de Secteur, HLM HABELLIS, DIJON.

## - Monsieur SAYARATH Phetsamay

Agent Flux, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur SCHWAIGHOFER Franck

Référent Tarification AT, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur SFEIR Edgar

Conducteur de Travaux, EIFFAGE ENERGIE BOURGOGNE CHAMPAGNE, LONGVIC.

# - Monsieur SINSSAINE Raphaël

Technicien d'Atelier - Régleur, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

#### - Monsieur SOMMET Michel

Ouvrier Qualifié Professionnel, LEGRAND FRANCE MONTBARD, MONTBARD.

## - Monsieur SORBIER Claude

Electro-Automaticien, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Monsieur SPRINGAUX Hervé

Coordinateur Administratif, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

## - Monsieur STRANISCI Thierry

Customer Service Représentative, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Monsieur THIBAULT Sébastien

Cadre Production, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur THOLE Hervé

Animateur, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Madame THOMAS-GUYET Joëlle

Gestionnaire Prestations et Actions Sociales, C.G.O.S, DIJON.

# - Madame TILLIER Laurence

Collaboratrice d'Agence, ASSURANCES BENOIT, BEAUNE.

## - Madame UBAUD Isabelle

Secrétaire Médicale, MAISON MEDICALE DE BRAZEY, BRAZEY EN PLAINE.

#### - Madame VADOT Marie-Laure

Gestionnaire de Prestations et Action Sociales, C.G.O.S, DIJON.

## - Monsieur VADOT Nicolas

Directeur Centre d'Affaires Bancaire, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE.

#### - Madame VALROFF Carole

Responsable de Bureau, STEF INTERNATIONAL STRASBOURG, BISCHEIM.

## - Madame VERGER Annick

Agent de Production, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

# - Monsieur VIEILLARD Pascal

Conseiller Commercial Services, SICA PEUGEOT, ST APOLLINAIRE.

### - Monsieur VILAINE Emmanuel

Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION CÔTE D'OR, LONGVIC.

## - Madame VOISENET Françoise

Conseillère Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame VOYE Fabienne

Responsable Qualité, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Monsieur VOZINSKI Hervé

Frigoriste, JAPY TECHNOLOGIE, ST APOLLINAIRE.

## - Monsieur VUIBERT Pascal

Cariste d'Atelier, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

#### - Monsieur VUILLERMOT David

Chargé de Projets Offres, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Madame WICKE Emmanuelle

Commerciale Sédentaire, NXTO, DIJON.

## - Monsieur ZAMOURI Saïd

Chef d'Equipe Maçon, C3B, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur ZIHA ZARIFI Pierre

Conducteur Ligne Conditionnement, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

## - Monsieur ABILA Alain

Technicien de Production, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Madame ALLARD Agnès

Coordinateur Magasin, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Madame ANDRE Annick

Hôtesse de Caisse, SDNH CARREFOUR MARKET BEAUNE, BEAUNE.

## - Monsieur ANGELONE Olivier

Technicien Informatique, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Madame ARENS Nathalie

Aide Médico-Psychologique, UGECAM EHPAD BELFONTAINE, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame AUPETIT Christine

Conseillère en Evolution Professionnelle, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Monsieur AUROUX Philippe

Cadre Commercial, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

#### - Monsieur BAILLY Gary

Aide Calorifugeur, CRIT ARC LES GRAY, ARC LES GRAY.

#### - Monsieur BALLIGAND Marc

Attaché Service Client, PLACE DU MARCHE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur BATAILLE Sacha

Agent de Sécurité, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Madame BAUX Catherine

Chef d'Equipe STI, ID'EES 21, CHENOVE.

#### - Monsieur BELORGEY Alain

Responsable Projets Automatismes, CLEIA, NOLAY.

#### - Madame BENEZECH Nathalie

Assistante Ordonnancement, GPI FRANCE SAS, SAVIGNY LES BEAUNE.

#### - Madame BERNARD Michelle

Chargée Risques et Contrôle Permanent, ACTION LOGEMENT SERVICES, DIJON.

## - Monsieur BESNARD Valéry

Technicien, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

### - Monsieur BESOZZI Rémy

Directeur, SA GEF CHÂTEAU DE GILLY, GILLY LES CITEAUX.

## - Madame BEURDELEY Béatrice

Agent Administratif, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Madame BEY-MARECHAL Catherine

Clerc de Notaire, MAITRE MAEVA FERRARA NOTAIRE, MARSANNAY LA CÔTE.

## - Monsieur BIDAULT Denis

Responsable de Service, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

# - Monsieur BILLARD Jean-François

Conducteur, STEF TRANSPORTS DIJON, FAUVERNEY.

## - Madame BLEY Chrystel

Directrice de CCM, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur BLIN Patrick

Magasinier Conseil Agricole, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

## - Madame BOILLAUD Christine

Responsable Gestion des Données, DAVEY - BICKFORD EANEX, HERY.

## - Monsieur BONNARD Laurent

Informaticien, B.P.C.E. INFO GÉRANCE ET TECHNOLOGIES, LONGVIC.

### - Monsieur BONNOT Patrick

Directeur d'Unité d'Exploitation, CAISSE DE CREDIT MUTUEL SUD EST, LYON.

#### - Madame BOURGEON Béatrice

Maitresse de Maison, ADFAAH (FOYER ARCADIE), ST REMY.

## - Monsieur BOURRIER François

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Madame BOUSSARD Christine

Employée Polyvalente Station Service, ROC FRANCE - STATION ESSO, BLIGNY SUR OUCHE.

## - Madame BRAGHINI Jeanne

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Madame BRESSON Véronique

Affreteur, STEF INTERNATIONAL STRASBOURG, BISCHEIM.

## - Monsieur BRETHOME Jean-Jacques

Technicien Atelier, JAPY TECHNOLOGIE, ST APOLLINAIRE.

# - Madame BREUIL Marie-Josèphe

Opératrice de Conditionnement, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame BRIGNOLI Catherine

Directrice Générale, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Monsieur BRION Bernard

Gestionnaire Stocks, MAT SERVICES (ROUPE MAROQUINERIE THOMAS), SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame BUTHIOT Marie-Thérèse

Assistante Technique Documentation, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Madame CAPUTO Luigia

Assistante Comptable, MUTUELLE DES ORGANISMES SOCIAUX (MOS), DIJON.

## - Madame CARPENTIER Donatienne

Ingénieur de Sécurité d'Installation, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Monsieur CARTAUT Gérard

Technicien Méthodes, ENTREPRISE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.

#### - Monsieur CASAGRANDE Bruno

Chef d'Equipe, CREMATORIUM DU GRAND DIJON, DIJON.

## - Madame CAVIELLES Marie-Reine

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame CECCALDI Yvette

Agent Comptabilité, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

### - Monsieur CHARON Alain

Agent Maitrise Génie Climatique, CORDENPHARMA CHENÔVE, CHENOVE.

#### - Madame CHARTAN Magali

Contrôleur Bobineur 2, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Monsieur CHAUX Didier

Responsable Usinage, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

## - Monsieur CHERRIER Eric

Adjoint de Direction, BÂTIMENT CFA - BOURGOGNE FRANCHE COMTE, AUTUN.

#### - Monsieur CHEVALLOT Pascal

Chauffeur PL, COLAS FRANCE - AGENCE CÔTE D'OR, LONGVIC.

#### - Madame CHEVENARD Florence

Adjointe Préparatoire Responsable, LABORATOIRES BOIRON, QUETIGNY.

## - Madame CHOUSA-QUESADA Isabelle

Aide Soignante, POLYCLINIQUE DU PARC DREVON, DIJON.

## - Monsieur COQUET Philippe

Mécanicien Technicien Monteur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Monsieur CORNET Jean-Luc

Chimiste, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, GENLIS.

#### - Monsieur COURTOIS Fabrice

Technicien Bancaire, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame COUVERT Chantal

Cariste, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur CURCI Pietro

Technicien Metteur au Point, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur CURIALLET Hervé

Second de Cuisine, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT.

# - Monsieur D'ANNA Stéphane

Pointeur, STEF TRANSPORTS DIJON, FAUVERNEY.

## - Monsieur DA SILVA Henri

Magasinier, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

# - Monsieur DANHIEZ Jean- Claude

Responsable Industrialisation et Procédés, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

## - Monsieur DARRAS Eric

Gestionnaire Patrimonial, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Monsieur DE BONIS Vincenzo

Responsable Engagements, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur DE SUREMAIN Emmanuel

Chargé Développement Marchés Professionnels, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, QUETIGNY.

## - Monsieur DECLUME Christophe

Coordinateur Approvisionnement, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur DELGOBE Laurent

Installation Coordinator, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur DEMAY Pascal

Directeur Adjoint, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

#### - Monsieur DESOBRY Fabrice

Opérateur de Production, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Monsieur DIAGNE Amar

Ouvrier Fromager Qualifié, FROMAGERIE GAUGRY, BROCHON.

## - Madame DIDIER Christine

Gestionnaire Clientèle Entreprises, CIC LYONNAISE DE BANQUE, DIJON.

#### - Monsieur DIDIER Eric

Chef de Chantier Confirmé, ENTREPRISE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.

## - Monsieur DINCHER Laurent

Directeur HSE Groupe, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Madame DIOLOT Catherine

Agent de Vie Sociale, KORIAN LES GRANDS CRUS, DIJON.

## - Monsieur DONZEAU Luc

Ouvrier Régleur Polyvalent, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur DOS REIS ABRANTES José

Poseur de Revêtement de Sols, TAPIS SAINT MACLOU, QUETIGNY.

# - Monsieur DOS SANTOS Rémy

Ouvrier Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Monsieur DUCHAUSSOY Jean-Luc

Technicien, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Monsieur DUCHEMIN Guillaume

Responsable Simulation, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Madame DUFAULOIS Liliane

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

### - Monsieur DUPIRE Alain

Conducteur de Lignes, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

## - Madame DURAND Pascale

Responsable Partenariats Insertion, ID'EES 21, CHENOVE.

#### - Monsieur ECCLESIA Bruno

Mécanicien, TRANSPORT UNIROUTE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur EL ABBOUNI Saïd

Agent de Maitrise, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Madame FARNAUT Sylvie

Gestionnaire Administratif et Réglementaire, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Monsieur FAUCOURNIER Michel

Ouvrier sur Composants, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Madame FIEVET Sylvie

Agent de Service Clients, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur FLAMMANT Pascal

Technicien Bâtiments et Services Généraux, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Monsieur FLEURY Olivier

Conducteur de Ligne, BISCUITERIE DU MISTRAL, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame FRITZ Nathalie

Gestionnaire Données Client, HANES FRANCE SAS, AUTUN.

## - Madame GALIZZI Catherine

DAF, ALKIMIA, DIJON.

## - Monsieur GALLIBOUR Laurent

Contrôleur de Gestion, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Madame GALLIBOUR Valérie

Cadre Administrative, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

# - Monsieur GARNIER Thierry

PO, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Madame GAUDRY Sylvie

Magasinier Cariste, LEONI WIRING SYSTEMS, LACANCHE.

## - Madame GAVIGNET Chantal

Chef Monteur, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

## - Madame GEORGE Denise

Infirmière, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Monsieur GILARES Gérard

Conducteur de Ligne Polyvalent, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

### - Madame GIMENEZ Chantal

Expert Technique Retraite, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur GONCALVES Jean-Marc

Responsable Qualité AIS, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

# - Madame GORT Florence

Opérateur Régleur, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

## - Monsieur GRANDJEAN Didier

Automaticien, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame GRAPPIN Isabelle

Technicienne Assurance, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

## - Monsieur GUILLOT Thierry

Ingénieur Chercheur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Monsieur GUIMARAES Philippe

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur HERMAND Philippe

Mécanicien Poids Lourds, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

#### - Madame ISSELIN Catherine

Technicienne de Domaine, APRR RHIN DIRECTION REGIONALE, CHAUMONT.

## - Madame JACQUEMART Marie-Josephe

Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, QUETIGNY.

## - Madame JOLLIOT Jocelyne

Employée du Service Administratif, LITERIE SERVICE, MARSANNAY LA CÔTE.

## - Monsieur JONDEAU Laurent

Conducteur Routier, BERT ET YOU, SAINT RAMBERT D'ALBON.

### - Monsieur KHEM Richard

Agent Professionnel de Fabrication, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur KIENING Eric

Conducteur-Régleur 2, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

# - Monsieur KMIEC Philippe

Adjoint Directeur Technique, SMURFIT KAPPA FRANCE, SAINT MANDE.

## - Madame LABOIS Sylvie

Assistante de Gestion, INSTITUT 4-10, ST APOLLINAIRE.

## - Madame LAFOSSE Hélène

Comptable, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

## - Monsieur LAJEANNE Pierre-Yves

Responsable Qualité, IBP, LONGVIC.

## - Madame LALLEMAND Sylvie

Assistante Copropriété, NEXITY LAMY DIJON, DIJON.

## - Madame LANDUCCI Daniella

Collaboratrice d'Agence, CABINET ABRY COUTOU, DIJON.

## - Monsieur LANGLOIS Christian

Tôlier, A.C.E AUTOMATISMES DU CENTRE EST, DIJON.

## - Madame LAURENT Corinne

Hôtesse d'Accueil, SDNH CARREFOUR MARKET BEAUNE, BEAUNE.

#### - Monsieur LECLERC Marc

Technicien Méthodes, LGL (LENNOX FRANCE), LONGVIC.

## - Monsieur LECLERC Régis

Agent Technique Atelier 1, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Monsieur LEDERMAN Michel

Responsable de Produits Industriels, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

## - Monsieur LEGLISE Eric

Ouvrier, AGEF - ESAT, NUITS SAINT GEORGES.

#### - Monsieur LENOBLE Pascal

Responsable Paie et Administration du Personnel, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

#### - Madame LEPINE Nathalie

Assistante de Direction, BÂTIMENT CFA - BOURGOGNE FRANCHE COMTE, AUTUN.

## - Monsieur LEQUET Christophe

Agent Flux, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Monsieur LEROY Régis

Ouvrier, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

## - Madame LESAFFRE Nathalie

Comptable, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

## - Madame LEUWERS Laurence

Comptable, THEVENIN ET DUCROT DISTRIBUTION, QUETIGNY.

## - Monsieur LHOMME Amédée

Technicien Maintenance, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur LIADY Luc

Chauffeur, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

## - Monsieur LIORET Olivier

Chauffeur, SADCS NOIROT, NUITS ST GEORGES.

#### - Madame LLORCA Anne

Technicienne Domaine Péage, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame LOISON Anne-Marie

Chargée d'Information et de Veille Documentaire, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

## - Monsieur LORAUD Thierry

Vendeur Automobiles, SORECA AUTOMOBILES, DOLE.

# - Monsieur LOUDJANI Pascal

Pointeur, STEF TRANSPORTS DIJON, FAUVERNEY.

#### - Monsieur LOUDOT Gérard

Responsable Commercial Marché Régional, SOCIETE PRYSMIAN CÂBLES ET SYSTEMES, PONT DE CHERUY.

#### - Monsieur LUCAS Yves

Technicien Bureau d'Etudes, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur MAETINI Bernard

Employé de Banque, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

## - Madame MAILLOT Bernadette

Responsable Comptable, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

#### - Monsieur MAIRE Laurent

Metteur au Point, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Madame MAITRE Fabienne

Agent de Service, ONET SERVICES, DIJON.

## - Monsieur MAITRE Fabrice

Manutentionnaire, ONET SERVICES, DIJON.

## - Monsieur MALLET Olivier

Responsable de Restaurant, SODEXO ENTREPRISES, GUYANCOURT.

## - Madame MANDET Jocelyne

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Monsieur MARIN Olivier

Animateur Commercial, CIC (CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL), PARIS.

# - Monsieur MARION Thierry

Responsable Logistique Appro-Achats, BISCUITERIE DU MISTRAL, SEMUR EN AUXOIS.

## - Monsieur MAROTEL Georges

Opérateur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur MAROUF Mohamed

Magasinier Cariste, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

### - Madame MARQUET Maria

Gestionnaire Appui, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame MARTIN Judith

Assistante de Direction, TITANOBEL SA, PONTAILLER SUR SAONE.

## - Monsieur MARTIN Olivier

Responsable SHEQ et Remédiation, PPG AC FRANCE, RUEIL MALMAISON.

## - Madame MARZEC Sylviane

Assistante Méthodes, PROTEOR S.A, SEURRE.

## - Madame MASSE Nathalie

Assistante Comptable, GPI FRANCE SAS, SAVIGNY LES BEAUNE.

#### - Monsieur MASSERINI Michel

Mécanicien Poids Lourds, ETOILE 21 VI, CHENOVE.

#### - Monsieur MASSET Hervé

Responsable QSHE Site, STRADAL, MAXILLY SUR SAONE.

## - Monsieur MASUYER Thierry

Conducteur Equipements Industriels, PROTEOR S.A, SEURRE.

## - Madame MAURI Karen

Employée Administrative, POMONA TERRE AZUR, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur MAZOYER Frédéric

Opérateur Usinage, SUNTEC INDUSTRIE FRANCE, LONGVIC.

## - Monsieur MAZUE Hervé

Technicien, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

## - Madame MENNEGAUX Isabelle

Infirmière Diplômée d'Etat, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Monsieur MEUGNIER Patrice

Chauffeur Boutefeu Conducteur de Machine, TITANOBEL SA, PONTAILLER SUR SAONE.

## - Madame MILLOUX Véronique

Télé Opérateur, APRR RHIN DIRECTION REGIONALE, CHAUMONT.

#### - Monsieur MONIN Franck

Opérateur Pré-Process, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

## - Monsieur MORIN Laurent

Administrateur Base de Données, IBP, LONGVIC.

## - Monsieur MORVAN Yves

Directeur Technique, BASF FRANCE - DIVISION AGRO SAS, ECULLY.

## - Madame MOSSON Martine

IT Budget, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

### - Madame MOTHERE Nathalie

Secrétaire de Direction, CAUE DE CÔTE D'OR, DIJON.

#### - Monsieur MUSEY Laurent

Responsable Commercial, AG2R AGIRC ARRCO, DIJON.

# - Madame NICOT Dominique

Directrice Innovation, URGO RECHERCHE INNOVATION ET DEVELOPPEMENT, CHENÔVE.

## - Madame NIEF Véronique

Assistante de Direction, GRAND DIJON HABITAT DIJON.

#### - Madame NOWICKI Noëlle

Chargée de Communication, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

## - Monsieur PAIN Michel

Ingénieur, FRAMATOME, LYON.

#### - Madame PALYS Françoise

Employée Commerciale, SDNH CARREFOUR MARKET BEAUNE, BEAUNE.

## - Madame PANIER Sophie

Responsable Pôle Communication et Evénementiel, ASSOCIATION DU ROSOIR, DIJON.

#### - Madame PARISE Martine

Maitresse de Maison, MAISON D'ACCUEIL ET DE RETRAITE, PRECY SOUS THIL.

## - Madame PERCEVAL Elisabeth

Contrôleuse du Recouvrement, URSSAF BOURGOGNE, DIJON.

#### - Monsieur PERNIN Francis

Technico-Commercial Sédentaire, A.C.E AUTOMATISMES DU CENTRE EST, DIJON.

# - Monsieur PERNOT Jérôme

Négociateur Expert Immobilier, SELAS LEGATIS BEAUNE, BEAUNE.

# - Madame PERRAUD Frédérique

Ouvrière Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame PICARD Régine

Ingénieur Qualité des Fabrications, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

# - Monsieur PICOCHE Michel

Ouvrier Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

## - Madame PIERREVILLE Christine

Psychologue Clinicienne, IME DE VILLENEUVE, ESSEY.

## - Madame POL Corinne

Prototypiste, MAT SERVICES (GROUPE MAROQUINERIE THOMAS), SEMUR EN AUXOIS.

# - Madame PORCHERET Catherine

Hôtesse de Caisse, SDNH CARREFOUR MARKET BEAUNE, BEAUNE.

#### - Madame POTINET Patricia

Opératrice sur Machine, MANTION SMT, GENLIS.

## - Madame PUTHET Isabelle

Experte Risques Conformité BDD, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

# - Madame RABATEAUD Sylvie

Responsable Commerciale, GROUPE CASINO FRANCE, SAINT ETIENNE.

#### - Monsieur RABUS Daniel

Technicien de Contrôle, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

#### - Monsieur RADESA André

Agent Logistique, EST BOURGOGNE MEDIA - LE BIEN PUBLIC, DIJON.

#### - Madame RATAT Viviane

Auditrice Qualité, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

## - Madame REGUERO Marie- Christine

Conseillère Développement Relation Client, GMF ASSURANCES - GROUPE COVEA, CHÂLON SUR SAÔNE.

#### - Monsieur RICARD Fabrice

Superviseur de Travaux, ENDEL - AGENCE DE SACLAY, GIF SUR YVETTE.

## - Madame ROUGEOT Isabelle

Chargée Assurance Qualité Systèmes, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur ROUYER Olivier

Technicien de Maintenance, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur ROYER Lionel

Préparateur Solutions Injectables, DELPHARM, QUETIGNY.

## - Madame SAHA Elisabeth

Auxiliaire de Puériculture, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Madame SAUNIER Françoise

Rédacteur - Agent Territorial, MAIRIE DE VELARS SUR OUCHE, VELARS SUR OUCHE.

## - Madame SAUTREUIL Corinne

Chargée de Développement Territorial, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS.

## - Monsieur SAUVAIN Francis

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

### - Monsieur SAUVAIN Pascal

Chef de Produit, SAVOYE SASU, DIJON.

#### - Monsieur SCORDINO Norbert

Ingénieur Cadre, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.

## - Madame SEGAUX Agnès

Animatrice, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

## - Madame SEURIOT Annie

Collaboratrice d'Agence, CABINET ABRY COUTOU, DIJON.

#### - Monsieur SEURIOT Lionel

Agent de Maitrise, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Monsieur SIMONOT Eric

Conducteur d'Engins, GRANULATS BOURGOGNE AUVERGNE, ARNAY LE DUC.

#### - Monsieur STEVENOT Pascal

Technicien Maintenance Spécialiste, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

## - Monsieur STRANISCI Laurent

Opérateur Logistique, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

## - Madame SWEENEY Catherine

Technicienne Achats, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

# - Madame TERRILLON Marie-Agnès

Responsable Facturation, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

## - Madame THEVENARD Arlette

Infirmière, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Madame THEVENET Martine

Opératrice Polyvalente, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

## - Madame THOMAS-GUYET Joëlle

Gestionnaire Prestations et Actions Sociales, C.G.O.S, DIJON.

## - Madame TOMASELLO Pascale

Ouvrière Spécialisée, KRITER BRUT DE BRUT, BEAUNE.

## - Madame TREMIOT Yannick

Responsable Textile, INITIAL BTB, LONGVIC.

# - Madame VACHEY Véronique

ASH, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

## - Monsieur VAUTHEY Guy

Technicien, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

## - Madame VAUTRIN Marie- Vorles

Assistante d'Agence, SARP OSIS SUD EST, MESSIGNY ET VANTOUX.

#### - Monsieur VELIMIROVIC Gilles

Responsable Chargement, DORAS MATERIAUX, CHENOVE.

#### - Monsieur VIGOT Jean-Marc

Technicien, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

#### - Monsieur VISELE Thierry

Informaticien, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS.

#### - Monsieur VOIRAND Alain

Responsable Opérationnel, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Monsieur VOITURET Eric

Chargé de Projet Services, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur WEBER Pascal

Technicien Atelier, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Madame WEILL Nathalie

Ouvrière sur Composants, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame WILHEM Valérie

Opératrice de Montage P3, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

#### - Madame ZASTKO Françoise

Assistante Marchés, APRR, SAINT APOLLINAIRE.

#### Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

#### - Monsieur ALIBERT Yves

Référent Technique, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Madame ALVAREZ Brigitte

Responsable Amélioration Technique et Métiers, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Madame AMBROSIONI Christine

Gestionnaire Administration du Personnel, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur AMIOT Michel

Metteur au Point, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur ANNET Olivier

Agent de Flux, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur AUROUX Philippe

Chef de Secteur, LEROY MERLIN, QUETIGNY.

#### - Monsieur BADAUT Eric

Boucher, BIGARD, VENAREY LES LAUMES.

#### - Monsieur BARBET Daniel

Magasinier Cariste, FERRIOT CRIC SA, MUSSY SUR SEINE.

#### - Monsieur BARBIER Pascal

Ouvrier Plateforme, BIODEPE SAS, AHUY.

#### - Monsieur BARTHELEMY Fabien

Magasinier, NEOTISS FRANCE HIGH PERFORMANCE TUBE, VENAREY LES LAUMES.

#### - Monsieur BEGUIGNE Jean-Philippe

Comptable, ENGIE GBS SERVICES, DIJON.

#### - Monsieur BERNARD Claude

Chef d'Equipe, FROMAGERIE BERTHAUT, EPOISSES.

#### - Monsieur BERNARD Jacques

Metteur au Point, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur BIERNAT Pascal

Directeur, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur BILBOT Bernard

Responsable Magasin Agricole - Silo, COOPERATIVE DIJON CEREALES, LONGVIC.

#### - Monsieur BLANC Pascal

Opérateur de Fabrication, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

#### - Monsieur BOITEUX Hervé

Ouvrier Qualifié, DOMAINE DUJAC, MOREY SAINT DENIS.

#### - Monsieur BOIVIN Alain

Chef d'Equipe Centrale Fab, PROTEOR S.A, SEURRE.

#### - Monsieur BONNARDOT Jean-Baptiste

Chargé d'Affaires Professionnelles, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur BOUCHARD Thierry

Responsable Production, NEOTISS FRANCE HIGH PERFORMANCE TUBE, VENAREY LES LAUMES.

#### - Madame BOUCHER Denise

Opératrice, SPPH, QUETIGNY.

#### - Monsieur BOURDON Serge

Technicien d'Atelier - Régleur, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

#### - Monsieur BRIFFAUT Daniel

Ingénieur, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

#### - Monsieur BUELYHA Jean- Michel

Technicien Méthodes, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, LE CREUSOT.

#### - Madame BUFFET Marie - Odile

Chargée de Mission Relations Clients, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur CACHOT Franck

Responsable Dpt Moyens Généraux, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame CAILLET Brigitte

Facturière, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Madame CANTERI Martine

Infirmière de Santé au Travail, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur CARRARA Fabrice

Contrôleur à Chaud, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Madame CARRE Claudine

Assistante RH, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur CARTAUT Gérard

Technicien Méthodes, ENTREPRISE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.

#### - Madame CHABAUD Maud

Technicienne Contrôle Packaging, RECIPHARM FONTAINE SAS, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame CHANUSSOT Maryline

Assistante de Direction, SNC INEO RESEAUX EST, DIJON.

#### - Madame CHAPOUTOT Christine

Responsable d'Unité, CAF DE CÔTE D'OR, DIJON.

#### - Monsieur CHARLUT Joël

Technicien Logistique, JAPY TECHNOLOGIE, ST APOLLINAIRE.

#### - Monsieur CHARPENTIER Fabien

Préparateur de Commandes, BIGARD, VENAREY LES LAUMES.

#### - Monsieur CHRAPATYJ Daniel

Ingénieur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame CLERC Michèle

Employée de Service ADM Accueil, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Madame COLLIN Dominique

Responsable Dorure, CLP PACKAGING, AVALLON.

#### - Madame COLOT Fabienne

Coordinatrice d'Enseigne Bénélux, HANES FRANCE SAS, AUTUN.

#### - Madame CONSTANTIN Catherine

Directeur de Projet, IBP, LONGVIC.

#### - Monsieur COPIN Patrick

Responsable Technique de Groupe, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur COQUET Philippe

Mécanicien Technicien Monteur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame CORTOT Sylvie

Technicien du Service Médical, CNAMTS - DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MÉDICAL, DIJON.

#### - Monsieur COUDERC Sylvain

Thermicien, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur CRISTALLO Michel

Responsable Commercial de Zone, CLEIA, NOLAY.

#### - Monsieur CUGNIET Gilles

Chef d'Equipe, ONET SERVICES, DIJON.

#### - Monsieur DACHAUD Denis

Responsable Bureau d'Etudes, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Monsieur DALLA VALLE Philippe

Informaticien, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES, PARIS.

#### - Monsieur DARLEY Pascal

Contrôleur de Gestion Industriel, ADHEX TECHNOLOGIES, CHENOVE.

#### - Monsieur DARRAS Eric

Gestionnaire Patrimonial, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame DAVEZIES Dominique

Responsable Caisses, LEADER PRICE, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Madame DE VLIEGHER Sylvie

Gestionnaire Ressources Humaines, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame DEBUS Pascale

Référent Carrière, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Madame DENYS Christiane

Responsable d'Unité, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur DESBRE Patrick

Technicien Industrialisation, BERICAP FRANCE, LONGVIC.

#### - Monsieur DETAIL Fabrice

Vendeur Itinérant, IPERIA ZAC, FAUVERNEY.

#### - Madame DETANG Sylvie

Agent de Service Hospitalier, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Monsieur DHORNE Jean-Marie

Technicien d'Atelier-Régleur, SMT ROTAREX GROUP, GENLIS.

#### - Monsieur DIDIER Eric

Chef de Chantier Confirmé, ENTREPRISE LEON GROSSE, AIX LES BAINS.

#### - Madame DOMIN Martine

Masseur-Kinésithérapeute, CRF DIVIO, DIJON.

#### - Monsieur DONET Pascal

Tourneur-Outilleur, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur DUTARTRE Eric

Agent de Maitrise, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Monsieur DYNAK Martial

Salarié, PPG ARCHITECTURAL COATINGS EMEA, GENLIS.

#### - Madame EMANUELE Draouïa

Ouvrière, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame ESTIVALET Isabelle

Conseiller d'Accueil, LCL (LE CREDIT LYONNAIS) LIBERTE, DIJON.

#### - Madame ESTRADE Christiane

Secrétaire de Direction, MUTUALITÉ FRANÇAISE BOURGUIGNONNE, DIJON.

#### - Monsieur FERRIGNO Joseph

Technicien Bureau d'Etude, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur FICHOT Laurent

Ouvrier de Fabrication, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur FINET Pierre

Responsable Service Filière Espèces, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur FIORE Eric

Chargé d'Affaires PDR, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Madame FOREY Nadine

Chef de Ligne Habillage , BOISSET LA FAMILLE DES GRANDS VINS ET SPIRITUEUX, NUITS ST GEORGES.

#### - Madame GALIZZI Catherine

DAF, ALKIMIA, DIJON.

#### - Madame GARIN Francisca

Employée, DOMAINE DUJAC, MOREY SAINT DENIS.

#### - Monsieur GAUDIAU Dominique

Dessinateur d'Etudes Electriques, CLEIA, NOLAY.

#### - Monsieur GAUTHERON Pascal

Peintre, BAFFY SAS, DIJON.

#### - Madame GAVIGNET Chantal

Chef Monteur, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

#### - Monsieur GENTY Gérard

Responsable Activités Risques et Engagements, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

#### - Monsieur GIMENEZ Alain

Responsable Ressources, IBP, LONGVIC.

#### - Monsieur GOUJON Pascal

Chef de Chantier, SAS SOTTY, ST NICOLAS LES CITEAUX.

#### - Monsieur GRILLET Michel

Metteur au Point, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur GUILLEMOT Lionel

Responsable Service Connectique, A.C.E AUTOMATISMES DU CENTRE EST, DIJON.

#### - Monsieur GUILLIER Sylvain

Technicien Qualité, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur GUILLOT Thierry

Ingénieur Chercheur, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame JACQUEMARD Frédérique

Vérificatrice, FRAMATOME TUBES NUCLEAIRES MONTBARD, MONTBARD.

#### - Monsieur JACQUENET Patrick

Agent d'Expédition, NEOTISS FRANCE HIGH PERFORMANCE TUBE, VENAREY LES LAUMES.

#### - Madame JAVOY Maryse

Gestionnaire Administratif Action Sanitaire et Sociale, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur JEANDEL Gil

Technicien, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Madame JOLLIOT Jocelyne

Employée du Service Administratif, LITERIE SERVICE, MARSANNAY LA CÔTE.

#### - Monsieur KOWALIK Florent

Chargé d'Affaires, A.C.E AUTOMATISMES DU CENTRE EST, DIJON.

#### - Monsieur LANCIAU Eric

Cadre de Banque, LE CREDIT LYONNAIS (LCL LIBERTE), DIJON.

#### - Monsieur LANGEREUX Alain

Auditeur en Assurances, AREAS ASSURANCES, DIJON.

#### - Madame LANIER Christine

Chargée Gestion Locative, GRAND DIJON HABITAT, DIJON.

#### - Monsieur LAPORTE Philippe

Data Manager, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON

#### - Monsieur LAURENT Alain

Conseiller Accueil, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.

#### - Monsieur LAURIN Frédéric

Conducteur de Fours, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur LEDE Philippe

Monteur Soudeur, METAL DEPLOYE RESISTOR, MONTBARD.

#### - Madame LELEU Marie-Elisabeth

Assistante de Direction, FIDUCIAL CONSULTING, COURBEVOIE.

#### - Madame LEMAIRE Sylvie

Responsable Projets, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Madame LHEUREUX Brigitte

Technicienne de Surface, NET EXPRESS, DIJON.

#### - Madame LOICHOT Martine

Chargée de Clientèle, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Madame LOMBERGET Marie-Lyne

Ouvrière, INITIAL BTB, LONGVIC.

#### - Monsieur LORAUD Thierry

Vendeur Automobiles, SORECA AUTOMOBILES, DOLE.

#### - Monsieur LOUREIRO Manuel

Technicien Méthodes, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Madame LUTZ Valérie

Responsable Magasin, DSC, VERNEUIL EN MALATTE.

#### - Monsieur MACAIRE Didier

Technicien Metteur au Point, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur MAITRE Fabrice

Manutentionnaire, ONET SERVICES, DIJON.

#### - Madame MANDET Jocelyne

Ouvrière en Maroquinerie, MAROQUINERIE DE SAULIEU, SAULIEU.

#### - Monsieur MARECHAL Thierry

Maçon, EUROVIA BOURGOGNE, LONGVIC.

#### - Monsieur MARGAROLI Eric

Responsable Produits Industriels, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

#### - Madame MARGUET Laurence

Agent de Maitrise, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

#### - Madame MARINOT Armelle

Assistante Comptable, BANQUE DE FRANCE, DIJON.

#### - Madame MARPEAUX Pascale

Agent de Maitrise, ELIOR SERVICE SANTE, PARIS LA DEFENSE.

#### - Madame MARTIN Brigitte

Technicienne Supérieure de Laboratoire, LABORATOIRES BOIRON, MESSIMY.

#### - Monsieur MARTINI Frédéric

Technicien de Maintenance, DELPHARM, QUETIGNY.

#### - Monsieur MASUYER Thierry

Conducteur Equipements Industriels, PROTEOR S.A, SEURRE.

#### - Monsieur MATAGNE Thierry

Régleur CND, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur MEIGNAN Franck

Assistant, BANQUE DE FRANCE, DIJON.

#### - Monsieur MIANCIEN Michel

Chef d'Equipe, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur MIGUET Bernard

Agent de Production, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur MILLION Jean-Pierre

Informaticien, IBP, LONGVIC.

#### - Madame MILOT Evelyne

Assistante Technique, AMCOR FLEXIBLES PACKAGING FRANCE - DIJON, DIJON.

#### - Madame MINOZZI Marie-José

Gestionnaire Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Monsieur MOREL Edouard

Conducteur Equipements Industriels, PROTEOR S.A, SEURRE.

#### - Madame MOTHERE Nathalie

Secrétaire de Direction, CAUE DE CÔTE D'OR, DIJON.

#### - Monsieur MOUCHOT Philippe

Contremaitre, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur MOULAOUI Serge

Cariste, AMORA MAILLE - SI - CENTRE LOGISTIQUE., CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Monsieur MUCHERL Bruno

Opérateur de Production, FROMAGERIE BERTHAUT, EPOISSES.

#### - Madame NASLOT Patricia

Employée Qualifiée Logistique, LABORATOIRES BOIRON, QUETIGNY.

#### - Madame NOWICKI Noëlle

Chargée de Communication, FRANCE TELEVISIONS BOURGOGNE, DIJON.

#### - Monsieur OUTTRABADY Paul

Opérateur Refroidissoir, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur PAGNOTTA Claude

Chef de Secteur, SAVENCIA FROMAGE § DAIRY, VIROFLAY.

#### - Monsieur PAPILLAUD Christophe

Technicien Monteur Qualifié Equipements Industriels, A.C.E AUTOMATISMES DU CENTRE EST, DIJON.

#### - Madame PAPILLON Frédérique

Agent Logistique, HANES FRANCE SAS, AUTUN.

#### - Monsieur PELLARD Franck

Comptable, TITANOBEL SA, PONTAILLER SUR SAONE.

#### - Madame PICARD Régine

Ingénieur Qualité des Fabrications, CEA / VALDUC, IS SUR TILLE.

#### - Madame PIERREVILLE Christine

Psychologue Clinicienne, IME DE VILLENEUVE, ESSEY.

#### - Monsieur PINTO Mario

Electricien, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur PITOIZET Jean

Mécanicien, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur PORTAL Joël

Technicien Travaux Neufs, NEOTISS FRANCE HIGH PERFORMANCE TUBE, VENAREY LES LAUMES.

#### - Monsieur POULLEAU Jean-Marc

Responsable Projets Mécaniques, CLEIA, NOLAY.

#### - Madame PROUVENSIER Pascale

Gestionnaire de Contrat, ENGIE SOLUTIONS, DIJON.

#### - Monsieur PRUNOT Didier

Dresseur, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur RAMOUSSIN Didier

Contrôleur Laboratoire, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur RATO Manuel

Polyvalent Entretien, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Madame RAYBAUD Christine

Titulaire Assistante, BANQUE DE FRANCE, PARIS.

#### - Monsieur RECEVEUR Lionel

Technicien d'Atelier, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Madame REIGNEY Marie-Christine

Agent de Production, TYCO ELECTRONICS SIMEL, GEVREY CHAMBERTIN.

#### - Madame REMOND Brigitte

Gestionnaire RH, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Monsieur REVIRON Bernard

Chauffeur PL, BOISSET LA FAMILLE DES GRANDS VINS ET SPIRITUEUX, NUITS ST GEORGES.

#### - Monsieur RIVOLLET Jacques

Chef de Projet, IBP, LONGVIC.

#### - Madame ROCHE Ghyslaine

Chargée de Clientèle, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Madame ROTH- DIT- BETTONI Pierrette

Conducteur de Machines Automatisées, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Monsieur ROUSSEL Yves

Métrologue, AVX FRANCE, SAINT APOLLINAIRE.

#### - Monsieur SANIEZ Bruno

Contrôleur Contrôle Permanent, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur SANTIANA José

Ouvrier, AGEF - ESAT, NUITS SAINT GEORGES.

#### - Monsieur SARRAZIN Bruno

Approvisionnement Feuillard, NEOTISS FRANCE HIGH PERFORMANCE TUBE, VENAREY LES LAUMES.

#### - Monsieur SCORDINO Norbert

Ingénieur Cadre, PSA AUTOMOBILES SA, POISSY.

#### - Monsieur SIMONNOT Philippe

Ouvrier Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Monsieur SIOZAC Eric

Opérateur Grosse Coupe, BIGARD, VENAREY LES LAUMES.

#### - Monsieur SIRAT Abdaka

Conducteur Fours, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur SIRE Gérard

Responsable d'Activités, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### - Monsieur SMORTO Dominique

Graisseur, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur SOUDAN Eric

Agent d'Amélioration Kaisen, JTEKT AUTOMOTIVE DIJON-ST ETIENNE, CHEVIGNY ST SAUVEUR.

#### - Madame STEPHENS Ann

Commissionnaire de Transport, JF HILLEBRAND FRANCE, VIGNOLES.

#### - Monsieur SUCHETET Claude

Chaudronnier, VALLOUREC BEARING TUBES, MONTBARD.

#### - Monsieur TALLEUX Daniel

Mécanicien Automobiles, SICA PEUGEOT, ST APOLLINAIRE.

#### - Madame TEYSSIER Marie-Christine

Opératrice Conditionnement, IDEMIA, FONTAINE LES DIJON.

#### - Madame THIES Jocelyne

Gestionnaire RH, SPPH, QUETIGNY.

#### - Monsieur THIRIET Jean-Michel

Electricien, SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES, MONTBARD.

#### - Madame THOMAS Corinne

Ouvrier Maroquinerie, LES ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.

#### - Madame THOMAS Marie-Odile

Chargée de Mission Relations Clients, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON.

#### - Madame TONNET Sylviane

Secrétaire Médicale, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Monsieur TROSSAT Didier

Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, QUETIGNY.

#### - Monsieur TUAUDEN Philippe

Technicien en Bureau d'Etudes, SIDEL PACKING SOLUTIONS, CORCELLES LES CITEAUX.

#### - Monsieur VAL Philippe

Employé de Banque, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, DIJON.

#### - Madame VAN DEIK Françoise

Aide Soignante, HÔPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE - RAMSAY, DIJON.

#### - Monsieur VARLOIS Thierry

Opérateur, PAPETERIES DE DIJON SNC TETRA PAK, LONGVIC.

#### - Monsieur VICAIRE Régis

Concepteur Sénior, GPI FRANCE SAS, SAVIGNY LES BEAUNE.

#### - Monsieur VICENTE Alain

Contrôleur, SAFRAN ELECTRONICS AND DEFENSE, DIJON.

#### - Monsieur VINCENT Frédéric

Plombier Chauffagiste, CENTRE HOSPITALIER D'AUXONNE, AUXONNE.

#### - Monsieur WROBLESKI Gilles

Contremaître, AUTOMOBILES DE BOURGOGNE DIJON - CONCESSIONNAIRE CITROÊN, DIJON.

#### - Madame ZANELLA Catherine

Chargée de Clientèle Particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE, DIJON.

#### Article 5:

Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Dijon, le 16 décembre 2021

Le préfet,

SIGNE

Fabien Sudry

## Préfecture de la Côte-d'Or

21-2021-11-19-00007

Arrêté n°11104 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers - promotion du 4 décembre 2021 -



## Arrêté n°11104 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers - promotion du 4 décembre 2021 -

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

VU le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles R. 723-1 et suivants ;

**VU** le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié relatif aux dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret n°2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

VU l'avis du colonel, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Côte-d'Or;

SUR proposition de Monsieur le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

#### ARRETE

<u>Article 1er</u>: la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est décernée aux personnes dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement:

#### **MEDAILLE D'OR**

Ludovic	Dery	Lieutenant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Brazey-en-Plaine
Pascal	Gingast	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Ruffey-lès-Beaune
Emmanuel	Lacomme	Sergent-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Santenay
Eric	Martin	Adjudant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Montigny-sur-Aube
Jean-Louis	Nicolas	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. Dijon Est
Frédéric	Parant	Lieutenant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Châtillon-sur-Seine
Hervé	Rouget	Lieutenant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Selongey
Mikaël	Sierra	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Montbard
Karine	Joubart	Lieutenant de 2 <sup>e</sup> classe	de sapeurs-pompiers	professionnels	Groupement des services opérationnels

#### MEDAILLE D'ARGENT

Patrice	Bellocq	Vétérinaire capitaine	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saint-Jean-de-Losne
Martial	Billoir	Adjudant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Fontaine Française
Marc	Cance	Sergent-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Thoisy-la-Berchère
Frédéric	Chopard	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Rouvray
Antoine	Da Silva	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Corberon/Corgengoux
Grégory	Gelin	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Châtillon-sur-Seine
Ludovic	Gonet	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saulieu
Cédric	Lescure	Vétérinaire capitaine	de sapeurs-pompiers	volontaires	service de santé et de secours médical
Julien	Motus	Adjudant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saint-Seine-l'Abbaye
Kévin	Nesme	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Châtillon-sur-Seine
Sandrine	Pignet-Lamouche	Médecin commandant	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Selongey
Franck	Placent	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Pontailler-sur-Saône
Mathieu	Pouilly	Sergent	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Brazey-en-Plaine
Joffrey	Quilloux	Sergent-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Montbard
Ludovic	Tudoux	Sergent-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Toutry
Christophe	Dombek	Capitaine	de sapeurs-pompiers	professionnels	C.I.S. de Beaune
Xavier	Marceau	Adjudant	de sapeurs-pompiers	professionnels	C.I.S. Dijon Nord
Michaël	Prado	Adjudant-chef	de sapeurs-pompiers	professionnels	C.I.S. Dijon Transvaal

#### **MEDAILLE DE BRONZE**

Johnny	Beauvais	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Leuglay/Voulaines
Alexandre	Bergerot	Sergent	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Fontaine-Française
Valentin	Bonnard	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Châtillon-sur-Seine
Amandine	Busi	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Châtillon-sur-Seine
Emilie	Chevrot	Sapeur de 1 <sup>re</sup> classe	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Bretigny
Matthieu	Duc	Sergent	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saulieu
Quentin	Dumont	Sapeur de 1 <sup>re</sup> classe	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Bretigny
Thomas	Faber	Caporal	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Beaune
Kévin	Fahy	Caporal	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Montbard
Guillaume	Gonin-Devaud	Sergent	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Mirebeau-sur-Bèze
Kourouma	Guessan Bi	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. Dijon Transvaal
Flora	Lambert	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Grancey-le-Château
Brandon	Maratray	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Montbard
Christophe	Mariller	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Broin/Bonnencontre
Edouard	Meriaux	Sergent	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Baigneux-les-Juifs
Cédric	Meuriau	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Précy-sous-Thil
Patrice	Morin	Sapeur de 1 <sup>re</sup> classe	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.P.I. de Ruffey-lès-Beaune
Arnaud	Mosson	Sapeur de 1 <sup>re</sup> classe	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saint-Jean-de-Losne
Quentin	Munier	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Vitteaux
Shirley	Parize	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Brazey-en-Plaine
Delphine	Pavan	Caporal	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. Dijon Nord

Jéré	my	Payen	Sergent	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Nolay
Rud	i	Piel	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. d'Auxonne
Jess	ica	Ploton	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Beaune
Tiffa	ny	Poivre	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Nuits-Saint-Georges
Aur	élie	Ray	Médecin capitaine	de sapeurs-pompiers	volontaires	service de santé et de secours médical
Julie	en	Rossato	Sapeur de 1 <sup>re</sup> classe	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Genlis
Jérô	me	Rousselet	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. Dijon Nord
Phil	ippe	Sapin	Caporal-chef	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Seurre
Clén	nent	Tardevet	Sapeur de 1 <sup>re</sup> classe	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saint-Jean-de-Losne
Jérô	me	Wirig	Caporal	de sapeurs-pompiers	volontaires	C.I.S. de Saulieu
Her	vé	Boucher	Sergent	de sapeurs-pompiers	professionnels	CTA-CODIS
Sop	hie	Mousseron	Caporal	de sapeurs-pompiers	professionnels	CTA-CODIS
Guil	laume	Porcheray	Caporal	de sapeurs-pompiers	professionnels	C.I.S. Dijon Nord
Mat	hieu	Roussillon	Caporal	de sapeurs-pompiers	professionnels	C.I.S. Dijon Nord
Guil	laume	Seuriot	Caporal	de sapeurs-pompiers	professionnels	C.I.S. Dijon Transvaal

#### Article 2:

Le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Dijon, le 19 novembre 2021

Le préfet,

SIGNE

Fabien Sudry

## Préfecture de la Côte-d'Or

### 21-2022-01-04-0006

Arrêté portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif- promotion du 1er janvier 2022, contingent départemental -





Arrêté portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif - promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2022, contingent départemental -

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté préfet de la Côte-d'Or

**Vu** le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

**Vu** le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 modifié relatif à la médaille de la jeunesse et des sports ;

**Vu** le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 portant délégation aux préfets pour décerner la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif;

**Vu** l'instruction ministérielle n° 88-112 JS du 22 avril 1988 relative à la création d'une lettre de félicitations avec citation au bulletin officiel de la jeunesse et des sports, récompensant les services rendus à la cause de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif;

**Vu** l'instruction ministérielle n° cabinet/2014/18 du 20 janvier 2014 portant extension du champ de la médaille de la jeunesse et des sports à tous les acteurs de la vie associative ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 13 janvier 1988 modifié par l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2009 fixant la composition de la commission régionale et départementale d'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif;

**Vu** l'avis de la commission départementale de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif en date du 05 juillet 2021 ;

#### **ARRETE**

#### Article 1er:

La médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif est décernée, dans le cadre de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2022, au titre du contingent départemental de la Côte-d'Or, aux personnes dont les noms suivent :

- Philippe Baratin, domicilié à Fontaine-les-Dijon
- · Jean-Claude Barbey, domicilié à Chenôve
- Marie Candespina, domiciliée à Ladoix-Sérigny
- · Gérard Chrétien, domicilié à Broin
- · Jean-Louis Delorme, domicilié à selongey
- Daniel Lanet, domicilié à Dijon
- Monique Micard, domiciliée à Pouilly-sur-Saône
- · Louis Pacchiana, domicilié à Quetigny

#### Article 2:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas - 21000 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

#### Article 3:

Le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Dijon, le 04 janvier 2022

Le préfet,

SIGNÉ

Fabien Sudry

## Préfecture de la Côte-d'Or

21-2022-04-28-00011

Arrêté préfectoral n°518 portant nomination des CAS



#### Le préfet de la Côte-d'Or

# ARRETE PREFECTORAL n° 518 PORTANT NOMINATION DES CORRESPONDANTS D'ACTION SOCIALE

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 ;

**VU** le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements ;

**VU** l'arrêté ministériel du 19 novembre 2019 , relatif à la Commission départementale d'action sociale et au réseau départemental d'action sociale du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, notamment son article 34;

**VU** l'arrêté ministériel du 31 décembre 2007 relatif aux correspondants de l'action sociale du ministère de l'intérieur ;

**VU** la circulaire ministérielle du 31 décembre 2007 portant réforme du statut des correspondants de l'action sociale du du ministère de l'intérieur ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 fixant la carte d'implantation des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2021 portant nomination des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or ;

**VU** les changements intervenus dans le cadre de la mobilité et de la Réforme de l'Administration Territoriale ;

VU la nécessité de renforcer le réseau sur le site de la CRS 40;

VU les avis des chefs de service concernés ;

VU l'avis de la commission locale d'action sociale réunie le 5 avril 2022,

Considérant qu' il y a lieu de procéder à la mise à jour de la liste des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or,

#### ARRÊTE

**ARTICLE 1** – Sont nommés correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or, les agents désignés ci-après :

<ul> <li>PRÉFECTURE DE RÉGION ET DEPARTEMENT:</li> <li>Préfecture de la Côte d' Or (Bât 49 -53 rue de la préfecture)</li> <li>S.G.A.R. (Bât 55 rue de la préfecture)</li> <li>S.G.A.R. (Caserne Vaillant)</li> </ul>	(A désigner)
PRÉFECTURE :	
Annexe Cité Dampierre 6 rue Chancelier de l' Hospital	Audrey MILLOT
SOUS-PRÉFECTURE DE BEAUNE	Cécile RAVRY
SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBARD	Michel TRIDON
TRIBUNAL ADMINISTRATIF	Laurence LELONG
SITE DE LA CITÉ EIFFEL: Direction des Systèmes d'information et de communication (DSIC) et Délégation Régionale du SGAMI Est à Dijon- Service médical du SGAMI - OMP (officier ministère public)	Corinne CHEBION
SITE DU QUAI GALLIOT : Délégation Régionale du SGAMI Est à Dijon;- Centre Régional de Formation des Personnels de Police ; Fédération Sportive de la Police Française	Emilie COELHO
C.R.S. 40: C.R.S. 40 ( Compagnies mobiles)	Awa BADJI
C.R.S. 40: CRS 40 (personnels sédentaires) Détachement Unité Motocycliste Zonal (DUMZ) Centre Régional de Formation (CRF)	A désigner
SITE DE LA PLACE SUQUET : Direction Départementale de la Sécurité Publique (jour)	Frédérique AMIOT
Direction Départementale de la Sécurité Publique (nuit)	A désigner
Direction Territoriale de la Police Judiciaire (DTPJ)	Vincent LECLERCQ
COMMISSARIAT DE BEAUNE	Christine DUPONT
COMMISSARIAT DE CHENÔVE : SPAFT de Dijon - DZPAF de la zone Est-Poste de police de la DDSP	Stéphane GAY
RÉGION DE GENDARMERIE DE BOURGOGNE	A désigner
ÉCOLE DE GENDARMERIE DE DIJON	Edwige DAVID

**ARTICLE 2**: Le correspondant de l'action sociale exerce sa mission sur le lieu du travail et pendant les heures de service, sous l'autorité du chef de service d'affectation ainsi que dans le cadre d'une relation directe, fonctionnelle et technique avec le chef du service départemental d'action sociale de la Préfecture. Chaque correspondant de l'action sociale est destinataire de la part de son chef de service d'une lettre de mission.

**ARTICLE 3** : Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent celles de l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2021 portant nomination des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or.

**ARTICLE 4** : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, Mmes et MM. les chefs de services concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

DIJON, le **28** AVR. 2022 LE PRÉFET,

Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général

Frédéric CARRE

## Préfecture de la Côte-d'Or

21-2022-04-28-00012

Arrêté préfectoral n°519 portant établissement de la carte d'implantation des CAS



#### PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Dijon, le 28 avril 2022

Service de la Gestion des compétences et de la Qualité de vie au travail

Service Départemental d'Action Sociale

LE PREFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE PREFET DE LA CÔTE D'OR Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

# ARRETE PREFECTORAL n° 519 PORTANT ETABLISSEMENT DE LA CARTE D'IMPLANTATION DES CORRESPONDANTS D'ACTION SOCIALE

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 ;

VU le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements ;

VU l'arrêté ministériel du 16 décembre 1992 modifié, relatif à la Commission départementale d'action sociale et au réseau départemental d'action sociale du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, notamment ses articles 27 et 28 ;

VU l'arrêté ministériel du 31 décembre 2007 relatif aux correspondants de l'action sociale du ministère de l'intérieur ;

VU la circulaire ministérielle du 31 décembre 2007 portant réforme du statut des correspondants de l'action sociale du du ministère de l'intérieur;

VU l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 fixant la nouvelle carte d'implantation des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or;

VU les changements intervenus dans le cadre de la mobilité et de la Réforme de l'Administration Territoriale ;

VU la nécessité de renforcer le réseau sur le site de la CRS 40.

VU les nouvelles candidatures aux fonctions de correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or ;

VU les avis des chefs de service concernés;

VU l'avis de la commission locale d'action sociale réunie le 5 avril 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'établissement d'une nouvelle carte d'implantation des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or ;

#### **ARRETE**

ARTICLE 1 - La carte d'implantation des correspondants du Service départemental d'action sociale dans le département de la Côte d'Or, s'établit comme suit :

<ul> <li>PRÉFECTURE DE RÉGION ET DEPARTEMENT:</li> <li>Préfecture de la Côte d' Or (Bât 49 -53 rue de la préfecture)</li> <li>S.G.A.R. (Bât 55 rue de la préfecture)</li> <li>S.G.A.R. (Caserne Vaillant)</li> </ul>	1 correspondant
PRÉFECTURE:	
Annexe Cité Dampierre 6 rue Chancelier de l' Hospital	l correspondant
SOUS-PRÉFECTURE DE BEAUNE	1 correspondant
SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBARD	1 correspondant
TRIBUNAL ADMINISTRATIF	1 correspondant
SITE DE LA CITÉ EIFFEL: Direction des Systèmes d'information et de communication (DSIC); Délégation Régionale du SGAMI Est à Dijon; Service médical du SGAMI Est à Dijon; OMP (officier ministère public)	1 correspondant
SITE DU QUAI GALLIOT: Délégation Régionale du SGAMI Est à Dijon; Centre Régional de Formation des Personnels de Police; Fédération Sportive de la Police Française	1 correspondant
C.R.S. 40: C.R.S. 40 ( Compagnies mobiles)	1 correspondant
C.R.S. 40:  CRS 40 (personnels sédentaires)  Détachement Unité Motocycliste Zonal (DUMZ)  Centre Régional de Formation (CRF)	1 correspondant
SITE DE LA PLACE SUQUET : Direction Départementale de la Sécurité Publique (jour)	1 correspondant
Direction Départementale de la Sécurité Publique (nuit)	l correspondant
Direction Territoriale de la Police Judiciaire (DTPJ)	1 correspondant
COMMISSARIAT DE BEAUNE	1 correspondant
COMMISSARIAT DE CHENÔVE : - SPAFT de Dijon - DZPAF de la zone Est- Poste de police de la DDSP	1 correspondant
REGION DE GENDARMERIE DE BOURGOGNE	1 correspondant
ECOLE DE GENDARMERIE DE DIJON	1 correspondant

Les personnels du Ministère de l'Intérieur résidant à la Cité Porte Neuve (SGC21- DDT) et à la DDETS, ceux des sections syndicales de la Préfecture et de la Police et ceux du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (Comité Technique Radiophonique), ceux affectés à la DTSI, seront servis directement par le Service départemental d'action sociale.

**ARTICLE 2**: Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent celles de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016

**ARTICLE 3**: Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

DIJON, le 28 AVR. 2022

LE PRÉFET,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Frédéric CARRE

## Préfecture de la Côte-d'Or

## 21-2022-06-07-00007

Arrêté préfectoral n°677 du 07 juin 2022 portant modification de la composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).



## Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Pôle Environnement et Urbanisme

Affaire suivie par : Viviane BOUVET

Tél: 03 80 44 65 25

mél : <viviane.bouvet@cote-dor.gouv.fr>

Dijon, le

#### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 677 du 07 juin 2022

portant modification de la composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles R1416-2, R1416-3, R1416-5, L1416-1 du code de la santé publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement;

**VU** le code des Relations entre le Public et l'Administration, notamment le chapitre III, titre III, livre 1<sup>er</sup> relatif aux commissions administratives à caractère consultatif :

**VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2006 portant création du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 11004 du 6 octobre 2021 portant renouvellement du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, modifié par arrêtés préfectoraux n°11229 du 13 décembre 2021 et n°87 du 26 janvier 2022 ;

**VU** le courrier du 2 juin 2022 par lequel le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne-Franchge-Comté, désigne deux nouveaux membres, titulaire et suppléant au sein du conseil départemental ;

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or,

1/2

#### ARRÊTE

<u>Article 1</u>: La composition du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), telle que prévue à l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 11004 du 6 octobre 2021 susvisé, est modifiée comme suit :

quatre personnalités qualifiées :

Titulaires	Suppléants
M. Philippe VANDRIESSE	Mme Christine JUHEN
Pharmacien à Dijon proposé par le Conseil	Pharmacienne à Quetigny proposée par le
Régional de l'Ordre des Pharmaciens de	Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
Bourgogne-Franche-Comté	de Bourgogne-Franche-Comté

Le reste est sans changement;

<u>Article 2</u>: M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Côte-d'Or et le Directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or et notifié à chacun des organismes ayant présenté des propositions, et à chacun des membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Fait à Dijon le 07 juin 2022

Original signé:

Le préfet, Fabien SUDRY